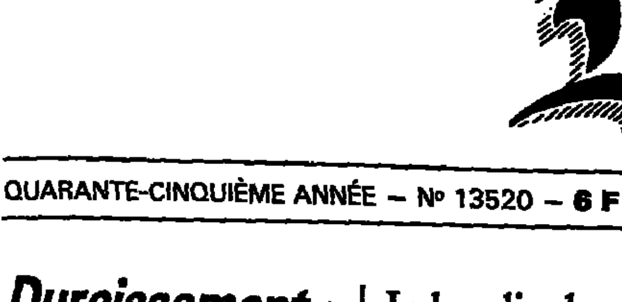
# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13520 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 17-LUNDI 18 JUILLET 1988

## Durcissement à Managua

M. Reagan et M. Bush doivent-ils remercier le commandant Daniel Ortega ? En décidant d'expulser pour « ingérence » l'ambassadeur américain à Managua, le 11 juillet, les autorités nicaraguayennes ont offert à leur vieil adversaire de la Maison Blanche le plus beau des cadeaux d'adieu : voir, à six mois de la fin de son mandat, le Sénat unanime menacer Managua de reprendre l'aide militaire à la Contra anti-sandiniste et de revenir ainsi sur son vote du 3 février.

Faut-il le préciser ? les cris d'indignation des élus américains ont été cette fois autant de musiques célestes aux oreilles de M. Bush, vice-président en exercice, mais surtout « héritier » et candidat républicain à la Maison Blanche. D'autant que ce ralliement inattendu autour de la bannière étoilée et de quelques solides valeurs reaganiennes place les démocrates, à la veille de leur convention, dans une situation plus qu'embarrassante.

En effet, leur champion, le gouverneur Dukakis, n'a jamais caché son hostilité à l'aide américaine à la Contra. Désormais il va devoir, peut-être, composer. Non que dans l'immédiat une aide militaire soit envisageable, mais les démocrates avaient, en fait, pris un pari sur la paix. Un pari risqué qui reposait largement sur les espoirs suscités par le plan de paix régional signé le 7 août 1987 à Guatemala, et sur les promesses de « démocratisation » faites à cette occasion par le Nicaragua.

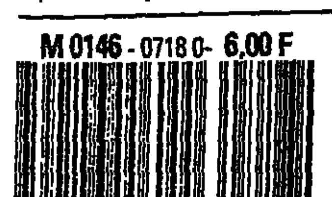
Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Après plusieurs rencontres prometteuses entre dirigeants sandinistes et « contras », c'est à nouveau l'impasse, et les escarmouches ont même repris sur le terrain. Chacun s'efforce de gagner du temps : Managua, pour résoudre une crise économique ; la Contra, pour négocier une survie quelconque à l'après-reaganisme ; et le gouvernement américain, pour reprendre, avec les multiples tournées de M. Shultz dans la région, une initiative diplomatique dont il s'est senti trop longtemps dépossédé.

Dans pareil contexte, le renvoi de l'ambassadeur américain fait figure d'épiphénomène, de « prurit nationaliste ». Plus grave, en revanche, est la vague de répression qui s'est abattue cette semaine sur le Nicaragua : fermeture de la radio catholique et du journal d'opposition « La Prensa », arrestations d'opposants, etc.

Durcissement qui est un double aveu d'impuissance. Impuissance du président Daniel Ortega lui-même, qui avait tant bien que mal imposé à son gouvernement — et notamment au ministre de l'intérieur Tomas Borge, favorable à une « solution militaire » face à la Contra — la recherche d'une « troisième voie » en sollicitant, à côté de l'aide du bloc de l'Est, des aides auprès de la Communauté européenne pour assurer la survie du pays, et donc du régime. Impuissance aussi d'un gouvernement qui, comme tous les régimes autoritaires, est incapable de se régénérer.

On voit mal, dans l'immédiat, ce qui pourrait changer. A moins que, lassé de soutenir cette couteuse expérience révolutionnaire, le parrain soviétique, M. Gorbatchev, qui sait bien s'y prendre avec l'Ouest, n'inculque à ses filleuls de Managua quelques notions accélérées de « perestroïka ».

*(Lire nos informations page 3.)*



M 0146 - 0718 0 - 6,00 F

3790146006000 07180

Imbroglio dans l'affaire du «City-of-Poros»

## Paris demande à Athènes des «éclaircissements»

*Les corps de cinq des neuf morts de l'attentat contre le bateau grec « City-of-Poros » n'avaient pas été identifiés le samedi 16 juillet ; parmi ceux qui l'ont été, deux Français : Isabelle Bismuth et Laurent Vigneron.*

*Vendredi, le ministre grec de la marine marchande, M. Yannopoulos, avait indiqué que ce dernier serait l'un des terroristes. A Paris, le ministère des affaires étrangères émet des doutes sérieux sur ces informations et a demandé des « éclaircissements » à Athènes.*

La plus grande confusion continue de régner à Athènes dans l'enquête sur l'attentat contre le *City-of-Poros*, qui a fait neuf morts et quatre-vingts blessés le lundi 11 juillet au large d'Athènes.

Après que la police grecque eut laissé entendre, à tort, qu'une jeune Française pouvait avoir été mêlée à l'attentat, le ministre de la marine marchande a mis en cause un autre ressortissant français, Laurent Vigneron, mort lui aussi des suites de l'attentat. Etudiant dans une école d'ingénieurs, Laurent Vigneron était en vacances en Grèce avec sa fiancée portée disparue.

La famille du jeune homme a catégoriquement démenti qu'il ait pu faire partie du commando terroriste responsable de la tuerie. Le Quai d'Orsay a demandé des explications au gouvernement grec, qui a amorcé une marche arrière, indiquant que le jeune Français était *« un suspect parmi d'autres »*.

Il semble, en fait, que les autorités grecques, qui s'interrogent sur les motivations des terroristes, aient très peu d'éléments d'informations et doivent démêler des déclarations contradictoires.

*(Lire nos informations page 3.)*

Le billet vert au-dessus de 6,30 F

## La hausse du dollar inquiète les partenaires des Etats-Unis

*Aux Etats-Unis, la diminution du déficit commercial et la hausse des taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation et la surchauffe provoquent une ruée générale sur le dollar qui, à Paris, retrouve ses cours du début de 1987 après une hausse de 5 % en un mois.*

*Cette poussée, qui inquiète les partenaires des Etats-Unis dans la mesure où elle est susceptible de relancer l'inflation chez eux, n'est guère freinée par les interventions des banques centrales.*

Après avoir, pendant des mois, déployé des efforts souvent infructueux pour freiner la baisse du dollar et tenter de stabiliser les cours de cette devise, les nations occidentales vont-elles être contraintes de déployer les mêmes efforts pour stopper sa remontée ? C'est la question que l'on se posait sur les marchés des changes à la veille du week-end, en voyant le dollar s'envoler littéralement à 6,35 F et à 1,88 DM. A Paris, le « billet vert » s'est apprécié de 5 % en un mois et de 19 % par rapport à son cours de la fin de 1987 (5,32 F). Il vient de retrouver son niveau de la première quinzaine de janvier 1987, effaçant ainsi dix-huit mois de baisse. A Francfort, c'est le retour onze mois en arrière, au début du mois d'août 1987. A Tokyo, les opérateurs retrouvent leurs cours du mois de novembre dernier.

Cette remontée est liée à la lente amélioration du déficit commercial des Etats-Unis, qui, sur les cinq derniers mois, s'établit, sur une base annuelle, à 130 milliards de dollars contre 171 milliards en 1987. Sa vigueur est liée à la disparition des craintes d'une augmentation de ce déficit, les opérateurs adorant ce qu'ils avaient brûlé et rachètant par milliards un dollar dont ils se débarrassaient à tout prix il y a encore un mois, notamment au Japon.

FRANÇOIS RENARD.

*(Lire la suite page 11.)*



Soixante-dix millions de fidèles dans le monde

## Les anglicans divisés par les femmes

*Cinq cent vingt-cinq évêques anglicans participent, depuis le samedi 16 juillet et jusqu'au dimanche 7 août, à la conférence de Lambeth, qui réunit tous les dix ans à Cantorbéry (Angleterre) les principaux dirigeants de la Communion anglicane. Les principaux sujets de débat seront l'ordination des femmes au ministère sacerdotal et les rapports avec l'Eglise romaine.*

LONDRES
de notre correspondant

Instance suprême de la Communion anglicane, qui réunit soixante-dix millions de fidèles dans le monde, la première assemblée de la conférence de Lambeth avait eu lieu en 1867. Elle s'était réunie, d'où son nom, au palais de Lambeth, à Londres, résidence, depuis sept siècles, du primat de l'Eglise d'Angleterre.

Celui-ci a gardé son titre historique d'archevêque de Cantorbéry. Saint Augustin, en 597, avait en effet érigé en évêché la capitale de ce qui était alors le royaume de Kent. Les prélats anglicans assisteront aux services religieux dans la vieille cathédrale de Cantorbéry, dont la construction remonte au XIe siècle, mais ils travailleront, le plus souvent à huis clos, dans les bâtiments modernes de l'université voisine de Kent.

DOMINIQUE DHOMBRES.

*(Lire la suite page 6.)*



« La Clémence de Titus », à Aix-en-Provence

## Une sobre magnificence

*Une sorte de fil invisible relie cette « Clémence » très stylisée au « Don Giovanni » de Cassandre qui, depuis 1949 et pendant tant d'années, donna le ton du Festival d'Aix, fixa sa marque.*

Cette nouvelle production est glorieuse, éclatante et sobre comme le triomphe de Titus dans sa clémence ; tout est d'une sublime beauté : décors, lumières, les voix, le physique des personnages et l'orchestre dirigé par Armin Jordan comme jadis Hans Rosbaud, comme la musique même de Mozart.

Pendant l'ouverture, une scène muette évoque les adieux de Bérénice et de Titus, celui-ci révolté, puis résigné à l'inéluctable ; destin d'autant plus cruel que, derrière l'empereur, un admirable trophée, quatre chevaux jaillissant dans les plis de grandes oriflammes, proclame sa puissance. Et ce trophée, apparaissant, disparaissant pendant l'opéra, marquera les limites et la précarité de son existence, jouant à cache-cache avec la mort derrière les splendides colonnes mobiles qui délimitent tour à tour des appartements intimes et des salles d'apparat.

Bustes antiques, globe de marbre, astrolabe, obélisques sculptés, étincelants costumes d'officiers pleins de rêve comme pour le prince de Hombourg, gardes empanachés, toilettes des dames, un peu évaporées parfois avec leurs ombrelles, tout cela dans une couleur générale grège et blanche, avec quelques taches plus vives pour les personnages principaux (rouge ou noir pour Titus, Sextus et Vitellia), tel est le ton magnifique adopté par Michel Cacoyannis et son décorateur Nicholas Georgiadis.

Il s'accorde avec le raffinement des sentiments, des émotions, des gestes qui émanent des personnages. Le caractère stéréotypé de l'aria da capo, les longs débats des héros déchirés, sont soutenus par des jeux de scène d'une grâce et d'un naturel qui rejoignent la transparence de la musique.

Et la distribution est un idéal mariage de voix pour ce « ballet blanc » de quatre femmes, dont deux interprétant des rôles masculins. Révélation de cette soirée, la toute jeune Hollandaise Charlotte Margiono, une Vitellia coquette, irrésistible et cruelle comme Alma Mahler, voix délicieuse et flamboyante, qui recèle toute l'ambition effrénée du personnage, jusqu'au moment où, enfin, elle rend les armes à Sextus, qui s'est sacrifié pour elle, sans espoir de retour.

Jeanne Piland, idole d'Aix depuis quelques années dans ces rôles travestis de Mozart et de Strauss, donne une véritable stature à Sextus, personnage complexe, tourmenté, avec un timbre de velours noir, ravagé par le tumulte des sentiments contraires, des fidélités qui se combattent inextricablement en lui.

JACQUES LONCHAMPT.

*(Lire la suite page 7.)*

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $ ; USA (West Coast), 1,75 $.

# Dates


Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.













Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.




Il y a trente ans

## Le premier débarquement des « marines » au Liban

**Il est 15 h 15, le 16 juillet 1958, dans la moiteur de l'été beyrouthin, lorsque le premier « marine » s'élance de la barge de débarquement et, après quelques foulées dans l'eau, prend pied sur la terre libanaise. Il s'accroupit et se met en position de tir, tandis que ses camarades s'élancent à leur tour, l'arme au poing et l'œil aux aguets, à l'assaut de la plage de sable blanc. Comme si c'était vraiment la guerre.**

**Mais que font donc là tous ces baigneurs à l'œil goguenard ? Où est l'ennemi ? Les « marines » en sont bientôt à zigzaguer entre les badauds accourus de toutes parts pour assister au *spectacle d'un débarquement* à l'américaine, comme au cinéma.**

**Dans les rangs de l'armée libanaise, on retient le chef d'état-major qui a donné l'ordre de tirer – en l'air ? – deux ou trois salves de ses vieux canons. Pour l'honneur.**

INSOLITE pour ne pas dire grotesque sur le terrain, l'intervention militaire américaine de 1958 au Liban fut d'une remarquable efficacité par ses effets politiques, locaux et régionaux. En quelques heures, cinq mille quatre cents hommes étaient déployés au Liban, en trois points névralgiques : Beyrouth, lieu de débarquement principal, Koleyate, au nord, et Rayak, dans la plaine de la Bekaa ; là, les Américains arrivèrent par avion. Les trois aéroports civils et militaires du pays étaient investis.

On vit ce jour-là des mastodontes blindés, hauts d'un étage et plus, d'invraisemblables véhicules surarmés dont on imaginait mal ici qu'ils puissent non seulement exister, mais encore qu'ils parviennent à traverser les rues étroites du vieux Beyrouth.

Le Liban était alors en crise depuis trois mois. Une « crisette », pourrait-on dire, au regard de ce qui devait suivre en 1975. La première guerre du Liban ne fut, en termes de victimes (cinq cents), de dégâts et de durée (six mois), qu'une petite répétition de cette seconde guerre qui en est aujourd'hui à sa quatorzième année. Toutefois, l'enjeu était déjà très grand. Il s'agissait finalement de contenir le nassérisme triomphant, et cela fut fait.

### Nasser

Le président libanais de l'époque, M. Camille Chamoun, avait essayé en vain d'internationaliser les problèmes auxquels il devait faire face, afin d'obtenir une intervention armée occidentale en sa faveur. Brusquement, ce qui aurait dû être pour lui une catastrophe – la révolution irakienne lui faisait perdre son principal appui arabe, le seul susceptible alors de faire contrepoids à Nasser – allait lui fournir l'occasion de cette intervention. Il ne fallut pas attendre le recul du temps pour se rendre compte *que les « marines » avaient débarqué* au Liban (et, le lendemain, les paracommandos britanniques en Jordanie) pour des considérations de stratégie régionale, tant pétrolière que militaire, et non pas vraiment pour le salut du seul Liban.

Cela fut évident dès le premier instant : l'édifice mis en place au Proche-Orient par l'Occident, dont la clé de voûte arabe était l'Irak, menaçait de s'écrouler avec la révolution qui avait emporté, le 14 juillet, à Bagdad, la monarchie et son redoutable serviteur, Noury Saïd. Pour empêcher la ruine, il ne restait qu'une solution : entrer en lice. Ce que firent Washington et Londres.

*La* France, récemment redevenue gaullienne, est trop occupée par l'affaire algérienne. Elle reste à l'écart de l'opération américano-britannique, mais lui apporte son appui aux Nations unies.

Le nouveau maître du terrain à Bagdad, Abdel Karim Kassem, paraît doublement dangereux aux yeux des anglo-saxons : aux tous premiers jours de la révolution irakienne, en effet, il décide de solliciter à la fois l'aide de l'Egypte et celle de l'URSS, secours très volontiers accordé. Certes, plus tard, Kassem allait devenir un irréductible ennemi de Nasser, mais en attendant, les événements de Bagdad semblent, pour les Occidentaux, porteurs d'un risque considérable, celui d'une vaste alliance Egypte-Syrie-Irak, entre les mains de Nasser.

Dès qu'ils eurent réussi leur démonstration de force, marquant leur détermination de ne plus accepter d'empiétements, les Etats-Unis mirent en œuvre le volet politique de l'opération. Mais au lieu d'imposer le maintien de l'homme qui les avait appelés à la rescousse – en leur donnant la justification de leur intervention, M. Camille Chamoun aspirait à un deuxième mandat présidentiel, – les Américains recherchèrent une solution équilibrée, tenant compte des données locales et régionales.

Khrouchtchev et Nasser, après avoir protesté avec véhémence contre les interventions américaine au *Liban* et britannique *en Jordanie*, se montrèrent de leur côté réalistes. Ils devaient accepter que l'équilibre stratégique ainsi défini se traduise en *termes politiques* : à Amman, par la consolidation du pouvoir du roi Hussein, jusque-là d'une instabilité totale, et à Beyrouth, par l'élection d'un nouveau président de la République.

Dans le sillage des « marines », Robert Murphy, un émissaire du président Eisenhower, arrive à Beyrouth à bord d'un Boeing qui, pour *la* première *fois*, relie directement les Etats-Unis au Liban. Le fait n'est pas anodin. La presse souligne l'exploit : un vol sans escale en onze heures. On est alors au temps où, au début de la course à l'espace, l'Amérique s'essouffle derrière l'URSS, forte du lancement de ses premiers spoutniks. Washington en est encore à présenter la traversée du pôle, sous la calotte glacière, par le sous-marin atomique *Nautilus*, comme une performance comparable à celle du lancement des premiers satellites soviétiques. Car les fusées américaines piquent du nez l'une après l'autre.

A tout point de vue, les Etats-Unis ont besoin de redorer leur blason. Superpuissance ou « tigre de papier » selon l'expression chinoise, le colosse américain a donné au Liban un coup d'arrêt à l'expansion soviéto-nassérienne au Proche-Orient et au-delà. A Beyrouth, Murphy prépare donc l'élection du nouveau président libanais. Ce sera le général Fouad Chehab, commandant en chef de l'armée, lequel saura remettre le Liban sur des rails solides.

Confirmant à l'occasion qu'il sait être réaliste, Nasser acceptera le compromis. Il exprimera son approbation de façon spectaculaire en venant rencontrer le président Chehab, dès son entrée en fonctions, sous une tente à la frontière syro-libanaise, évitant ainsi au nouveau chef de l'Etat le pèlerinage à Damas ou au Caire, qu'il n'eût, d'ailleurs, sans doute pas effectué.



### Jour de fête

Entre-temps, pour les « marines », cette première équipée libanaise, commencée comme une opération militaire dangereuse, mais contre un ennemi invisible, qui devait se révéler inexistant, s'est muée en excursion touristique. Un mois après avoir débarqué, ils pêchaient à la ligne sur le front de mer à Beyrouth ou effectuaient à Jbeil des manœuvres qui prenaient des allures de kermesse...

*« C'était jour de fête pour les habitants de Jbeil et de toute la région,* relatait le lendemain le journal *l'Orient. Jeunes filles endimanchées, gamins et vieillards, souvent accompagnés par leur curé, toute la petite ville s'était transportée pour assister à l'exercice.*

*» Il y avait bien des « marines » sur la plage, et des hélicoptères, des chars amphibies et des mortiers, du matériel de camouflage et de télécommunications, des ordres donnés et exécutés* (...). *Il y a bien eu jonction, quelque part dans la montagne, des deux « ailes » des troupes débarquées. Il y a bien eu aussi une impressionnante démonstration de chasseurs à réaction, qui ont effectué des rase-mottes et des tonneaux à couper le souffle* (...). *Mais il y avait surtout cinq jeunes filles, cinq jeunes gens et cinq gamins pour chaque « marine ».*

*» Il y avait des familles qui s'étaient confortablement assises pour « manger un fruit » à l'ombre d'un half-track* (...). *Il y avait des jeunes filles qui jouaient à « l'attrape » avec des soldats « de garde » devant les mortiers. »*

### La tête basse

Deux mois après avoir mis le pied sur le sol libanais, les deux tiers des soldats américains avaient rembarqué : mille cinq cents hommes étaient retirés à la mi-août, et mille sept cents à la mi-septembre ; les autres le furent après l'arrivée au pouvoir du nouveau président.

Quelle différence entre l'atmosphère détendue de l'aventure de 1958 et le contexte dramatique de la deuxième opération militaire américaine au Liban, en 1982 : l'engagement des « marines » dans la force multinationale devait commencer sous les meilleurs auspices mais s'achever *en désastre en 1984*. Arrivés en leaders avec l'accord de toutes les parties en conflit au Liban, d'une certaine façon donc en sauveteurs, les Américains ont embrigadé dans l'affaire leurs principaux alliés – France, Grande-Bretagne, Italie – et massé eux-mêmes, au large de Beyrouth, une impressionnante armada aéronavale. Cela ne leur évita pas de repartir la tête basse, après avoir été constamment harcelés. Ils ont laissé sur le terrain plus de trois cents morts, abandonnant en plein chaos un pays qu'ils prétendaient sauver.

En 1958, ils n'avaient perdu aucun homme par fait de guerre et avaient stabilisé le Liban, pour un temps au moins. *Ils* avaient alors, il est vrai, *un objectif et des* motivations beaucoup plus clairs.

LUCIEN GEORGE.

Un livre de Sophie Bessis et Souhayr Belhassen

## Bourguiba avant Bourguiba

En albanais, nous apprennent d'emblée nos deux consœurs de *Jeune Afrique*, Sophie Bessis et Souhayr Belhassen, *« bourguiba »* signifie « prisonnier ». Le Combattant suprême, longtemps familier des geôles françaises, finit à présent sa vie dans une résidence surveillée où ses compatriotes l'ont envoyé depuis le « coup d'Etat médical » de 1987.

Cependant, c'est Habib Bourguiba d'avant le pouvoir et d'avant la chute que les deux journalistes tunisiennes ont voulu « reconstituer », se réservant, dans un second tome en préparation, qui partira de 1957, de décrire le régime bourguibiste.

Ce fils d'une famille de souche albanaise, venue à Monastir *via* la Tripolitaine, à l'extrême fin du dix-huitième siècle, est sans doute né en 1901. En tout cas, muni dès 1913 de son certificat d'études, ce document français sera son passeport d'entrée dans la modernité. Aux pires moments de ses relations avec Paris – du protectorat à Bizerte, – il ne l'oubliera jamais. Aussi sera-t-il l'un des pères de la francophonie.

Souhayr Belhassen et Sophie Bessis ont beaucoup fouillé la période formatrice du jeune Bourguiba, retrouvant des faits, des photos qui éclairent fort utilement le reste de la carrière. Aussi peut-on regretter qu'elles paraissent reprendre à leur compte des inventions récurrentes comme les lieux publics *« interdits aux indigènes et aux chiens »* dans l'Afrique du Nord française.

On préférera le « Rastignac arabe » aux yeux de ciel s'installant au quartier Latin pour faire son droit, cachant déjà sa gorge fragile dans une longue écharpe. Passionné par la politique française, il est bien différent de ses compatriotes, qui préfèrent courir le jupon parisien que les congrès radicaux. C'est là qu'il apprendra les façons susceptibles de rendre un jour à la régence sa souveraineté. *« Je sentais qu'il y avait des mécanismes à comprendre. »*

Parmi ceux-ci, la respectabilité bourgeoise : grâce à son ami Mounier-Pillet, instituteur français converti à l'islam, Bourguiba conclut bientôt un faux mariage (le cortège n'ira pas à la mairie) avec Mathilde Lefras, veuve de guerre employée au ministère des finances, de douze ans plus âgée que lui. Puis c'est le retour en Tunisie, où le clergé français organise, en 1930, un provocant congrès eucharistique qui fouette l'islamo-nationalisme de la jeunesse. Le jeune avocat Bourguiba n'est pas en reste : aussi, dès 1934, goûte-t-il à la déportation. Et c'est parti pour plus de vingt ans de combats, d'emprisonnements, de libérations (dont celle due aux nazis et dont on a tant jasé), et jusqu'à une fuite vers cette Egypte dans laquelle Bourguiba ne verra pas longtemps un recours.

La dernière étape, en compagnie de Mendès France, vers la fin du protectorat, est mieux connue et ne pouvait guère réserver de trouvailles. Elle n'en est pas moins présentée, comme le reste de la carrière hors pair de Bourguiba, avec un maximum de vie et de clarté qui sont les qualités majeures de ce premier volume.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Sophie Bessis et Souhayr Belhassen, *Bourguiba*, tome I, *A la conquête d'un destin (1901-1957)*. Jeune Afrique livres, coll. « Destins », 190 pages, 60 F.

GRÈCE : déclarations contradictoires et rivalités

## L'enquête sur l'attentat contre le « City-of-Poros » paraît bien brumeuse

Déclarations contradictoires, rumeurs d'arrestations, démentis... L'enquête de la police grecque sur l'attentat contre le bateau de croisière *City-of-Poros*, qui a fait neuf morts et quatre-vingts blessés, semble dans l'impasse et cette confusion générale pourrait bien jeter un froid dans les relations entre Paris et Athènes. Après plusieurs jours de silence, le gouvernement grec a, en effet, annoncé dans la soirée du vendredi 15 juillet qu'un étudiant français âgé de vingt-trois ans, Laurent Vigneron, identifié parmi les personnes décédées, a été reconnu par huit témoins comme l'un des membres du commando qui a attaqué à la grenade et à la mitraillette le navire, lundi dernier en mer Egée.

A la suite de cette information donnée par le ministre grec de la marine marchande, M. Evangelos Yannopoulos, le gouvernement français a demandé aux autorités grecques de lui apporter des « *éclaircissements* » et les « *précisions nécessaires* ». Le Quai d'Orsay estime qu' « *aucun élément actuellement en sa possession n'indique que l'une des victimes françaises de ces événements tragiques pourrait en être l'un des auteurs* ». D'autre part, tous les témoignages recueillis à Bourges auprès de la famille du jeune homme, étudiant en informatique, semblent démentir sa participation à l'opération de commando. Les parents, effondrés, ont trouvé « *scandaleux que l'on puisse affirmer que Laurent soit un terroriste. (...) C'était un simple étudiant qui ne faisait pas de politique* ». Il faisait un voyage de huit jours en Grèce avec son amie, Annie Audejean, vingt ans, qui est également portée disparue.

L'ambassadeur de France à Athènes devait rencontrer le ministre grec des affaires étrangères, M. Papoulias, samedi en fin de matinée, pour évoquer cette affaire. Vendredi soir, un porte-parole du ministère de la marine marchande a, semble-t-il, nuancé l'information donnée plus tôt dans la journée en indiquant que Laurent Vigneron était « *un suspect parmi d'autres dont la police grecque examinait les activités* ».

C'est la deuxième fois cette semaine que les autorités grecques mettent en cause un ressortissant français. La jeune touriste Isabelle Bismuth, qui avait été photographiée sur le bateau en compagnie d'un des terroristes présumés, avait en effet été présentée par la police grecque, dans un premier temps, comme « *un des membres du commando...* ».

### « Opération suicide »

Sur les neuf corps retrouvés après l'attaque, cinq n'ont toujours pas été identifiés avec certitude. Deux seraient de nationalité française... Ils sont carbonisés ou ont été déchiquetés par les explosions de grenades. Au moins deux des terroristes qui ont ouvert le feu sur les passagers du *City of Poros* ont péri, selon une source proche du ministère de la marine marchande. Le fait que ces hommes aient été tués laisse penser, selon la même source, que le commando était prêt à sacrifier sa vie dans une sorte d'« *opération suicide* ». L'un des terroristes pourraient être Josuand Mohamed, âgé de vingt-neuf ans, reconnu sur une photo par des témoins.

A Athènes, les enquêteurs restent perplexes sur les mobiles des terroristes, qui ont délibérément ouvert le feu sur les touristes du bateau. Pourquoi s'être livré à un tel carnage dans un pays connu pour ses prises de position en faveur de la cause palestinienne ? L'hypothèse la plus couramment retenue reste celle d'une opération de chantage sur le gouvernement grec pour obtenir que le Palestinien Mohamed Rachid, jugé jeudi à Athènes (*le Monde* du 16 juillet), ne soit pas extradé vers les Etats-Unis. Mais le journal progouvernemental *Logos* n'hésitait pas vendredi à épouser la thèse bien brumeuse selon laquelle l'attaque était « *téléguidée* » par les services de renseignements américains pour détourner l'attention de l'opinion mondiale de l'affaire de l'Airbus iranien abattu dans le golfe Persique avec deux cent quatre-vingt-dix personnes à bord...

Le porte-parole du gouvernement, M. Sotiris Kostopoulos, a déclaré que « *toute tentative par des factions rivales de régler leurs comptes en territoire grec est intolérable, et la Grèce demande à tous ceux qui sont impliqués dans l'absurdité du terrorisme de renoncer à toute velléité d'importer leurs méthodes dans le pays* ».

Son collègue de la marine marchande, M. Yannopoulos, a annoncé par ailleurs vendredi son intention de placer des commandos anti-terroristes à bord de tous les bateaux de croisière des lignes intérieures grecques.

L'enquête est compliquée par les rivalités qui semblent opposer différents services de police. La police grecque (ELAS), qui dépend du ministère de l'ordre public, et la police des ports, qui dépend de celui de la marine nationale, ne paraissent pas avoir coopéré ces derniers jours dans le meilleur esprit. La preuve en est que les porte-parole des deux ministères ont tenu vendredi à organiser une conférence de presse commune pour tenter de dissiper cette fâcheuse impression...

A. D.

URSS

## Les autorités reconnaissent que la situation reste « tendue » à Erevan

Moscou manifeste des signes évidents d'impatience face à l'enlisement de la situation en Transcaucasie, et la direction du parti communiste pour Erevan, la capitale arménienne, a été la cible d'une attaque en règle pour son incapacité à mettre fin aux grèves son premier secrétaire, M. Levon Saakian, a même été démis de ses fonctions.

L'organe du PC arménien, *Kommounist*, a publié, le vendredi 15 juillet, un compte rendu du plénum du parti à Erevan très critique pour la direction. Les intervenants à cette réunion ont estimé, selon le journal, que les autorités « *n'avaient pas su maintenir l'ordre et faire respecter la légalité, ce qui a conduit à des actions antisociales* » parmi la population.

La télévision soviétique a confirmé vendredi que des arrestations ont été effectuées à Erevan parmi les Arméniens soupçonnés d'avoir participé aux heurts entre la troupe et les manifestants, le 5 juillet, à l'aéroport de la capitale arménienne.

Reconnaissant qu'une situation « *tendue* » continue à régner à Erevan et que la grève s'y poursuit, la télévision a cité un responsable du parquet de l'URSS envoyé dans cette ville pour diriger l'enquête. Celui-ci affirme que des « *éléments criminels* », disposant d'armes blanches, avaient prévu d'organiser des troubles en masse à l'aéroport, et que des arrestations ont eu lieu, sans en préciser le nombre.

Selon des militants arméniens, 36 personnes avaient été arrêtées en début de semaine, dans la rue ou à leur domicile, au lendemain d'une réunion à Erevan de responsables du comité central du PCUS et du PC arménien. Une des personnes arrêtée, relâchée mardi dans la soirée, a affirmé que les enquêteurs cherchent des témoignages sur des blessures infligées par les manifestants aux soldats. – *(AFP.)*

### Nouvelle réintégration à titre posthume

Le secrétariat de l'Union des écrivains soviétiques a annulé une décision prise en 1972 d'exclure de ses rangs le poète et chansonnier soviétique Alexandre Galitch, contraint alors à l'exil et décédé à Paris en 1977. En annonçant la nouvelle le vendredi 15 juillet, l'agence Tass reconnaît qu'il était très populaire dès les années 60 en URSS, et accuse des « *fonctionnaires de la culture* » d'avoir qualifié ses ballades satiriques de « *séditieuses* ».

Certaines de ses poésies ont été publiées ces derniers mois à Moscou, et une de ses pièces, *la Grande Terre ou les Silences du marin*, vient d'être montée dans un théâtre de la capitale après avoir été interdite pendant trente ans. – *(AFP.)*

A Novotcherkask

## Des heurts entre l'armée et des grévistes avaient fait 80 morts en 1962

Un journal régional soviétique vient d'évoquer pour la première fois officiellement les graves incidents qui s'étaient produits en 1962 à Novotcherkask, dans le sud de la République de Russie. L'armée avait ouvert le feu sur des ouvriers qui manifestaient contre des hausses de prix, et, selon un bilan officieux, quatre-vingts personnes avaient été tuées.

L'article, signé Olga Nikitina, est paru dans *Komsomolets*, journal de la jeunesse communiste de la région de Rostov-sur-le-Don, le 22 juin, et n'est parvenu à Moscou que cette semaine. Il s'appuie sur divers témoignages de personnes ayant assisté aux affrontements.

Les premiers signes de troubles étaient apparus en mai 1962, lorsque les ouvriers d'une fabrique de locomotives de Novotcherkask s'étaient vu imposer des réductions salariales en raison de la faiblesse de la productivité.

Après l'annonce, le 1er juin, d'une hausse des prix alimentaires, les ouvriers ont cessé le travail et se sont rassemblés, exigeant de rencontrer le directeur de l'établissement. Des témoins racontent que la foule en colère a alors pris le contrôle de l'usine. Les efforts de la direction pour ramener le calme ont été accueillis par une volée de pierres et de bouteilles, et des huées. Les charges des policiers ont été repoussées, et l'armée a été incapable de maîtriser la situation.

Le lendemain, des chars sont arrivés, sans pouvoir dissuader les ouvriers, qui ont tenté d'investir le siège de la police et du Parti communiste. Venu spécialement de Moscou, Anastase Mikoïan, membre du bureau politique, a tenté de parler aux ouvriers et a reçu une délégation de cinq grévistes.

Mais, peu après, une fusillade a éclaté. Selon le chauffeur d'un véhicule blindé, cité dans l'article, c'est un soldat qui a tiré le premier coup de feu, en situation d'autodéfense, car un ouvrier tentait de s'emparer de son arme. L'article reste vague sur la suite des événements. Selon d'autres témoignages, les autorités ont fait évacuer les corps des victimes et les ont enterrés en secret. – *(Reuter.)*

# Amériques

MEXIQUE : après une élection difficile

## Le parti au pouvoir tenté par une « perestroïka »

*MEXICO*
*de notre correspondant en Amérique centrale*

« *C'est un nouveau pays! Plus rien ne sera comme avant! Le Mexique a changé.* » C'est la constatation unanime que font les Mexicains à la suite des élections, à défaut d'être d'accord sur les résultats que l'opposition a entrepris de contester par tous les moyens, y compris devant les tribunaux. Dans la rue, la droite a mobilisé jeudi quinze mille personnes dans la deuxième ville du pays, Guadalajara, tandis que la gauche devait organiser samedi une grande manifestation dans la capitale.

Si le Mexique a effectivement changé, tout le monde se demande, en revanche, si le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) est capable de se transformer. La formation politique au pouvoir depuis 1929 est-elle vraiment en mesure de « *démocratiser* » son fonctionnement, comme s'est engagé à la faire son candidat à la présidence de la République, M. Carlos Salinas de Gortari, qui prendra ses fonctions à la tête de l'Etat le 1er décembre – si sa victoire n'est pas remise en cause d'ici là ?

Encore secoué par les moments pénibles qu'il vient de vivre après avoir cru pendant des mois à une victoire facile (il n'a obtenu que 50,36 % des suffrages exprimés), M. salinas a fait, au cours des derniers jours, de nombreuses déclarations en faveur du « *pluralisme politique* » et de la « *démocratisation du système présidentiel* ». S'adressant aux cadres et aux élus du PRI, il leur a demandé de tirer les leçons des défaites enregistrées aux élections législatives (l'opposition a remporté 240 des 505 sièges de la Chambre des députés et 4 sur 60 au Sénat). « *J'ai reçu un mandat clair en faveur du changement*, a-t-il déclaré, *nous allons marcher au rythme de la nation.* »

Les quelque deux mille cadres du PRI lui ont réservé, le jeudi 14 juillet, un accueil enthousiaste, à la mesure, sans doute, de la peur bleue que lui a fait vivre l'opposition le jour du scrutin. Plusieurs dirigeants du PRI ont reconnu, comme l'avait déjà fait M. Salinas lui-même, que les élections avaient marqué « *la fin de l'hégémonie du PRI sur la vie politique mexicaine* ».

### Engouement démocratique

La président de la République en exercice, M. Miguel de la Madrid, a, lui aussi, évoqué le début d'une « *nouvelle étape* » et la « *nécessité d'une démocratisation intégrale* ». Les journaux favorables au gouvernement ont emboîté le pas et l'un d'entre eux titre à la « une » en lettres gigantesques « *Perestroïka* » *pour le PRI* ».

Cet engouement soudain pour la démocratisation, à laquelle les dirigeants du parti ont pendant si longtemps résisté, ne manque pas de paraître suspect à beaucoup de Mexicains. « *Comment peut-on croire à la sincérité de l'engagement de M. Salinas en faveur de la démocratie*, affirme l'opposition, *alors que le gouvernement vient de prouver le contraire en organisant une fraude généralisée pour faire gagner son candidat ?* »

Il est vrai que les indices en faveur d'un changement d'attitude de la part des dirigeants du PRI ne sont pas encore très convaincants. C'est ainsi qu'on a pu entendre les cadres les plus discrédités prendre position en faveur de la démocratisation. Parmi eux, le président du parti, M. Jorge de la Vega, qui continue d'affirmer contre vents et marées que les élections du 6 juillet furent « *les plus propres* » jamais organisées depuis la révolution de 1910.

Quelques voix, pourtant, s'élèvent pour dénoncer la gérontocratie et l'immobilisme au sein du PRI et de ses nombreuses organisations. Les dirigeants de la Jeunesse progressiste du parti, MM. Ramiro de La Rosa et Alejandro Rosas, qui se disent la « *conscience critique du parti* », estiment que le PRI n'a plus le choix : « *Pour survivre, il doit changer radicalement d'attitude et redevenir un parti progressiste.* »

« *Il faut mettre un terme au monarchisme bureaucratique qui permet aux cadres du PRI de coopter leurs propres enfants à des fonctions politiques*, disent-ils. *Nous devons en finir avec le principe de l'élection à vie des dirigeants syndicaux. Il faut enfin exiger la convocation d'un conseil national extraordinaire pour refaire les statuts du parti et procéder à une élection pour remplacer les dix-huit membres du conseil exécutif national. Le PRI est devenu un monstre hybride, un ensemble de coquilles vides.* )

BERTRAND DE LA GRANGE.

## Prudence embarrassée à Washington

*WASHINGTON*
*de notre correspondant*

Après huit jours d'un silence à peu près absolu, un porte-parole du département d'Etat a, le jeudi 14 juillet, « *pris note de la publication des résultats des élections présidentielles* » au Mexique, ajoutant que l'administration américaine « *envisageait avec plaisir de travailler avec le nouveau président* ». Le porte-parole a ajouté que le président Reagan allait envoyer dans la journée un message de félicitations au vainqueur du scrutin, M. Salinas de Gortari.

Formellement, l'attitude de l'administration peut être considérée comme « *normale* » : aucune réaction tant que les résultats officiels n'étaient pas proclamés – même si le dépouillement a duré huit jours et suscité de véhémentes accusations de fraude. Puis réaction strictement protocolaire, sans aucun commentaire sur le fond, ni sur la manière dont s'est déroulé le scrutin. On ferme les yeux, après avoir le plus longtemps possible fermé la bouche.

En fait, cette remarquable discrétion apparaît à la fois comme le signe d'un embarras compréhensible et le fruit d'une longue expérience des relations avec le Mexique, pays important s'il en est pour les Etats-Unis. Washington ne veut surtout pas se mettre dans la peau du *gringo* arrogant et donneur de leçons, ce qui ne ferait qu'attiser le feu toujours latent au Mexique de l'anti-américanisme.

Le Mexique est une telle source d'ennuis potentiels pour les Etats-Unis (troubles politiques, catastrophe économique, ruée redoublée d'immigrants illégaux à travers la frontière) que la plus grande prudence semble de mise. En d'autres circonstances et à propos d'autres pays, Washington aurait sans doute au moins relevé les interrogations que suscite le résultat contesté des élections : au contraire, l'administration s'est faite aussi discrète possible.

D'abord, le maintien au pouvoir du PRI apparaît ici comme un moindre mal, par rapport à la victoire d'une opposition de gauche qui aurait pu être tentée de se réfugier dans un nationalisme intransigeant et des expériences économiques inquiétantes pour les créanciers du Mexique. Ensuite, les responsables américains peuvent faire valoir que, à l'intérieur du PRI, M. Salinas de Gortari incarne une tendance rénovatrice, et que le résultat des élections témoigne au moins d'un certain mouvement vers une plus grande démocratie. Dans bien d'autres pays d'Amérique latine, Washington est amené, bon gré mal gré, à s'accommoder du pouvoir en place ; d'autant plus au Mexique. Que ce pays apparaisse fragile comme un château de cartes est une raison supplémentaire de retenir son souffle.

JAN KRAUZE.

## EN BREF

● **AFGHANISTAN : démenti de la résistance.** – La résistance afghane a rejeté, le samedi 16 juillet, les accusations selon lesquelles elle aurait lancé vingt obus sur Kaboul la veille, comme l'avait laissé entendre l'agence soviétique Tass (*le Monde* du 16 juillet). « *Nous avons lancé cinq roquettes et soudain nous avons vu vingt explosions* », a affirmé Abdoul Haq, chef de la principale force de résistance à Kaboul. Selon lui, les forces soviéto-afghanes ont bombardé des quartiers résidentiels pour discréditer les moudjahidins et anéantir un nouveau réseau lié à la résistance. – *(AFP, AP, Reuter.)*

● **ETATS-UNIS : M. William McCarthy nouveau président des « teamsters ».** – M. William McCarthy, responsable du syndicat des camionneurs (*teamsters*) pour la Nouvelle-Angleterre, a été choisi, le vendredi 15 juillet, pour remplacer Jackie Presser, mort le 10 juillet, à la tête du plus puissant et du plus corrompu des syndicats américains (1,6 millions de membres). Agé de soixante-neuf ans, M. McCarthy a été finalement préféré au successeur désigné de Jackie Presser, M. Mathis, trésorier de l'association, qui faisait office de président par intérim. Le nouveau président des *teamsters*, qui devra effectuer un premier mandat de trois ans, aura la tâche délicate d'affronter l'offensive judiciaire lancée contre le syndicat par le gouvernement qui l'accuse d'avoir toujours partie liée avec la Mafia. Jackie Présser lui-même, peu avant sa mort, avait été accusé d'association de malfaiteurs et de détournement de fonds (*le Monde* du 12 juillet). – *(AFP, Reuter.)*

● **GUATEMALA : limogeage du ministre de l'intérieur.** – Le président du Guatemala, M. Vinicio Cerezo, a limogé le vendredi 15 juillet le ministre de l'intérieur, M. Juan José Rodil. M. Rodil était devenu depuis plusieurs mois la cible des critiques de l'opposition. Les principaux responsables de la sécurité d'État ont également été démis de leurs fonctions. – *(AFP.)*

● **NIGER : un nouveau premier ministre.** – Le chef de l'Etat nigérien, le général Ali Saibou, a procédé, le vendredi 15 juillet, à un vaste remaniement ministériel, en nommant notamment au poste de premier ministre l'actuel ambassadeur du Niger au Canada, M. Mamane Oumarou, en remplacement de M. Hamid Algabid. C'est la seconde fois en moins de cinq ans que M. Oumarou est appelé à la tête du gouvernement. La nouvelle équipe compte vingt-neuf membres : neuf ministres quittent le gouvernement et douze y font leur entrée, dont M. Allele Elhadj Habibou qui devient le ministre des affaires étrangères. – *(AFP.)*

● **RFA : M. Genscher sera à Moscou début août.** – Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, se rendra à Moscou les 1er et 2 août. Il sera reçu par MM. Gorbatchev et Chevardnadze pour discuter des récentes propositions soviétiques sur le désarmement et préparer la visite prochaine du chancelier Kohl. Le dernier voyage de M. Genscher à Moscou remonte au mois de juillet 1987.

● **TCHAD : ralliement de l'UPT.** – L'Union populaire tchadienne (UPT) a décidé de regagner le Tchad et de « *se mettre à la disposition* » du gouvernement de M. Hissein Habré, a-t-elle annoncé, le vendredi 15 juillet, dans un communiqué remis à l'AFP à Lagos. Le gouvernement de M. Habré est « *la seule instance suprême pouvant garantir la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et l'indépendance du Tchad* », ajoute le communiqué. – *(AFP).*

● **YOUGOSLAVIE : des promesses pour les grévistes d'Agrokomerc.** – Les quelque 1 500 grévistes du complexe agro-industriel Agrokomerc, de Velika-Kladusa en Bosnie-Herzégovine, arrivés, le vendredi 15 juillet à Belgrade, ont quitté le siège des syndicats dans la soirée avec des promesses de voir leur revendications satisfaites d'ici à l'automne. Ils ont obtenu l'assurance que leurs salaires seraient portés de 126 000 à 176 000 dinars (environ 520 francs) « *dans les meilleurs délais* » et que le parlement de Bosnie-Herzégovine examinerait la possibilité de leur verser une prime de vacances. *(AFP)*

TURQUIE : mauvais traitements

## Un organisme international dénonce les sévices infligés aux enfants dans les prisons

*GENÈVE*
*de notre correspondante*

Dans un rapport publié le mardi 12 juillet à Genève sur la situation des enfants emprisonnés en Turquie, l'organisme Défense des enfants international (DEI) affirme que la torture est monnaie courante dans ce pays et que l'assistance juridique y est trop rare. Les autorités d'Ankara, si elles se doutent de l'ampleur du drame, ne sont pas pour autant en mesure – par exemple – d'évaluer le nombre d'enfants en détention préventive.

Selon l'enquête réalisée par un enseignant et un pédiatre britanniques, un nombre impressionnant d'enfants détenus à la prison Bayram-Pacha à Istanbul déclarent avoir été battus et torturés durant leur interrogatoire par la police. Une jeune fille affirme avoir subi des électrochocs et plusieurs enfants disent avoir reçu la *falaka* (coups de baguette répétés donnés sous la plante des pieds).

Un des commissariats de police d'Istanbul est cité à plusieurs reprises dans le rapport comme étant un centre spécialisé dans les mauvais traitements pour extorquer des aveux aux enfants. L'un de ceux-ci, âgé de treize ans, a été détenu durant deux mois pour avoir volé de la nourriture; un autre, de quatorze ans, était incarcéré depuis plus de dix-huit mois dans la prison d'Ankara pour « *délits sexuels* »; quatre enfants, dont l'aîné avait onze ans, ont été emprisonnés pour avoir mendié auprès de touristes.

Un psychologue des prisons, cité par le périodique turc *Nokta* en mai 1987, a constitué soixante-dix dossiers sur des adolescents détenus qui ont été violés. Certains « *s'adaptent aux circonstances et acceptent ces sévices contre rétribution; les prix vont d'un paquet de cigarettes à 30 000 ou 4 000 livres turques* ». Le rapport souligne les conséquences néfastes de l'emprisonnement d'enfants dans la même cellule que des adultes au casier judiciaire parfois lourdement chargé.

Les responsables de DEI tiennent cependant à préciser que la Turquie est malheureusement loin d'être le seul pays qui peut être accusé de telles pratiques, et ils indiquent que leur objectif est de faire en sorte que ce pays respecte sa loi qui, depuis 1979, prévoit la mise en place de tribunaux pour enfants.

Il existe aussi des établissements destinés à la rééducation des jeunes delinquants où un personnel compétent et dévoué déploie une activité satisfaisante, mais ces institutions ne sont qu'au nombre de trois dans tout le pays.

ISABELLE VICHNIAC.

# Diplomatie

## Fin de la réunion du pacte de Varsovie

## Nouvelles propositions de l'Est en matière de désarmement conventionnel

**Les travaux du Comité consultatif politique du pacte de Varsovie se sont achevés, le samedi 16 juillet, par l'adoption d'un communiqué et de deux documents.**

**Le premier constitue une *« déclaration des pays membres du pacte au sujet des négociations sur la réduction des forces armées et des armes conventionnelles en Europe »*. Le deuxième porte sur les *« conséquences de la course aux armements pour l'environnement et autres aspects de la sécurité écologique »*. Aucun autre détail n'était encore connu samedi en fin de matinée.**

La veille, au cours d'un dîner réunissant les sept délégations (URSS, Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie, RDA, Hongrie, Bulgarie), le secrétaire général du PC roumain, M. Nicolae Ceausescu, avait donné quelques précisions :

– L'ouverture *« le plus tôt possible »* de négociations avec l'OTAN sur l'élimination en Europe de *« toutes les armes nucléaires de plus courte portée »* (SRINF (1), missiles tactiques opérationnels de 500 à 1 000 kilomètres de portée) ;

– L'ouverture de *« négociations concrètes entre les pays membres des deux alliances militaires (OTAN et pacte de Varsovie) sur la réduction des forces armées et des armes conventionnelles »* en Europe. Il s'agit visiblement de la réunion d'une conférence paneuropéenne, proposée par M. Mikhaïl Gorbatchev, lundi dernier, au premier jour de sa visite officielle en Pologne. Le dirigeant soviétique avait *a priori* adressé cette proposition aux seuls Européens. Ceux-ci, qui y ont vu un moyen de découplage entre le Vieux Continent et les Etats-Unis, l'ont rejeté. Moscou a fait alors rapidement savoir qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que Américains et Canadiens soient présents à cette réunion.

M. Ceausescu a encore dit que les participants au sommet ont adopté *« d'autres propositions, particulièrement importantes, concernant des mesures visant à approfondir la confiance, la sécurité et la coopération paneuropéenne sur le Vieux Continent »*.

Selon le général Jaruzelski, qui a également prononcé une allocution au dîner, ces propositions porteraient sur une *« réduction du niveau de la confrontation militaire »* et sur *« l'approfondissement des mesures de confiance »*. *« Nous* (le pacte de Varsovie) *aspirons honnêtement à consolider et à approfondir la détente ainsi qu'à édifier les mesures de confiance sur de solides bases »*, a-t-il ajouté. M. Ceausescu a enfin fait remarquer que le sommet du pacte de Varsovie est opposé à *« toute militarisation de l'espace et notamment à l'IDS »* (« guerre des étoiles »).

Le sommet se déroule au niveau des secrétaires généraux ou premiers secrétaires des PC et des premiers ministres des pays membres, avec la participation du commandant en chef des forces unifiées du pacte de Varsovie, le maréchal soviétique Viktor Koulikov. – *(AFP.)*

(1) Shorter Range-Intermediate Nuclear Forces.

## La tournée de M. Shultz en Asie

## Pékin a donné des garanties à Washington sur ses ventes d'armes au Proche-Orient

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, poursuit sa tournée en Asie et dans le Pacifique en Corée du Sud, où il est arrivé le samedi 16 juillet. Il s'est déclaré convaincu que les Jeux olympiques, que la capitale sud-coréenne abritera en septembre, se dérouleront dans de bonnes conditions. M. Shultz venait de Pékin, où il a abordé, notamment avec M. Deng Xiaoping, deux dossiers prioritaires aux yeux des Américains : le Cambodge et les ventes d'armes chinoises au Proche-Orient.

Sur ce dernier point, M. Shultz a indiqué qu'il avait obtenu l'assurance que les ventes de missiles balistiques chinois au Proche-Orient n'ont concerné que l'Arabie saoudite. Ces missiles à moyenne portée, capables d'atteindre Israël et d'emporter une charge nucléaire, n'ont pas été vendus à d'autres pays de la région, lui ont affirmé les Chinois.

Les Etats-Unis *s'inquiètent*, en particulier, d'informations qualifiées de *« sans fondement »* à Pékin et faisant état de tentatives de la Chine de vendre un nouveau missile, de plus courte portée, le M-9, à la Libye, la Syrie, l'Iran et le Pakistan. *« Cette question, j'en suis sûr, continuera d'occuper une place importante dans nos rencontres »*, a ajouté M. Shultz, précisant qu'aucun accord formel n'a été obtenu lors de ses entretiens, jeudi, avec le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen.

Sur le Cambodge, M. Shultz a déclaré que la Chine et les Etats-Unis avaient des positions *« assez similaires »* sur la question du retour au pouvoir des Khmers rouges. *« J'ai dit aux Chinois qu'il ne saurait, à notre avis, y avoir de retour au pouvoir des Khmers rouges »*, a-t-il ajouté en marquant son soutien au prince Sihanouk, qui a démissionné de la présidence de la résistance. L'ancien monarque cambodgien est, aux yeux des Etats-Unis, *« le personnage principal en puissance, autour de qui un futur gouvernement doit être organisé au Cambodge »*, a dit M. Shultz.

Le prince, qui se trouve à Paris depuis le début de la semaine, doit de nouveau se rendre en Chine pour quelques jours, sans doute fin juillet, avant de gagner en principe Pyongyang, puis la Thaïlande. Le prince doit également visiter l'Indonésie, mais on ignore toujours si ce séjour coïncidera avec la *« réunion informelle »* prévue le 25 juillet à Bogor (Java) entre les factions cambodgiennes et le Vietnam.

## NATIONS UNIES

## M. Reagan subordonne le paiement de la dette américaine à de nouveaux « progrès »

Le président Ronald Reagan a demandé aux Nations unies des efforts supplémentaires en vue d'une réforme de l'organisation mondiale afin de permettre aux Etats-Unis de verser leurs arriérés de contributions.

Le président américain a déclaré, le vendredi 15 juillet, au secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, que *« les Etats-Unis reconnaissent leurs obligations vis-à-vis de l'ONU »*, mais que *« des progrès supplémentaires sont nécessaires pour satisfaire les préoccupations du Congrès, partagées par le gouvernement »*. Prié de dire au début de son entretien avec M. Perez de Cuellar si Washington paierait ses dettes à l'ONU, M. Reagan avait répondu : *« Nous avons à nouveau quelques problèmes avec le Congrès à ce propos. »*

La dette américaine à l'ONU est de 532 millions de dollars. Des éléments conservateurs du Congrès ont subordonné le paiement des arriérés à des réformes de l'organisation internationale, notamment sur son budget et le statut de son personnel.

Il semble que M. Perez de Cuellar n'ait pas réussi à convaincre Washington de payer. Le refus américain fait peser une menace d'asphyxie sur l'organisation mondiale, qui risque de se trouver avec des coffres vides dès cet automne. Après avoir critiqué les mauvais payeurs soviétiques à l'ONU pendant des années, les Etats-Unis *sont* devenus le plus important débiteur des Nations unies, dont ils doivent assurer 25 % du budget. Très critique à l'égard de l'ONU au début de la présidence Reagan, le gouvernement américain avait commencé il y a trois ans à suspendre des paiements à cette organisation pour obtenir une rationalisation de sa gestion. – *(AFP.)*

● **VIETNAM : M. Nguyen Van Linh à Moscou.** – Le secrétaire général du Parti communiste vietnamien (PCV), M. Nguyen Van Linh, a quitté Hanoi le vendredi 15 juillet pour une visite officielle en URSS, à l'invitation du numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev, a annoncé l'*agence vietnamienne d'information* VNA. M. Linh, dont la précédente visite à Moscou remonte à mai 1987, se trouvait depuis quelques jours à Ho-Chi-Minh-ville (ex-Saïgon) en compagnie de la plupart des dirigeants vietnamiens et aucune information n'avait filtré sur son départ pour Moscou. – *(AFP.)*

# Proche-Orient

## La tragédie de l'Airbus devant les Nations unies

## Le Conseil de sécurité recherche une formule de compromis entre l'Iran et les Etats-Unis

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies se sont, le vendredi 15 juillet, efforcés de donner quelque satisfaction à l'Iran dans sa plainte concernant la destruction de l'Airbus, sans heurter les Etats-Unis.

Selon un représentant occidental, le problème auquel est confronté le Conseil est de trouver une formule acceptable par les Etats-Unis, pour qui cette affaire fut un accident, tout en évitant que les Iraniens ne repartent les mains vides, ce qui aurait pour effet d'affaiblir un peu plus l'influence de l'ONU dans la recherche d'un règlement dans le conflit du Golfe. L'Iran doit toutefois accepter le fait qu'une condamnation catégorique des Etats-Unis (qui ont un droit de veto au Conseil en tant que membre permanent) est impossible, a ajouté ce délégué.

Déclarant y voir *« une sorte d'aumône »*, l'Iran a écarté, vendredi, l'offre d'indemnisation du président Reagan en faveur des familles des deux cent quatre-vingt-dix victimes de l'Airbus. *« Nous n'avons pas besoin de pitié »*, a déclaré à ce propos le chef de la diplomatie de Téhéran, M. Velayati, lors d'une conférence de presse à New-York. Il a insisté sur la nécessité pour les Etats-Unis de reconnaître leur responsabilité dans la tragédie. *« Ce serait là*, a-t-il dit, *une attitude acceptable et raisonnable. »* M. Velayati a accueilli favorablement la décision de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) d'ouvrir une enquête. Il n'a mentionné qu'une seule fois la volonté de son pays de voir les Etats-Unis condamnés par le Conseil, en rappelant que la décision qu'auraient à prendre les *« quinze »* serait un *« test crucial »*.

Vendredi, seuls deux membres du Conseil, l'URSS et la Chine, ont clairement condamné l'action américaine, et réclamé le départ des flottes de guerre occidentales du golfe Persique. Deux autres, la Yougoslavie et l'Algérie, se sont montrés très critiques. M. Dragoslav Pejic (Yougoslavie) a parlé d'acte *« irresponsable et incompréhensible »*, tandis que M. Hocine Djoudi (Algérie) l'a qualifié *« d'injustifiable et d'atteinte caractérisée à la convention de Chicago sur la protection de l'aviation civile »*. M. Pierre Brochand (France), après avoir *« déploré le tragique événement »*, a conseillé aux membres du Conseil de ne pas réagir hâtivement à ce qui apparaît être *« une méprise tragique »* sans connaître les résultats de l'enquête que va entreprendre l'OACI.

Il a noté que les Etats-Unis avaient admis *« très tôt leur responsabilité et exprimé au plus haut niveau leurs regrets »*. Il a appelé, comme la plupart des autres délégués, à une intensification des efforts diplomatiques pour mettre fin à la guerre. L'ambassadeur des Emirats arabes unis, M. Mohamed El Chaali, seul représentant d'un Etat du Golfe participant aux débats, a imputé la totale responsabilité de la tragédie aux Etats-Unis, parce que, *a-t-il dit*, le commandant du *Vincennes* ne s'était pas assuré qu'il ordonnait de tirer sur une cible militaire.

A Bagdad, le chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz, a critiqué vendredi l'intervention du vice-président américain, M. George Bush, devant le Conseil de sécurité. Il a estimé notamment que *« l'intérêt du gouvernement américain pour la paix dans la région s'est exprimé avec un retard de plusieurs années »*. Il a ajouté que l'intervention de M. Bush comportait des *« éléments positifs, du fait qu'elle établit un lien entre la situation générale dans la région et la poursuite de la guerre irako-iranienne »*, mais a reproché au responsable américain d'avoir mis, dans son appel, l'Irak et l'Iran sur un pied d'égalité, rappelant, à ce propos, que son pays avait exprimé, à maintes reprises et *« sans équivoque, son désir d'une paix globale et durable »*.

### Regain de tension dans le Golfe

La tension est montée d'un cran vendredi, dans le Golfe, où une nouvelle confrontation américano-iranienne a failli avoir lieu lors de l'intervention de la marine de guerre américaine pour protéger un pétrolier libérien, le *Sea-Victory*, cible d'une attaque iranienne. Le *Sea-Victory*, qui a été pris sous le feu des vedettes rapides des gardiens de la révolution près de l'île iranienne de Farsi, alors qu'il se dirigeait, à vide, vers le Koweït, a demandé l'assistance de la flotte américaine. La frégate américaine *Robert-Bradley*, qui croisait à 36 kilomètres du lieu de l'attaque, a préféré attendre que le pétrolier quitte les eaux iraniennes pour intervenir, afin, semble-t-il, de ne pas provoquer une nouvelle confrontation directe avec l'Iran.

Selon certains observateurs, cette apparente retenue des Américains est due au souci de Washington de ne pas compromettre les tentatives de rapprochement avec Téhéran. Une fois de plus, cependant, M. Velayati a démenti vendredi, au cours de sa conférence de presse, les informations selon lesquelles Washington et Téhéran se dirigeaient peu à peu vers une reprise des contacts. *« L'administration américaine*, a-t-il dit, *a malheureusement adopté, après la victoire de la révolution islamique, une attitude hostile à l'Iran. Je peux vous assurer qu'il n'existe entre nous de pourparlers ni en cours ni en projet »*. – *(Reuter, AFP.)*

## Les nouveaux réfugiés palestiniens de l'« intifada »

Jérusalem *(AFP)*. – Plus de soixante-dix maisons de Palestiniens ont été détruites en Cisjordanie et à Gaza depuis le début de l'« intifada » (soulèvement) par l'armée israélienne et une quinzaine d'autres scellées pour *« raisons de sécurité »*, créant une nouvelle génération d'environ un millier de réfugiés palestiniens.

La plupart de ces nouveaux réfugiés vivent sous des tentes sur leur terrain exproprié par l'armée, indique un représentant d'une organisation humanitaire. Les maisons sont détruites lorsqu'un de ses occupants est accusé d'avoir participé à des *« opérations terroristes »*, d'appartenir à des organisations interdites ou d'être responsable d'attentats.

*« L'élément nouveau depuis le début des troubles, en décembre, est que l'on assiste à une banalisation et à une très nette accélération des destructions de maisons palestiniennes, alors que, dans le passé, la décision de dynamiter un maison était considérée comme une mesure d'une extrême gravité »*, estime-t-on de même source.

### Un réfrigérateur sous un figuier

Du côté militaire israélien, on confirme que le nombre de maisons détruites s'élève à environ soixante-dix. Un porte-parole de l'armée souligne que les terrains sur lesquels se trouvaient les maisons détruites sont expropriées et que les anciens propriétaires n'ont pas le droit de reconstruire.

Plusieurs organisations humanitaires palestiniennes estiment qu'il faut ajouter à ce chiffre celui des maisons détruites pour *« constructions abusives »*, soit plus d'une cinquantaine. Des milliers de maisons en Cisjordanie et à Gaza sont construites sans l'obtention de toutes les autorisations requises par l'administration militaire israélienne. Les autorités, en temps normal, ferment les yeux. Mais dès qu'un quartier devient trop frondeur, la loi est alors appliquée à la lettre et les maisons détruites. Toutefois, selon un porte-parole de l'administration militaire, ce type de *« destructions n'a pas de caractère punitif »*. *« Nous ne faisons qu'appliquer les anciennes lois jordaniennes civiles »*, a-t-il ajouté.

La maison de Mme Aïcha Heremi, une veuve de soixante ans, vient d'être dynamitée à Bethléem (Cisjordanie). La famille de huit personnes, dont une petite fille de deux ans et ses grands parents âgés de quatre-vingt-cinq ans, vit dans deux tentes aménagées dans le jardin, à proximité des décombres de leur maison effondrée. Sous un figuier ont été déposés un vieux réfrigérateur, quelques carcasses de sommiers tordus et des chaises rendues informes par la violence de l'explosion.

*« Une cinquantaine de soldats sont arrivés le 5 juillet à minuit. Deux de mes fils, Omar et Ibrahim, âgés respectivement de dix-sept et dix-huit ans, sont actuellement en prison et j'ai cru qu'ils venaient arrêter mon troisième garçon. Ils m'ont alors présenté un document écrit en hébreu autorisant la destruction de la maison et nous ont donné une demi-heure pour vider les meubles dans le jardin »*, raconte Mme Heremi.

Ibrahim est actuellement en prison, accusé d'avoir lancé un cocktail Molotov sur une jeep de l'armée. Mme Heremi, dont le mari n'avait pas fini de payer les crédits de la maison, est privée de revenus. Elle indique qu'elle vit grâce à la *« solidarité des voisins »*. *« Avant, seuls mes deux fils haïssaient les Israéliens. Aujourd'hui, nous sommes huit »*, conclut-elle amère.

Mme Jamila Ahmed Shehade vit depuis le 7 avril dans une tente de la Croix-Rouge internationale à Beita, à côté des décombres de son ancienne demeure. Des moutons paissent à proximité. Son fils, Hicham, est accusé d'avoir lancé un appel à la mosquée pour attaquer les jeunes colons qui traversaient le village. Le 6 avril, de sanglants incidents *opposant les jeunes colons aux villageois de Beita* avaient fait trois morts, dont une jeune fille israélienne de quatorze ans. *« Les jeunes gens avaient tellement peur des représailles que la plupart, dont mon fils, se sont enfuis du village*, soutient Mme Shehade. *Les soldats sont arrivés avec des listes et ont démoli treize maisons, sans aucune enquête. »*

A Janiya, près de Ramallah, Hassan Youssef Assad, âgé de soixante-dix ans, dont la maison a été détruite mercredi à l'aube sous les projecteurs de la télévision israélienne, est effrondré. Alors que les *chebab*, les jeunes Palestiniens, installent une tente sur les ruines de la maison, M. Assad s'écrie : *« Je ne suis pas responsable des engagements politiques de mon fils »*, accusé d'avoir lancé un cocktail Molotov. *« Qu'allons-nous devenir, nous n'avons pas même le statut de réfugiés. J'ai mis trente ans à bâtir ce tas de pierres. »*

# Afrique

## AFRIQUE DU SUD

## Le soixante-dixième anniversaire de Nelson Mandela

**Le gouvernement sud-africain a reçu de nombreux messages lui demandant de libérer Nelson Mandela à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire. Le chancelier Kohl invite le président Pieter Botha à *« adresser un signal à [son] peuple »*. *« C'est la seule manière*, écrit-il, *pour que le dialogue national que vous-même prônez toujours devienne réalité. »* De son côté, dans un appel aux autorités de Pretoria, le secrétaire britannique au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, estime que *« la libération de M. Mandela est capitale pour les perspectives de changements pacifiques en Afrique du Sud »*.**

### *Une journée comme les autres*

*JOHANNESBURG*
*de notre correspondant*

Nelson Mandela ne recevra pas de visite de sa famille, le lundi 18 juillet, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire. Le célèbre prisonnier politique a refusé la faveur, qui lui avait été accordée exceptionnellement par le gouvernement, de voir les siens pendant six heures. Son épouse Winnie a expliqué, par l'intermédiaire de son avocat, qu'il n'était pas question pour son mari d'accepter de concessions du pouvoir puisqu'il ne veut aucun privilège pour lui-même et que tous les autres prisonniers n'y ont pas droit. Winnie Mandela a déclaré qu'elle passerait ce jour anniversaire tranquillement chez elle.

Le bureau gouvernemental d'information a fait savoir qu'au cas où Nelson Mandela changerait d'avis, l'offre tenait toujours. Normalement, l'ancien dirigeant du Congrès national africain (ANC) n'a droit, chaque année, qu'à trente visites de quarante minutes maximum avec au plus deux personnes. Dans un communiqué, M. Stoffel Van der Merwe, ministre de l'information, a fait remarquer à propos d'une éventuelle remise en liberté que *« les considérations humanitaires jouent un rôle mais celles-ci doivent toujours être pesées par rapport à la possibilité d'un soulèvement, de violence et de terrorisme que peut engendrer une telle libération »*.

Le bureau d'information a diffusé, à cette occasion, une longue biographie du dirigeant noir emprisonné depuis vingt-six ans en s'évertuant à démontrer qu'il s'agit d'*« un révolutionnaire marxiste »* condamné à la prison à vie après un procès en bonne et due forme. Il s'appuie sur une citation d'Amnesty International pour prouver que ce n'est pas un prisonnier politique. Cette citation, en date du 19 juin 1985, indique, selon ce document, que Nelson Mandela ne correspond pas à cette définition qui exclut *« ceux qui utilisent ou incitent à la violence »*.

D'autre part, des centaines de tracts anonymes ont été distribués dans certaines *townships* du Cap dans lesquels Nelson Mandela est très violemment critiqué. Alors que la communauté noire s'apprêtait à célébrer ce week-end l'anniversaire de celui qui est considéré comme un héros de la lutte de libération, le gouvernement a interdit deux concerts qui devaient être donnés à cette occasion. Le premier, en plein air, à proximité de Soweto, le second dans une salle à Durban. Une manifestation prévue à l'université *métisse* du Cap est aussi annulée. Aucune manifestation, donc, en l'honneur du prisonnier de Pollsmoor, la centrale de haute sécurité des faubourg du Cap. Le 5 août prochain, Nelson Mandela y entamera sa vingt-septième année de détention.

Lundi, jour de son soixante-dixième anniversaire, sera sans doute une journée comme les autres. Cet homme dont la légende s'est forgée au fil de ses années en prison aura néanmoins la possibilité de voir, à sa demande paraît-il, le film de Bernardo Bertolucci, *le Dernier Empereur*. L'ambassade d'Italie a confirmé qu'une copie en 16 millimètres avait été envoyée à la prison.

MICHEL BOLE-RICHARD.

## Les banques suisses et l'apartheid

*BERNE*
*de notre correspondant*

Mises en cause par les milieux anti-apartheid, interpellées par les Eglises et discrètement encouragées par le gouvernement helvétique, les grandes banques suisses ont finalement accepté de débattre publiquement de leurs relations avec l'Afrique du Sud.

Les organisations anti-apartheid ne se privent pas, en effet, de rappeler que près des deux tiers des ventes d'or sud-africain se négocient sur la place de Zurich. Figurant parmi les principaux partenaires commerciaux de Pretoria, la Confédération helvétique se place au cinquième rang des investisseurs étrangers.

Après deux années de discussions avec une délégation des Eglises catholique et protestante, l'Association suisse des banquiers a non seulement été amenée à condamner ouvertement, dans un récent communiqué, l'apartheid, mais a demandé aussi au gouvernement de Pretoria d'entreprendre *« des pourparlers sérieux et constructifs avec tous les groupes d'opposition »*.

Pour preuve de leur bonne volonté, les banques suisses affirment que leur engagement en Afrique du Sud a diminué de près de moitié au cours des années 1985 et 1986. Elles tiennent aussi à souligner qu'elles n'ont pas l'intention de se substituer aux banques d'autres pays qui se retirent d'Afrique du Sud.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

ient

Les Nations unies

ne formule de compro…
Etats-Unis

s palestiniens de l'…

on Mandela

# Politique



L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

## Le nouveau délégué du gouvernement s'engage à assurer « la plus stricte impartialité de l'Etat » sur le territoire

**Dans l'attente de la prise de position de la convention du FLNKS réunie à huis clos le samedi 16 juillet à Thio, l'hôtel Matignon était enclin à minimiser la portée des réserves exprimées jeudi par le parti de M. Jean-Marie Tjibaou, l'Union calédonienne, sur le plan de M. Michel Rocard pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.**

**Sans nier l'importance des divergences sur la composition du corps électoral qui serait appelé à participer au scrutin d'autodétermination prévu en 1998 par l'accord de Matignon, on soulignait vendredi, dans l'entourage du premier ministre, que le président du FLNKS avait déjà remporté un succès non négligeable en amenant la composante majoritaire du mouvement indépendantiste à avaliser la première partie de cet accord sur le retour du territoire à un régime d'administration directe et à inscrire ses débats dans le cadre arrêté à Paris, d'un commun accord, entre les délégués du FLNKS et ceux du RPCR.**

**L'hôtel Matignon s'employait ainsi à combattre l'analyse selon laquelle la remise en cause du plan Rocard par le FLNKS sur plusieurs des points de l'annexe numéro 2 de l'accord pourrait réduire à néant l'ensemble du dispositif. Tel est pourtant le point de vue qu'avait exprimé, à l'issue des négociations, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, appuyé, au Parlement, par les groupes de l'opposition. Comme M. Lafleur, le porte-parole du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Jacques Toubon, avait souligné que les deux parties de l'accord étaient *« indissociablement liées »* et qu'il ne saurait être question de prétendre modifier la seconde (concernant le statut transitoire de dix ans et le futur référendum d'autodétermination) sans remettre en cause l'ensemble. Au nom du gouvernement, le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, s'était déclaré en parfaite harmonie, sur ce point, avec MM. Lafleur et Toubon, ajoutant même que si l'un des deux pans de l'accord était rejeté par les uns ou par les autres *« on en reviendrait à l'application de la loi du 22 janvier 1988 »*, c'est-à-dire au statut mis en place par M. Pons.**

**On n'en est certes pas là. A l'hôtel Matignon, on n'exclut pas la possibilité de certains ajustements au cours des nouvelles discussions déjà prévues, cet été, pour la mise au point du projet de statut transitoire qui sera ensuite soumis à l'avis de tous les Français par référendum national. Le contenu de l'annexe numéro 2 de l'accord ne constituait, en effet, en principe, qu'un ensemble de *« propositions »* faites par le gouvernement et que MM. Lafleur et Tjibaou s'étaient simplement engagés à défendre devant leurs mandants respectifs. MM. Rocard et Tjibaou ont eu un entretien téléphonique, jeudi, au cours des débats du comité directeur de l'UC.**

**Le nouveau haut-commissaire de la République est arrivé vendredi à Nouméa. M. Bernard Grasset s'est aussitôt engagé à assurer *« le retour à l'ordre et à la paix »* et à faire respecter *« la plus stricte impartialité »* de l'Etat. *« De quelque côté qu'elles se situent, les exactions doivent cesser*, a-t-il déclaré. *Le temps de la peur, des vengeances et des provocations doit cesser le plus rapidement possible, et je m'y emploierai de toutes mes forces. Trop de sang a coulé, trop de larmes ont été versées, trop de cendres ont été ici répandues. Face à une situation dangereuse qui se dégradait de jour en jour, le gouvernement et les hommes de bonne volonté devaient se mobiliser pour sortir de l'impasse tragique et rendre espoir et dignité à toutes les communautés du territoire. »***

**La loi relative à l'administration directe du territoire a été promulguée au *Journal officiel* du 14 juillet.**

## *Jean-Marie Tjibaou, l'audace tranquille*

Jean-Marie Tjibaou parviendra-t-il à convaincre les militants du FLNKS d'adhérer, malgré leurs réticences, à son propre pari ? Le pari rocardien de la paix par consentement mutuel, par arrangement à l'amiable avec les ennemis jurés du RPCR...

Le président du FLNKS, qui incarne depuis une dizaine d'années le mouvement nationaliste canaque, aura tenu la parole qu'il avait donnée au premier ministre. Jusqu'au bout, il aura défendu l'accord conclu le 26 juin à l'hôtel Matignon. Et il aura mis ses militants devant leurs responsabilités : accepter ce processus vers un nouveau scrutin d'autodétermination ou se situer dans une perspective de guerre civile. La partie s'annonçait difficile mais nullement désespérée. Car, si les actes politiques de ce Canaque tranquille, dont le physique trapu accentue la placidité naturelle, ne font pas toujours l'unanimité parmi les siens, Jean-Marie Tjibaou possède un don qui transcende souvent toutes les difficultés, celui de se faire aimer par ceux qui l'approchent. Aimer et respecter.

### Un pacifiste convaincu

Comment ne pas éprouver de l'estime pour ce pacifiste convaincu, qui, le soir même de l'assassinat de deux de ses frères, dans l'embuscade de Hienghène, en décembre 1984, lançait un appel à la non-violence, alors que certains de ses amis se préparaient à des représailles ? Pour cet homme peu disert, qui s'exprime d'une voix douce, lentement, en pesant chaque mot, et qui expliquait à ses jeunes fils, menacés d'enlèvement par des miliciens d'extrême droite, au moment de la prise d'otages d'Ouvéa : *« Si l'on me demandait de choisir entre vous et nos frères d'Ouvéa, je devrais choisir ceux d'Ouvéa... »*

L'angoisse de la violence taraude depuis longtemps Jean-Marie Tjibaou. Avant même le drame d'Ouvéa, il écrivait, au lendemain de l'échec politique de la stratégie de non-violence mise en œuvre par le FLNKS à l'occasion du référendum du 13 septembre 1987 : *« Prévoir en ce moment des actions d'envergure, c'est parier sur sa propre mort pour alerter l'opinion nationale et internationale. Cela supppose que l'on se mette d'accord pour se poser en victimes résolues à gagner sans violence. C'est prendre le risque de se faire tuer en continuant à avancer quel que soit le nombre des victimes. Quant à moi, je suis prêt. Mais à partir de combien de morts faudra-t-il changer de tactique ? »*

Depuis Ouvéa, Jean-Marie Tjibaou estime que le temps est venu de *« changer de tactique »*. Il sait que pour les Canaques le choix de la guerre serait suicidaire. S'il milite pour l'indépendance, c'est au nom de l'émancipation de la communauté mélanésienne, non pour la conduire au massacre. C'est cela qui le distingue, fondamentalement, de ceux des militants du FLNKS qui ont une approche plus guerrière et moins humaniste. Eloi Machoro y a perdu la vie.

Aîné d'une famille de huit enfants, Jean-Marie Tjibaou a cinquante-deux ans. Après des études au séminaire de Païta, il a été ordonné prêtre en 1965, et l'exercice de ce ministère lui a *« ouvert les yeux*, dit-il, *sur les difficultés des gens, sur la misère et l'alcoolisme »*. Venu en métropole, il a suivi des cours à l'Institut socio-économique de Lyon puis à la Sorbonne, en section d'ethnologie et à l'Ecole pratique des hautes études.

C'est en 1970 qu'il a renoncé à la prêtrise, estimant que celle-ci l'enfermait *« dans un ghetto mystico-religieux, sans prise de responsabilité réelle dans la société »*. Il n'a pour autant jamais cessé de pratiquer, encore moins de croire.

Pendant sept ans, ses actions se sont bornées au domaine social, dans lequel il s'est employé à aider les plus défavorisés. Il a très vite soutenu l'idée qu'il fallait utiliser les autorités coutumières pour le développement du territoire, il a cherché à améliorer l'habitat canaque et à animer les villages.

Son engagement politique s'est concrétisé, en 1977, par son élection à la tête de la mairie de Hienghène et à la vice-présidence de l'Union calédonienne. Elu conseiller territorial en 1979, parmi les représentants du Front indépendantiste, il est devenu en juin 1982, après un renversement d'alliance survenu au sein de l'assemblée territoriale, le principal dépositaire du pouvoir exécutif local en accédant à la vice-présidence du conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Bon gestionnaire, modéré dans ses prises de position, se préoccupant essentiellement des dossiers relatifs au développement économique et social, Jean-Marie Tjibaou s'est peu à peu imposé comme l'interlocuteur privilégié du pouvoir central. Avant d'acquérir une stature internationale qui lui a permis de se faire entendre par l'ONU.

Mais l'on ne comprend bien Jean-Marie Tjibaou que lorsqu'il parle de son pays natal, des arcanes mystérieux de ce monde mélanésien où les êtres et les choses ne font qu'un, de cette terre canaque faite du sang des morts, d'où les humains sortent des arbres, des rochers, des tortues, du tonnerre...

### « Le problème : la nouvelle génération »

Pourtant, en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, l'humanisme d'un Jean-Marie Tjibaou trouve ses limites. Les militants canaques de la nouvelle génération hésitent de moins en moins à prendre leurs distances avec leur chef de file, malgré le respect qu'il leur inspire. La réaction d'un Léopold Jorédié était, en cela, révélatrice d'une évolution des mentalités. Le professeur Jean Guiart, dont les travaux scientifiques font autorité, écrit notamment, dans un texte sur *« Les chances de l'accord de Matignon »* : *« Le problème essentiel du FLNKS est un problème de générations. Les jeunes gens et jeunes filles entre quinze et trente ans tendent de plus en plus à s'organiser hors du cadre des partis où sont leurs parents. (...) Jean-Marie Tjibaou passera probablement sans difficultés majeures le cap d'une convention du FLNKS mais cela ne signifiera pas grand-chose. Tant que cette jeune génération ne sera pas persuadée qu'il y aura une carte à jouer, elle se maintiendra dans sa forme actuelle de violence contrôlée. (...) Il est temps de briser ce cycle (...) et pour cela il faudra bien intervenir dans les affaires des amis de M. Jacques Lafleur. On ne peut pas mettre en avant M. Jean-Marie Tjibaou et lui refuser dans les faits les moyens de la crédibilité vis-à-vis des siens. »*

Le moindre paradoxe de la situation calédonienne n'est pas, en effet, que le chef du mouvement indépendantiste et le premier ministre se retrouvent dans la même position difficile qui était celle, en 1955, en pleine explosion de la guerre d'Algérie, d'un Pierre Mendès France adjurant ses compatriotes à l'Assemblée nationale de tout sacrifier à la recherche de la paix : *« Ou bien c'est la politique d'entente, ou bien c'est la politique de répression et de force, avec toutes ses horribles conséquences... »*

ALAIN ROLLAT.

## EN BREF

● **VAL-DE-MARNE : M. Zemor (PS) sanctionné.** — M. Pierre Zemor (PS), battu par M. Georges Marchais aux élections législatives dans la onzième circonscription du Val-de-Marne (*le Monde* du 22 juin), vient de se voir retirer ses délégations de maire adjoint de Cachan par le maire socialiste de la commune, M. Jacques Carat. Deuxième adjoint, il était délégué à l'urbanisme, et plus spécialement à la rénovation du centre-ville.

La décision de M. Carat rappelle un tract que M. Zemor avait fait distribuer dans la circonscription au lendemain du premier tour. Le candidat socialiste ne se contentait pas d'y dénoncer ce qu'il appelait *« de graves irrégularités commises au bénéfice du candidat communiste »*, mais il réglait aussi quelques comptes avec *« l'appareil local du PS »*, qui, *« en l'absence de directives claires de Jacques Carat, a fait preuve*, écrivait-il, *d'une démobilisation rapidement interprétée comme une incitation à voter Marchais dès le premier tour »*.

Pour M. Carat, *« un maire socialiste ne peut laisser un adjoint socialiste le mettre en cause publiquement »*. — *(Corresp.)*

● **M. Devedjian (RPR) : *« Une sévère reprise en main de la justice »*.** — Dans un communiqué consécutif aux récentes nominations de hauts magistrats à Paris, M. Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine et aussi avocat au barreau de Paris, estime qu'il s'agit là d'une *« sévère reprise en main de la justice »* par le gouvernement socialiste, *« qui vient de changer les titulaires des cinq plus hauts postes de la hiérarchie judiciaire »*. Il ajoute que l'on *« n'aurait sans doute pas manqué de mettre en cause l'Etat RPR si le gouvernement de Jacques Chirac avait agi de même. »*

● **Dans les Bouches-du-Rhône, la fédération socialiste tance M. Tapie.** — *« Le « parler vrai » n'est pas le « parler trop vite » ou le « dire n'importe quoi » »* : M. Yves Vidal, premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, a ainsi répondu à l'entretien accordé par M. Bernard Tapie dans *l'Evénement du jeudi* du 7 juillet. Dans une lettre rendue publique le mardi 12 juillet, M. Vidal a rappelé au candidat de la majorité présidentielle dans la 6e circonscription que *« la vie publique ne peut être gérée par coups médiatiques »* et que *« la démocratie, son respect, obéissent à des règles auxquelles le Parti socialiste n'est pas prêt de renoncer »*.

Répondant auparavant à M. Tapie, qui avait affirmé que M. Michel Pezet ne pourra être élu maire de Marseille sans son aide, M. Vidal a rétorqué que sa liste *« aura besoin du soutien sincère et désintéressé de tous les démocrates qui aiment notre ville »*. *« Nous trouvons présomptueux*, a-t-il poursuivi, *que vous menaciez de « flinguer » (sic) notre candidat ; nous n'avons jamais cru aux hommes providentiels quels que soient leurs qualités et leur attrait »*. M. Vidal fait ainsi allusion à l'affirmation du chef d'entreprise selon laquelle s'il a *« la moindre preuve de trahison »* de la part de M. Pezet, ce dernier est *« politiquement mort, [il] le flingue »*.

A la Réunion

## Le PCR en désaccord avec le gouvernement sur l'application du revenu minimum

*SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION*
*de notre correspondant*

La lune de miel entre le gouvernement et le Parti communiste réunionnais donne déjà des signes d'essoufflement, malgré l'amitié — *« vieille de vingt ans »* — qui lie le premier ministre, M. Michel Rocard, au secrétaire général du PCR, M. Paul Vergès. Le litige est né à propos des modalités d'application du revenu minimum d'insertion. Selon des indications ministérielles, le montant de ce revenu, outre-mer, serait inférieur au taux applicable en métropole. L'écart serait du même ordre que celui séparant le SMIC réunionnais de celui de l'Hexagone, soit 22 %. C'est, en tout cas, la position qu'avait soutenue le secrétaire de la fédération socialiste locale, lors de la campagne des législatives.

*Témoignages*, le quotidien du PCR, a vigoureusement réagi, le vendredi 15 juillet, considérant cette discrimination comme *« inacceptable »* et allant à l'encontre de la notion même d'égalité défendue par le président de la République lors de son voyage à la Réunion, en février dernier. En tout cas, elle ne répond pas au souhait de M. Vergès de voir le montant des prestations familiales servies à la Réunion complètement aligné sur celui en vigueur dans la métropole à la date symbolique du 14 juillet 1989.

La mise en garde intervient après que le PCR eut préconisé en vain un rattrapage pour le SMIC réunionnais, inférieur de 4 % au SMIC des départements des Antilles.

ALIX DIJOUX.

## PROPOS ET DÉBATS

### M. Méhaignerie

#### Une double exigence

M. Pierre Méhaignerie, président du groupe de l'Union du centre de l'Assemblée nationale, a estimé, le vendredi 15 juillet, que M. François Mitterrand, dans ses déclarations de la veille, avait *« voulu rassurer un PS inquiet, divisé, empêtré déjà dans des querelles de succession »*, mais que *« les attentes des Français ne sont pas là. Les Français veulent savoir aujourd'hui comment le gouvernement compte favoriser la création d'emplois, le pouvoir d'achat des familles et le développement économique »*, a déclaré M. Méhaignerie. *« Il ne suffit pas de s'autoproclamer force de progrès, comme l'a fait le président de la République, il faut agir dans ce sens. De son côté, l'Union du centre continuera à faire des propositions pour que les projets présentés au Parlement concilient la double exigence de progrès économique et de justice sociale. Ainsi l'UDC œuvrera pour que l'impôt sur la fortune ne décourage pas l'investissement et la création d'emplois. En effet, la première inégalité à vaincre dans la société française aujourd'hui reste le chômage »*, a ajouté le président du CDS. *« On verra alors si M. Mitterrand a décidé de privilégier l'alliance tactique avec le PC ou s'il a choisi, dans l'intérêt du pays, le dialogue constructif avec l'opposition. »*

### M. Nungesser

#### Humanisme

A l'occasion de la présentation des candidats aux élections cantonales de sa circonscription, M. Roland Nungesser, député RPR du Val-de-Marne, a déclaré, le vendredi 15 juillet, qu'il souhaitait voir le RPR définir *« une doctrine du combat pour l'homme qui soit une application de l'humanisme à la société post industrielle »*. C'est cette absence de doctrine qui est à l'origine, selon lui, de la défaite de M. Chirac à l'élection présidentielle. — *(Corresp.)*

### M. Péronnet

#### La main tendue

M. Gabriel Péronnet, président d'honneur du Parti radical, a estimé, le vendredi 15 juillet, que *« ceux qui veulent le progrès »* ne peuvent *« continuer longtemps à refuser la main qui demeure tendue sans se condamner eux-mêmes à être conservateurs, quelle que soit l'étiquette qu'ils se donnent »*. *« Désormais, leur choix est clair »*, a poursuivi l'ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui réagissait à l'interview télévisée de M. François Mitterrand, la veille, sur TF 1. *« Le président de la République a clarifié une situation qui avait grand besoin de l'être. »*

## *LIVRES POLITIQUES, par André Laurens*

### La République nous rappelle

AU moment où certains voient dans les débuts de ce septennat un retour à la IVe République, tandis qu'une exposition célèbre, au Centre Georges-Pompidou, les années 50, voici que l'on nous raconte la genèse de la Ve République. Jean-Marie Denquin commence son récit en situant *« l'univers mental »* de l'époque. 1958, ce n'est pas si loin et pourtant ! La jeunesse, alors nombreuse, n'était pas ce groupe à part dans la société qu'elle est devenue, elle n'était pas davantage une cible commerciale. Les prêtres portaient tous la soutane et la femme mariée ne pouvait ni travailler ni ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de son époux. La France n'avait pas encore atteint le degré de prospérité que lui apportèrent, dans les années 60, les retombées des *« trente glorieuses »*, mais les Français n'en souffraient pas car ils n'avaient pas connu les fantasmes et les valeurs de la société de consommation que la crise devait ensuite remettre brutalement en cause. 1958, c'était, aussi, avant l'inflation de la communication.

Ce qui intéresse l'auteur, au-delà de cette toile de fond, c'est le changement de système institutionnel qui s'est opéré en 1958. L'un des objets de son étude est de faire comprendre le renversement du rapport des forces qui est alors intervenu entre l'exécutif et le Parlement, le premier prenant le dessus sur le second, qui avait dominé la vie publique sous la IVe comme sous la IIIe République.

Le pouvoir parlementaire s'était même perpétué, après la guerre, contre la lettre de la Constitution de 1946 puisque les gouvernements mis en minorité sur un projet de loi sur le sort duquel ils avaient posé la question de confiance et qui n'étaient pas constitutionnellement obligés de se démettre la faisaient quand même. *« De janvier 1946 à mai 1958*, note l'auteur, *vingt gouvernements donnèrent leur démission. Six d'entre eux seulement y étaient contraints par la Constitution »* (laquelle disait qu'il fallait la majorité absolue de l'Assemblée pour renverser le gouvernement).

La dissolution de la Chambre des députés était aussi prévue : Edgar Faure, président du Conseil — c'est-à-dire chef du gouvernement, — l'a décidée, fin 1955, les conditions prévues par la Constitution étant remplies : il n'en fut pas moins exclu du Parti radical pour cette atteinte au principe supérieur, véritable tabou républicain, qui faisait de l'Assemblée le centre intouchable du pouvoir. Et qui lui permettait de faire valser les gouvernements. En onze ans, sept mois et huit jours de durée, la IVe a connu trois cent soixante-quinze jours de crise gouvernementale, près d'un jour sur dix.

L'auteur rappelle les raisons de cette instabilité chronique parmi lesquelles figure le multipartisme : à l'époque, la notion de majorité parlementaire, telle qu'elle s'est instaurée sous la Ve République, n'avait pas de signification institutionnelle. Jean-Marie Denquin revient sur *« le séisme politique et moral »* que fut la guerre d'Algérie, avec le louable souci de s'écarter de toutes les explications qui, en intégrant la connaissance du dénouement, prennent une rationalité anachronique par rapport à l'univers mental de la période. *« En réalité*, écrit-il, *il existait en France une véritable culture coloniale, largement répandue, paisible et sans complexe. Elle était un sous-produit du nationalisme français et bénéficiait comme lui d'une légitimité d'évidence. »*

L'auteur fait le récit de la crise de 1958 et décrit les conditions dans lesquelles le général de Gaulle revint au pouvoir avec une nouvelle Constitution. Celle-ci est analysée sous plusieurs aspects : son contenu, son évolution avec la réforme de 1962 et sa pratique, cette dernière approche n'étant pas la moins importante, s'il est vrai, comme le dit l'auteur dans sa conclusion, que *« le général de Gaulle a fait mieux que de l'idéal, il a fait du réel. Il a créé des institutions qui fonctionnent. Elles ne résolvent pas les problèmes insolubles de la société, mais elles ne constituent pas pour celle-ci un problème de plus. Elles n'ajoutent pas aux drames de l'histoire. Aussi sont-elles, peu à peu, devenues naturelles. »*

Si l'on s'intéresse à l'idée de la République depuis qu'elle est apparue en France jusqu'à nos jours, on se reportera aux études présentées au cours d'un colloque organisé par le centre d'études politiques de l'université de Nice et l'institut Charles-de-Gaulle, qui viennent d'être rassemblées en un volumineux ouvrage, sous le titre : *Des Républiques françaises*.

Des historiens, des juristes, des politologues, se sont penchés sur l'idée républicaine, considérée comme un phénomène culturel. Ils analysent les conditions de sa naissance, de son enracinement, de ses morts successives. Une bonne partie de ce travail est consacrée aux rapports du général de Gaulle et de la République, ce qui nous renvoie à l'ouvrage précédent. Douglas Johnson évoque, en particulier, *« les conditions politiques de la transition entre la IVe et la Ve République »*, ce qui lui permet de rappeler l'état de l'opinion, à l'époque, les voies et moyens de la pression algérienne, le rôle de l'armée et l'évolution des structures économiques et sociales qui appelaient, sans doute, d'autres formes de gouvernement de la société.

★ *1958, la genèse de la Ve République*, par Jean-Marie Denquin, PUF, 429 p., 185 F.

★ *Des Républiques françaises*, études coordonnées par Paul Isoart et Christian Bidegaray, Economica, 742 p., 250 F.

# Société

**RELIGIONS**

## Soixante-dix millions d'anglicans dans le monde

*(Suite de la première page.)*

Ils déjeuneront, le 26 juillet, au palais de Lambeth et prendront le thé, le même jour, à Buckingham avec la reine.

Mgr Robert Runcie, primat de l'Eglise d'Angleterre, est le guide spirituel des anglicans à travers le monde. Mais il n'est, selon l'expression consacrée, que le *« premier parmi les égaux »*. L'anglicanisme est, en effet, divisé en vingt-sept « provinces » autonomes, pour ne pas dire indépendantes. L'Eglise d'Angleterre elle-même, dont le chef est la reine Elizabeth, n'est que l'une d'entre elles, même si elle est de loin la plus importante.

On compte ainsi neuf « provinces » aux Etats-Unis (sous le nom d'Eglise épiscopalienne) et quatre au Canada. L'anglicanisme s'est répandu surtout au XIXe siècle, grâce aux missionnaires qui, eux-mêmes, suivaient ou précédaient le colonisateur britannique. Il était un des fondements de l'empire. Il lui a survécu. Cela explique la présence à Cantorbéry d'évêques venus de Hongkong, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Nigéria ou de Zambie.

L'anglicanisme a parfois débordé les frontières de l'empire, en Amérique du Sud par exemple. Mais c'est peut-être dans les anciennes colonies africaines qu'il est resté le plus vivace. Les évêques noirs forment un groupe impressionnant. Mgr Desmond Tutu, primat de l'Eglise anglicane sud-africaine, figure de proue de la lutte contre l'apartheid, est déjà arrivé à Cantorbéry et devrait être une des vedettes de cette réunion.

La Communion anglicane ressemble donc beaucoup... au Commonwealth. C'est un club libéral dont les décisions ne lient aucunement chacun de ses membres pris séparément. Il s'agit, comme le remarque l'éditorialiste du *Guardian*, d'un *« rassemblement extraordinairement hétéroclite qui doit davantage à l'histoire qu'à la logique. Il n'a ni Constitution ni à proprement parler de leader »*.

Mgr Runcie n'a ni les moyens ni le goût de l'autorité. Il a déjà bien du mal à maintenir la cohésion de l'Eglise d'Angleterre elle-même, sur la question qui sera au centre de cette conférence de Lambeth : l'ordination des femmes. Il est personnellement favorable à cette mesure dans un avenir pas trop éloigné, mais il ne veut pas brûler les étapes, alors que les Eglises épiscopaliennes américaines, qui ont déjà des femmes prêtres, posent ouvertement la question de leur accession à l'épiscopat.

### La reconnaissance du pape

Par une singulière ironie de l'Histoire, les femmes sont à l'origine du schisme anglican, mais pour d'autres raisons. Le roi Henri VIII rompit avec Rome en 1534 et se proclama chef de l'Eglise d'Angleterre parce que le pape refusait d'annuler son mariage avec Catherine d'Aragon. Il divorça, épousa Anne Boleyn et fut excommunié. Après avoir fait exécuter cette dernière, il eut encore quatre autres épouses.

Les Eglises africaines ont d'autres préoccupations et s'emploieront à le faire savoir. L'apartheid figure en bonne place, mais il y a comme un écho de ces querelles anciennes dans la question très sérieusement posée à la conférence par un évêque de Tanzanie, Mgr Mtetemela : que répondre à un Africain qui pratique la polygamie et veut être baptisé ?

Les rapports avec Rome sont, comme en 1534, à l'ordre du jour. L'Eglise d'Angleterre est partagée entre une théologie largement inspirée par la Réforme et une hiérarchie et des rites, au moins dans le haut clergé, proches de la tradition catholique. Le Vatican a longtemps été considéré comme l'ennemi. Cependant, à la fin du dix-neuvième siècle, sous l'influence du *« mouvement d'Oxford »*, une partie des intellectuels et de l'épiscopat se tournait franchement vers Rome.

Une commission internationale, composée d'anglicans et de catholiques romains, étudie depuis des années la possibilité d'un rapprochement, voire d'un retour à l'unité. Coprésidée par Mgr Santer, évêque anglican de Birmingham, et Mgr Murphy O'Connor, évêque catholique d'Arundel et Brighton, elle doit remettre son rapport à la conférence.

Celui-ci proposerait que soit acceptée la suprématie du pape. L'eucharistie serait pratiquée de façon identique. Le pape, de son côté, reconnaîtrait la validité de la hiérarchie anglicane et de ses prêtres. Même s'il s'agit de femmes ? Ce dernier point bloque le processus, car le Vatican repousse totalement cette idée.

L'Eglise d'Angleterre elle-même a de sérieux états d'âme. Un théologien conservateur d'Oxford, le Dr Bennett, s'est donné la mort le 7 décembre dernier, après avoir violemment attaqué, dans un texte anonyme, le *« libéralisme mou »* de l'archevêque de Cantorbéry. L'archevêque de Londres, Mgr Leonard, ne fait pas davantage mystère de son opposition.

Mgr Runcie est souvent critiqué pour le flou de ses prises de position, aussi bien en matière de théologie que de morale. Le Dr Bennett l'accusait de rechercher systématiquement le compromis et de fuir la controverse comme la peste. Cette méthode, conforme à la tradition britannique, n'a pourtant pas si mal réussi jusqu'ici à la Communion anglicane en général et à l'archevêque de Cantorbéry en particulier.

DOMINIQUE DHOMBRES.

## L'ordination des femmes : un casse-tête

L'ordination des femmes est une traditionnelle pomme de discorde au sein de la conférence de Lambeth, mais elle ne l'aura jamais été autant que cette année. Car si, de l'avis même de Robert Runcie, archevêque de Cantorbéry, l'Eglise d'Angleterre est menacée de schisme, c'est l'anglicanisme à l'échelon mondial qui est traversé par la ligne de clivage du sacerdoce féminin.

En 1948, la conférence de Lambeth interdit aux femmes le ministère du prêtre, au nom du respect de la tradition anglicane et de la défense des relations extérieures de la Communion (sous-entendu avec l'Eglise catholique dont elle est la plus proche). Vingt ans après, en 1968, sous la poussée des mouvements féministes, la même conférence reconnaît que les arguments théologiques pour ou contre le sacerdoce féminin sont *« peu concluants »*. Chaque « province » anglicane (Eglise locale) est libre de son choix.

Les craquements commencent en 1971, quand le premier, l'évêque anglican de Hongkong ordonne deux femmes. Cinq ans après, au Canada, six femmes accèdent officiellement à leur tour à la prêtrise. Les premières ordinations dans l'Eglise épiscopalienne des Etats-Unis ont lieu en janvier 1977. Suivent la Nouvelle-Zélande la même année, le Kenya et l'Ouganda en 1983, le Brésil en 1985. Au total, dans ces diocèses anglicans représentant environ dix millions de fidèles, près d'un millier de femmes déjà (dont 750 aux Etats-Unis) exercent des fonctions sacerdotales. Par effet de contagion, les Eglises catholiques de ces mêmes pays sont parmi les plus critiques à l'égard de Rome sur la question controversée des ministères féminins.

La précédente conférence de Lambeth en 1978 avait pris acte de cet éclatement et accepté le principe de l'autonomie de chaque province. La conférence de 1988 va essayer de restaurer un semblant d'unité mais, dans l'Eglise-mère d'Angleterre, largement majoritaire, la bataille est loin d'être terminée.

Les « féministes » ont pris des longueurs d'avance. En 1975, le synode général de Londres admet qu'il n'existe plus d'obstacle théologique à l'ordination de femmes. En 1984, une procédure est engagée pour un changement de la législation. En 1987, les femmes peuvent devenir diacres, porter le col ecclésiastique et se faire appeler « Révérend ». Elles sont plus de huit cents dans cette situation. Enfin, à quelques jours seulement de la nouvelle conférence de Lambeth, le synode de Londres a confirmé ses votes antérieurs, mais il reste bien des étapes à franchir dans les synodes diocésains et les deux Chambres du Parlement britannique (*le Monde* du 7 juillet).

### L'obstacle œcuménique

Des messes « sauvages » ont déjà lieu à Londres, à l'initiative du puissant MOW (Movement for the Ordination of Women), célébrées par des femmes-prêtres venues d'Amérique du Nord (*le Monde* du 22 octobre). Elles alimentent la colère de ceux qui ne font plus mystère, comme Mgr Graham Leonard, archevêque de Londres, de leur intention de fonder *« une Eglise anglicane en exil »*. Ou de rejoindre l'Eglise romaine : mais Mgr Leonard est marié depuis quarante-quatre ans !

Leur objection est à la fois théologique — Dieu ayant choisi de s'incarner dans un homme (le Christ), le ministère sacerdotal ne peut être que masculin — et surtout œcuménique. La visite de Jean-Paul II à Cantorbéry, le 29 mai 1982, et la dernière déclaration commune de la seconde commission internationale anglicano-catholique (1) ont montré que le rapprochement allait bon train entre les deux grandes confessions séparées par le schisme d'Henri VIII au XVIe siècle.

L'ordination de femmes en Angleterre serait, vue de Rome, un retour en arrière. Le 2 décembre 1984, recevant à Notre-Dame de Paris Mgr Runcie, primat de toute la Communion anglicane, déchiré par cette question, le cardinal Lustiger avait déclaré qu' *« elle pourrait consommer une rupture presque irréparable »*. Et le Vatican lui-même a écrit au palais de Lambeth à Londres, le 17 juin 1986, pour rappeler que, *« selon une tradition jamais interrompue, les Eglises catholique et orthodoxe n'ordonnaient prêtres que des hommes »*. Ajoutant ce mot menaçant : *« Aucune autre Eglise ne peut se considérer comme autorisée à changer cette tradition. »*

HENRI TINCQ.

(1) « Le salut et l'Eglise ». Déclaration ARCIC II. *La Documentation catholique*, 15 mars 1987.

La mort d'un jeune Maghrébin à La Courneuve

## • La préfecture annonce une enquête de l'IGS
## • Les amis de la victime appellent à un rassemblement

En dépit de plusieurs déclarations commandées par un souci d'apaisement, un climat de tension existe toujours à La Courneuve dans la Cité des 4000 après la mort, le 5 juillet, d'un jeune Maghrébin, Ali Mahfoudi, que voulait intercepter la police, et les violences qui ont suivi cette affaire dans la nuit du 13 au 14 juillet (*le Monde* du 16 juillet). C'est ainsi que dans la soirée du 15 juillet, à l'issue d'une réunion tenue par plusieurs dizaines de jeunes, il avait été décidé d'organiser une manifestation pour le lendemain à 15 heures dans le but de *« rendre hommage à la mémoire de* [leur] *ami »*.

Cependant, du côté de la préfecture et de la police plusieurs déclarations ou décisions ont été prises afin d'éviter de nouvelles manifestations de violence.

Dans un long communiqué diffusé vendredi la préfecture de la Seine-Saint-Denis ne se contentait pas de *« préciser avec la plus grande netteté »* qu'au moment des faits, le 5 juillet, *« il n'y a eu aucun contact matériel entre le véhicule de police et la moto. Cette version des faits est attestée à partir des indications données par le conducteur de la moto lui-même »*, elle ajoutait : *« En dépit du fait que les indications recueillies n'autorisent pas à imputer la moindre faute aux services de police, compte tenu de l'émotion suscitée par ce dramatique accident, une enquête de l'IGS* [inspection générale des services] *a été prescrite. (...) Dès que l'IGS aura remis ses conclusions celles-ci feront, bien entendu, l'objet d'une publication »*.

Le même texte faisait savoir que *« le préfet a demandé à l'un de ses proches collaborateurs de rendre visite à la famille de la victime pour, à titre personnel, lui faire part de sa vive sympathie en cette très douloureuse circonstance »*.

Mais de son côté le procureur du tribunal de grande instance de Bobigny a requis l'ouverture d'une information contre X... pour *« coups et blessures volontaires à agents de la force publique, dégradations volontaires de biens mobiliers et immobiliers et incendies volontaires »*, cette décision étant motivée par les violences qui eurent lieu à la Cité des 4000 dans la nuit du 13 au 14 juillet.

En ce qui concerne les circonstances de la mort d'Ali Mahfoudi, le 5 juillet, le directeur départemental des polices urbaines de la Seine-Saint-Denis, M. Pierre Ottavi, a indiqué qu'un équipage des brigades de surveillance de la voie publique s'est placé en barrage au centre de la route à trois voies pour intercepter les jeunes gens qui circulaient sans casque. Cette version rejoint finalement celle du conducteur de la moto, qui déclare que *« la voiture de police* [lui] *a barré la route »*. Et c'est pour éviter la collision qu'il est monté sur le trottoir, où le guidon de sa machine heurta un poteau de signalisation, ce qui en entraîna une *« éjection »* du pilote et de son passager, ce dernier étant projeté alors contre le poteau lui-même.

Pour SOS-Racisme ce drame *« ne peut être classé parmi les gestes normaux des policiers »* et *« il faudra une décision de justice, c'est le moins que l'on puisse faire pour ne pas laisser les jeunes aller au désespoir »*.

**ÉDUCATION**

Collèges

## Amélioration des résultats du brevet

Les résultats de la session 1988 du brevet (ex-BEPC) sont en nette amélioration par rapport aux années antérieures. 66,28 % des quelque 824 000 élèves de troisième qui étaient candidats, ont été reçus.

Il est vrai que l'examen du brevet, rétabli en 1986, avait provoqué cette année-là une véritable hécatombe. Depuis 1987, le brevet ne repose plus seulement sur un examen à la fin de la classe de troisième, mais tient également un large compte du travail effectué pendant l'année.

Comme l'an dernier, les résultats sont assez contrastés selon les séries. Les 682 900 candidats venant des collèges atteignent un taux de réussite de 68,6 % (contre 64,4 % en 1987), et l'académie de Rennes arrive nettement en tête avec plus de 79 % de reçus. En revanche, le taux de réussite descend à 60,56 % pour les 38 200 candidats des classes de troisième technologique et à 53,7 % pour les quelque 102 000 candidats des lycées professionnels.

Mariée à un militant du Front national

## Une Ghanéenne est exclue d'un cours d'alphabétisation du MRAP

*ORLÉANS*
*de notre correspondant*

Une jeune Ghanéenne mariée à un militant du Front national, candidat aux dernières élections législatives dans la circonscription de Pithiviers (Loiret), vient d'être exclue des cours d'alphabétisation organisés par le comité local du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples).

Arrivée d'Afrique à la fin de l'année 1987 avec son mari, ingénieur commercial, Mme Stella Horsin entendait simplement perfectionner son français et, sur les conseils de la mairie, s'était inscrite à ces cours sans connaître, semble-t-il, les positions du MRAP. Le 30 juin, après les élections, la section locale du mouvement lui a fait parvenir une lettre ainsi conçue : *« Vous n'ignorez pas que les thèses de M. Le Pen et de son parti sont en totale opposition avec les principes définis par le MRAP. De plus, le MRAP est toujours l'objet d'attaques virulentes de la part du Front national. Les membres du comité de Pithiviers ont estimé que l'appartenance de votre mari au Front national est tout à fait incompatible avec votre participation aux activités proposées par le MRAP. »*

Le MRAP, selon Mme Horsin, accepterait sa réinscription au mois de septembre si elle exprimait par écrit son désaccord avec les thèses du Front national... et si elle approuvait les orientation, du mouvement antiraciste. *« Si ça continue,* ajoute Mme Horsin avec un brin d'humour, *on va bientôt me demander de divorcer. »*

R.G.

# Le Carnet du Monde

### Naissances

— Mme L. Sourigues,
M. et Mme Delaunay,
ses arrière-grands-parents,
M. et Mme H. Huet,
M. et Mme J. Sourigues,
ses grands-parents,
M. et Mme Huet-Sourigues,
ses parents,
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

**Julia,**

le 13 juillet 1988.

### Décès

— Marion Baumier,
son épouse,
Vincent et Nathalie,
Agnès et Laure,
Et toute la famille,
ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de

**Jean BAUMIER,**
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 13 juillet 1988.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse, le 18 juillet, à 9 h 15.
Entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet.
Ni fleurs ni couronnes.

71, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 18 mars 1926 à Paris, Jean Baumier était journaliste au *Nouvel Observateur*, où il signait également sous le nom de Jacques Mornand. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les questions économiques contemporaines, évoquant aussi bien *les Maîtres du pétrole* que *les Paysans de l'an 2000* ou *Ces banquiers qui nous gouvernent*. Son dernier livre doit paraître en septembre prochain.]

— Anne Chobaut et Claire Chobaut ont l'immense douleur de faire part de la mort de leur mère,

**Henriette CHOBAUT,**

survenue le mercredi 6 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière Saint-Véran, à Avignon (84000), le 11 juillet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Durand,
son épouse,
Mme Marie Durand,
sa mère,
M. et Mme Gabriel Souchal,
ses beaux-parents,
M. et Mme Salah Aoun,
M. et Mme Guillaume Durand,
M. Etienne Durand,
M. Julien Durand,
ses enfants,
M. et Mme Yves Durand, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Philippe Souchal et leurs enfants,
ses frère, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Bourdet, Saccoton, Justal, Rolles,
ses cousins et cousines,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Roger DURAND,**
ingénieur des Mines de Nancy,
directeur général
de Total Indonésie
et directeur de la zone Extrême-Orient
à Total Exploration Production,

survenu le 15 juillet 1988, à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 16 juillet, à 15 heures, en l'église de Toulx-Sainte-Croix (Creuse), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.

4, avenue Erlanger,
75016 Paris.
Bedjun par Toulx-Sainte-Croix,
23600 Boussac.

— Lyon.
Ses enfants,
Janine-Pierre Desgeorge,
Odile et Jacques Bourgogne,
Simone et Henry Pugeat,
Jacqueline-Paul Galland,
André et Micheline Galland,
Françoise et Jacques Desbrosses,
Marie-Claire Chomel,
Ses 46 petits-enfants,
Ses 66 arrière-petits-enfants,
Son arrière-arrière-petit-fils,
Les familles Galland, Thévenin, Puy, Mathey, de Géry,
font part du décès de

**Mme Louis GALLAND,**
née Marthe Thévenin,

le 14 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église d'Yzeron (69), le lundi 18 juillet, à 10 heures.

— Jean et Renée Chaugne,
Leurs enfants,
Toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Solange LEOBON**
survenu le 14 juillet 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu à Saint-Gaultier (36800), le mercredi 20 juillet, à 14 h 30.

— Le Mans.

Mme André Vaccharezza,
son épouse,
M. et Mme Jean-Marc Bouthors,
M. et Mme Jacques Capelle,
ses enfants et beaux-enfants,
Aude, Xavier, Laure, Eric Bouthors, Estelle, Cyril, Emilie Vaccharezza,
ses petits-enfants,
Les familles Gueroult, Aubin, André, Boudet, Robichez,

ont la douleur de faire part du décès subit de

**M. André VACCHAREZZA,**
docteur en droit,
notaire honoraire,

survenu à Pornichet (44), le 9 juillet 1988, à l'âge de soixante-treize ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 12 juillet, en l'église Notre-Dame-de-la-Couture, au Mans.

Cet avis tient lieu de faire-part.
58, avenue du Général-de-Gaulle,
72000 Le Mans.

— Saint-Malo, Londres, Paris, Glomel, Vannes.
Mme Pierre Vallerie, née Simone Cavalan,
son épouse,
M. Pierrick Vallerie,
Mme Marie-Françoise Nedelec-Vallerie, ses enfants et sa petite-fille,
Mme Mariannick Vallerie-Quetglas, ses enfants et sa petite-fille,
M. et Mme Pierre Lemoine
et leurs enfants,
M. et Mme Yves-Gildas Vallerie
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Le chef d'escadron Bernard Vallerie,
Mme Gustave-Henri Vallerie,
Mme Pierre Perou,
Ses frère et belles-sœurs, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ainsi que ses parents et ses nombreux amis,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-sixième année, du

**contrôleur général
des armées (C.R.)
Pierre VALLERIE,**
promotion Saint-Cyr « du Souvenir »,
secrétaire général honoraire
du ministère de la défense nationale,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'Ordre souverain
de Saint-Jean de Jérusalem,
croix de guerre 1939-1945 et T.O.E.,
médaille de la Résistance,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
divers ordres étrangers,
docteur en droit,
ancien maire-adjoint de Saint-Malo,

décédé le 15 juillet 1988 à Saint-Malo, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale de Saint-Malo, le 18 juillet, à 14 heures, et sera suivie de l'inhumation dans l'intimité à Vieux-Vy-sur-Couesnon (I.-et-V.).

*Priez pour lui.*

2, rue Guy-Louvel,
35400 Saint-Malo.
« La Roche-Piatte », Saint-Ideuc,
35400 Saint-Malo.

### Anniversaires

— Le 18 juillet 1980 décédait

le poète

**Gilbert TROLLIET.**

*« In memoriam ».*

— Il y a un an, le 17 juillet 1987, disparaissait

**Gabriel VENTEJOL,**
président d'honneur
du Conseil économique et social.

Sa famille et ses nombreux amis gardent de lui un souvenir particulièrement ému et le recommandent à la pensée de tous.

# AVIGNON 88

## Laurent Malet, méconnaissable oiseau noir


MARC ENGUERAND

*AU naturel, on peut envier son joli visage de blond romantique, éternellement adolescent. Lui, cette image lui pèse, et il la combat. Dans* la Solitude des champs de coton, *de Bernard Marie Koltès, Laurent Malet est méconnaissable : maigrichon, moulé dans un t-shirt en acrylique orange et dans des pantalons écossais fortement zippés, le teint cadavérique sous un chapeau de Skaï, se tenant penché, le cou en avant,* « comme s'il portait le poids de sa vie sur la nuque », *trébuchant dans des poulaines bicolores.* « Je les ai choisies trop grandes, pour la démarche. Mon idée, c'était le clown blanc. Le personnage s'est fait à partir de cette silhouette perchée de héron, de grand oiseau perdu. »

Dans la solitude des champs de coton *met face à face deux hommes à bout de course, qui s'affrontent, affrontement passionnel, jeu de mort qui passe par les mots. Laurent Malet est le « client », un ancien punk. Sur sa route, il rencontre le « dealer ». A la création, c'était Isaach de Bankolé. Celui-ci est parti tourner* Chocolat *avec Claire Denis, et Patrice Chéreau a repris le rôle.*

« Le rôle est écrit pour un Noir, c'est vrai, mais il y avait un vrai problème de temps. On ne trouve pas comme ça des acteurs de la dimension d'Isaach de Bankolé. On avait quinze jours pour tout refaire. Je me souvenais des heures et des heures passées « à la table ». Le problème au départ consistait à contourner l'abstraction. Ces personnages n'ont pas de nom, pas d'identité, il faut les représenter. D'où les transformations physiques pour moi et pour l'autre aussi, avec son faux ventre et ses talonnettes. Je me suis dit : *si on repart de zéro*, on ne va rien faire d'autre que reproduire, et forcément en moins bien parce que Patrice s'ennuiera vite.

» POUR moi, passer d'un partenaire à l'autre change tout, bien sûr. Isaach avait un caractère inaccessible – ce qu'il appelle *« le mystère africain »*. Royal, impérial, il roulait sur lui-même, avec sa faconde, son sourire accroché aux oreilles, et moi j'avais l'impression de glisser sur une vitre. Avec Patrice, j'ai davantage de prise. Disons que l'échange est plus étroit. A mon avis, la pièce parle de façon plus tragique, l'incompatibilité paraît plus irrémédiable parce qu'elle ne vient pas de l'extérieur, comme entre un Noir et un Blanc.

» Isaach a une présence magnifique, il est splendide. Patrice est plus désespéré, plus désespérant. Et puis, quand il a un problème d'acteur, il se casse. Moi, ça me recharge. Ses points de repère sont simples, pas du tout intellectuels. Il a besoin de passer par une identification, par des références personnelles.

» Jouer avec Patrice me *ravit*, c'est *vrai*. Continuer à jouer cette pièce me comble. On n'était pas arrivé au bout et on va peut-être continuer, à *Los Angeles, Moscou*... C'est très important *pour moi*. Pour sortir de mes emplois. J'ai commencé jeune et fort. Ensuite, j'ai l'impression d'avoir tourné avec des gens passionnants, mais pas dans leur meilleur film. Je préfère d'ailleurs avoir travaillé dans un Losey ou un Wajda moyen que dans un bon X ou Y...

» Si j'ai fait vingt-cinq films, ce n'est quand même pas par hasard. J'aimerais qu'on me voie autrement. Le théâtre m'aide. C'est un biais généreux et nécessaire pour ceux qui font du cinéma. Jouer *la Solitude* est vraiment porteur. Quand on a l'impression de toucher enfin la pièce, on se sent un peu intelligent. »

COLETTE GODARD.

*« Tir et Lir », de Marie Redonnet*

## Les chants de la peur

*Alain Françon met en scène la première pièce de Marie Redonnet, autour d'Isabelle Sadoyan et Jean Bouise. Un vieux couple de gens simples dit, simplement, une terreur noire.*

Rien, les murs lisses d'une chambre à peine esquissés, comme crayonnés vivement sur une feuille volante, deux lits de bois, une table et deux chaises ; près de la porte, un tout petit radiateur, seule source de chaleur palpable d'une chambre rêvée plutôt que vraie, bien que par la fenêtre viendra bientôt la rumeur d'un village plus réel.

Un homme, voûté par les années passées sur la selle de sa bicyclette à distribuer le courrier. Dans sa main, deux lettres, l'une de son fils Tir, l'autre de sa fille Lir, qu'il devra lire à sa femme alitée. C'est lundi, et comme tous les lundis, les lettres sont arrivées auxquelles tous deux devront répondre. Puis il faudra attendre, patienter jusqu'à l'autre lundi, pour avoir d'autres nouvelles, pour écrire d'autres réponses.

Tous, nous sommes allés dans des maisons obscures, éloignées de tout, visiter de vieilles personnes fatiguées de la vie mais pas assez fâchées avec elle pour avoir envie de la quitter. Le jour de notre venue, malgré le poids de la solitude et de la fatigue, de la maladie, ces personnes-là avaient trouvé l'énergie de mettre un peu d'ordre chez elles et en elles, la force de laisser poindre un éclat de gaieté dans leurs yeux. Avec *Tir & Lir*, Marie Redonnet nous invite chez un couple de gens simples, séparé de ses enfants, qui n'a déjà plus tout à fait cette énergie, cette force-là. Et pourquoi puisque personne ne sera là pour le voir ?

Pour cette première pièce, l'auteur a imaginé deux personnages piégés, par leur vie propre d'abord mais aussi par les mots. Ils exigent du comédien plus que de l'attention ou de la concentration, une virtuosité certaine : lui est Mub, elle est Mab, tous deux pensent l'un à l'autre, aux enfants, Tir et Lir, à leurs souffrances propres et à leurs souffrances à eux, pourtant loin, qui finissent par se confondre.

### Toute la terreur du monde

Mub lit les lettres des enfants, puis juste après les réponses à ces lettres ; tantôt il commence par Lir, tantôt par Tir, et les lettres s'enchaînent, une quarantaine en tout, très semblables mais toujours différentes. Mab les commente une à une, et ses mots à elle s'enchevêtrent avec ses mots à lui comme avec ceux qu'il vient de lire ou d'écrire. Tout l'art du comédien réside dans une parfaite mémorisation du texte qui lui permet de s'en emparer, certes, mais surtout de le restituer comme s'il s'élaborait en représentation.

La difficulté est encore accrue par le fait que, dans ses pièces comme dans ses romans (*le Monde* daté 13 juillet), Marie Redonnet a choisi d'affronter les enjeux radicaux, les questions essentielles, et s'en va toucher des points d'inconscience terribles, aussi bien chez l'auditeur que chez le comédien, avec la dextérité paradoxalement inquiétante et bienfaisante de l'acuponcteur.

Rien d'anecdotique ni d'accessoire, et rien non plus qui doive être misérable ou pathétique. Dire toute la terreur du monde en nous laissant le droit d'en rire, dire tout le mystère de l'existence en n'en déflorant rien, arpenter les chemins de la douleur en jouissant des abîmes de la souffrance, vivre en attendant mieux, en attendant la fin. Evidemment on pensera à Beckett et à ces êtres qui n'en sont pas, qui n'en sont plus tout à fait, d'autant que l'hommage est patent, mais rendu avec l'impertinence, l'inconscience de vouloir continuer, aller plus loin, ailleurs.

Alain Françon et ses deux comédiens, Jean Bouise et Isabelle Sadoyan, ont réussi à mener de front l'appropriation du texte et son interprétation. Oubliant d'abord la « lecture » psychanalytique, le premier s'en est remis très justement au talent des deux autres et s'est contenté de les accompagner, au sens de l'ami qui fait avec vous un petit bout du chemin.

Dans le décor de Nicolas Sire, bellement éclairé par Joël Hourbeigt, résonnent alors les arpèges mélodieux d'un fort bel adagio, chanté par deux voix virtuoses, des graves tantôt retenus, tantôt martelés par Jean Bouise, aux médiums et aigus d'une extrême légèreté d'Isabelle Sadoyan. Il faut toute l'expérience de ces deux compagnons, toute leur générosité aussi, pour nous laisser entrevoir tant de secrets en eux et en nous-mêmes.

OLIVIER SCHMITT.

★ Jusqu'au 20 juillet, cloître de la Collégiale de Villeneuve, à 22 heures.

*« Jean Cocteau et la danse », à la chartreuse*

## La grâce des années 20

*Les ballets de Cocteau sur papier et en maquettes à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon : des objets d'époque exposés en marge du Festival.*

Entre 1917 et 1924, Jean Cocteau renouvelle en scène l'imagerie d'Epinal. De *Parade* au *Bœuf sur le toit*, des *Mariés de la tour Eiffel* au *Train bleu*, il croque les silhouettes de la rue, de la foire ou de la station de villégiature : des cyclistes et des pompiers, des lutteurs et des acrobates, des joueurs de golf et des tenniswomen. A qui l'accuse de faire en certains de ces ballets « œuvre frivole », il assure qu'il édifie *« une statue de la frivolité »*. C'est sa façon de donner une dimension emblématique à l'éphémère ; autrement dit, de faire de l'art (moderne) avec un quotidien juste un peu « stylisé ».

Plus tard, saisi de cultures et de mythologies, il concevra moins légèrement la poésie et voudra traiter sans sourire du destin tragique de l'homme. On estimera qu'il atteint des sommets avec une Phèdre hiératique de frise grecque, une Dame à la licorne de tapisserie médiévale. En fait, pour le visiteur de l'exposition « Jean Cocteau et la danse », à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, le plus savoureux de l'œuvre « à danser » du poète est dans les traces des futiles objets d'époque d'avant 1924.

Olga Grinda, qui a réalisé cette exposition avec l'aide de la région Languedoc-Roussillon, a réuni quelques belles pièces représentatives de ces années, dont deux affiches des Ballets russes prêtées par le Severin Wunderman Museum de Los Angeles et des originaux des *Mariés de la tour Eiffel* (maquettes de costumes et décor), empruntés au Musée international de la danse de Stockholm.

Les documents sur *le Train bleu* sont particulièrement délectables. Jean Cocteau, qui avait choisi Coco Chanel pour costumière, souhaitait que *« musique, poses et costumes se démodent en quinze jours »*. Le fait est que les aventures de *Beau gosse* et *Perlouse* ont moins marqué la postérité que les célèbres *Mariés*. Pourtant, la grâce des années 20 imprègne ces images et ces textes, aussi intimement que les nouvelles de Fitzgerald. Et, au-delà de cette grâce, on est ébloui par la prodigalité artistique d'un temps où Erik Satie et le Groupe des six signaient les musiques de ballet tandis que Pablo Picasso, Raoul Dufy et son émule Irène Lagut dessinaient les décors.

En tournant cet automne dans plusieurs villes françaises, l'exposition va s'enrichir de pièces nouvellement découvertes par Olga Grinda. Mais le « clou » affectif en restera les brouillons de livret et dessins inédits du *Fils de l'air*, le ballet auquel travaillait Cocteau peu avant sa mort. Curieusement, il retrouvait l'univers populaire de ses années de jeunesse. En *« répétant son acte de révolte contre son milieu bourgeois »*, il associait la philosophie du *Jeune Homme et la Mort* et la poésie faussement quotidienne des *« Mariés »* ou du *Train bleu*. Un rêve inabouti ? Pas tout à fait, car ce ballet sera monté l'an prochain au London Opera Ballet, à l'occasion du centenaire de la naissance de Jean Cocteau.

BERNADETTE BOST.

★ Jusqu'au 21 août à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon ; puis en tournée à Lyon, Montpellier, Cannes et Paris.

**OFF**

## Les paradoxes du Nada Théâtre

Ils ont bourlingué en Europe, au Proche-Orient, en Amérique... avec *Grandir* leur tout premier spectacle. Le Nada Théâtre est une jeune compagnie parisienne créée en 1986 par deux comédiens qui n'en étaient pas vraiment à leurs premières armes : Jean-Louis Heckel et Babette Masson. Ils ont travaillé six ans avec Philippe Genty. Puis ils ont rencontré le Théâtre Ecarlate, et surtout Jean-Louis Barrault pour lequel ils ont signé les manipulations des *Oiseaux* d'Aristophane. Jean-Louis Barrault les aide à produire *Grandir*. Avec ce spectacle, le Nada Théâtre affronte pour la première fois le « Off », en 1986. Le succès dépassa leurs espérances les plus folles.

Deux ans plus tard, ils ne reçoivent toujours pas un centime de subventions, mais viennent avec deux nouveaux spectacles, dont *L'empereur panique* d'après Arrabal, vu cet hiver à Paris avec Guilhem Pellegrin. Celui-ci, aux côtés de Jean-Louis Heckel, est l'un des deux protagonistes d'*Abraham* et *Samuel*, de Victor Haïm, que le Nada Théâtre crée cette année dans le « Off ».

### Ici, rien n'est gratuit

Jean-Louis Barrault a cette fois encore soutenu l'aventure en prêtant son atelier de décors à la Cartoucherie de Vincennes... *« Un luxe, deux mois de répétition. »* En Avignon, en revanche, rien n'est gratuit : 1 800 F de location par jour au Chien qui fume, soit environ 50 000 F pour la durée du Festival, sans oublier la publicité, les défraiements... pour les cachets, il faudra patienter. Pour l'instant, seul le CAC de Niort s'est risqué à acheter à l'avance deux représentations d'*Abraham et Samuel*.

Jean-Louis Heckel n'est pas un fan de la loterie du « Off », mais, joueur ou pas, il lui faut miser, comme tous les autres. *« Sachant qu'en un seul mois on rencontre des acheteurs potentiels et un public populaire, chaleureux... A Paris, il faut ramer deux ou trois mois pour un résultat équivalent, et tout revient encore plus cher »*...

ODILE QUIROT

*Abraham et Samuel* au Théâtre du Chien qui fume, 15 h 15.

**AIX-EN-PROVENCE**

*« La Clémence de Titus »*

## Une sobre magnificence

*(Suite de la première page.)*

Autour de ce couple tragique, la Servilia Elzbieta Szmytka, l'Annius d'Anne Mason, ont les voix rayonnantes et naïves des amoureux sans problèmes.

David Rendall est le plus sympathique des Titus, non plus l'être falot, hésitant entre la vengeance et la clémence, qu'on nous montre trop souvent, mais un monarque juste, un ami fidèle, profondément blessé, qui fait pourtant triompher le bien commun, la magnanimité, un héros très mozartien en fin de compte, comme la comtesse des *Noces* ou Sarastro.

La voix, malgré quelques passages un peu bas, est toujours chaleureuse, d'un style et d'une virtuosité superbe. Et le Publius de Giorgio Surian, « chef de cabinet » dévoué et sourcilleux, d'une grande distinction, se montre digne de son maître.

Quant à l'Ensemble orchestral de Paris, il est devenu un instrument mozartien idéal, lumineux, grave, d'une suprême harmonie, à l'image de son chef, Armin Jordan, qui accompagne avec une telle souplesse les chanteurs et fait resplendir, avec celle de Titus, la gloire ultime de Mozart tel qu'il nous apparaît dans sa tendresse déchirante trois mois avant sa mort.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 18, 23 et 30 juillet (à 21 h 15) en coproduction avec le Théâtre d'Orléans, sous le patronage d'Air France.

**BIBLIOGRAPHIE**

## Le théâtre en Europe dans « Lettre internationale »

La parole seule peut-elle renouveler le théâtre ? Dans son numéro de l'été 1988, *Lettre internationale*, la revue d'Antonin Liehm donne en tout cas « la parole au théâtre » : un dossier dans lequel des critiques, un Suédois, Leif Zern, et un Anglais, Colin Chambers, directeur littéraire de la Royal Shakespeare Company, se demandent chacun pourquoi l'auteur n'a *« aucun pouvoir réel au sein de la compagnie qui, en règle générale, est entièrement contrôlée par le metteur en scène. »*

Thème que reprend un acteur tchèque, Jiri Raban, qui s'interroge sur la place de l'acteur ; tandis qu'un compte rendu – apocryphe – reprend le débat à sa façon dans une *« discussion »* qui se serait tenue à Moscou en 1935, avec Nemirovitch-Dantchenko, Stanislavski, Tretiakov, Meyerhold, en l'honneur d'un célèbre acteur chinois qui n'aura pas le droit de parole !

Dans cette *Lettre internationale* toujours aussi copieuse et volontairement disparate, on trouvera encore un beau texte de Juan Goytisolo, Barcelonais « A la recherche de Gaudi » en... Cappadoce, une longue étude sur « L'irrationnel, hier et aujourd'hui » par Umberto Eco, une série de réflexions sur Berlin, lieu mythique pour des étrangers qui ne sont pas des touristes, tels que le Hongrois Peter Estherazy, le Berlinois de l'Est Lutz Rathenow, l'ex-Allemand de l'Est Hans Joachim Schädlich.

Désormais, outre l'édition française, italienne et espagnole qui existent déjà, *Lettre internationale* vient de paraître en langue allemande, imprimée à Berlin avec un tirage de lancement de 100 000 exemplaires. A quand l'édition anglaise ?...

NICOLE ZAND.

★ *Lettre internationale*, numéro 17. Eté 1988. 84 p., 42 F.

# Culture

## JAZZ

*D'un festival à l'autre*

## Wynton Marsalis, Paris-Montreux

*S'il en faut un qui ne se résigne pas à la défaite de la musique, Marsalis, trompettiste virtuose, sera celui-là.*

Michel Jonasz, Johnny Hallyday, Kassav au programme de Montreux cette année. Lui faire grief de cet éclectisme, qui rend parfois surréaliste son appellation de festival de jazz, ce serait reprocher au caoutchouc cette élasticité qui le rend impropre à tant d'usages, comme disait Alphonse Allais. Claude Nobs, inventeur du Festival, tient la souplesse et l'ouverture pour vertus cardinales du jazz. Miles Davis les illustre mieux que quiconque : ayant congédié le mot, il semble bien décidé maintenant à se défaire de la chose. Dans son orchestre, lui seul et son saxophoniste alto jouent encore avec un son et un phrasé qui doivent quelque chose au jazz. Sa rythmique est strictement, et plutôt lourdement, funk ou pop (l'épuisé *Time After Time*). *Assourdissante aussi.*

Au Paris Jazz Festival, qui se tenait la semaine dernière au Palais des sports, le niveau sonore a cette fois dépassé gaillardement la limite du supportable. Nous protestons, parce que c'est dans notre nature, comme le scorpion d'Orson Welles pique, même contre son propre intérêt. Heureusement, à Montreux, la sonorisation opère juste en deçà du seuil de surdité. On souffre, mais on tient le coup.

*Miles Davis, d'ailleurs,* a mieux joué à Montreux qu'à Paris, où « joué » n'était pas le terme adéquat : il a tenu son contrat, dans le temps minimum, cinquante minutes, pendant lesquelles le fantôme de Larsen a eu maintes occasions de faire son effet et de chasser l'émotion quand celle-ci menaçait. Le jeune public avait l'air de trouver qu'à 5 F la minute, ou 2,50 F, selon les places, le décibel davisien était de bon rapport : personne n'a protesté. La docilité de ce public, sa résignation à la défaite de la musique par le bruit et la facilité sont stupéfiantes.

Wynton Marsalis, qu'on a tenu longtemps et non sans raison pour un puriste arrogant et morne, est en train de faire une démonstration de résistance qu'il faut saluer, sans nécessairement invoquer de grands ombrageux style Kundera ou Finkielkraut. D'abord, Marsalis joue « acoustique », avec une amplification minimum qui respecte le son et la « balance » naturelle des instruments. En quoi il évoque le Modern Jazz Quartet des années 60, mais sans cette déférence à la musique baroque européenne qui rendait suspect, par moments, ce jazz de bon ton. C'était connu déjà : personne, dans toute la musique contemporaine, n'a mieux maîtrisé la trompette que ce jeune homme de vingt-cinq ans qui, entre douze et dix-neuf ans, a consacré au moins quatre heures, tous les jours, à travailler son instrument, et des milliers à en jouer dans toutes les situations musicales possibles, du balloche au concert classique. Fils de jazzman néo-orléanais, c'est *jazzman* qu'il a voulu être, totalement, avec un respect de cette musique qui a été jusqu'à la dévotion guindée pour sa période de plus haut accomplissement, celle des années 60, illustrée par Miles Davis, Thelonious Monk et John Coltrane.

Ces trois références majeures s'entendent en permanence dans le nouveau quintet de Wynton Marsalis. Mais elles ne médusent plus le virtuose. Un album tout juste sorti, réalisé en 1986 avec le quartet qui est resté soudé pendant près de trois ans et qu'on avait entendu en France l'an dernier, montre que dans les conditions favorables d'un club, Marsalis se livre à la musique comme s'il avait enfin vécu cette *« bad romance »*, cette histoire d'amour qui tourne mal, sans laquelle, selon Ben Sidran, il n'est pas de bon jazzman. La rage de jouer, de soulever de terre la Terre elle-même, s'entend enfin derrière les saluts révérencieux aux grands aînés. Toute l'histoire de la trompette, de Roy Eldridge à Fats Navarro, de Miles Davis à Clifford Brown, de Freddie Hubbard à Wynton Marsalis passe à présent dans le jeu de Wynton Marsalis, prouvant ainsi qu'il en est vraiment devenu un souverain historique.

### Décevoir en bien

La preuve définitive a été donnée, à Montreux, par un jeune soliste de l'orchestre de Gerry Mulligan qui sonnait *exactement* comme Marsalis, l'assurance en moins dans la construction du chorus. Seul Dizzy Gillespie, à sa plus grande époque, donnait ce sentiment d'infaillibilité totale. Marsalis ajoute au funambulisme harmonique gillespien, avec de tout autres notes, prises ailleurs dans l'accord, une percussivité qu'aucun trompettiste n'avait cultivée comme lui jusqu'ici. De son précédent quartet, il n'a gardé que Marcus Roberts, le jeune pianiste aveugle qui traite son intrument tout à fait comme Marsalis le sien : avec le respect de son histoire et la fougue d'un amant. A Paris, il a joué un *Blue Monk* qui remontait à James P. Johnson, pour revenir, en traversant Art Tatum, Errol Garner, Monk et McCoy Tyner, à Marcus Roberts lui-même, un grand du piano pour l'éternité.

Le concert parisien, auquel Marsalis, dans cet ingrat Palais des sports, a réussi à donner l'intensité, la concentration, l'intimité d'un « set » en club, restera d'autant plus mémorable qu'il contrastait avec l'exhibition étrangement bavarde et absente de Herbie Hancock, dont le style d'accompagnement saturé semble mal convenir à Michael Brecker, le saxophoniste qui ne connaît pas le silence. A Montreux, ce fut l'inverse : Hancock en forme olympique, Marsalis peinant un peu à faire décoller sa nouvelle rythmique. Ça, c'est le côté imprévisible du jazz. Et tant mieux. Montreux, d'ailleurs, sait aussi « décevoir en bien », comme disent les Vaudois : ainsi Bobby McFerrin, que l'on croyait perdu pour le jazz dans son rôle de gentil organisateur de chorale vacancière, a retrouvé pendant ses *premiers morceaux le charme* rêveur et détendu qui nous avait séduits. Puis il a replongé dans un public qui adore ça et avale tout, même Kenny G, parfait représentant de débilité bruyante, et même l'eau chaude des toilettes, dont la direction du casino a supprimé les robinets d'eau froide, pour faire marcher le bar. Ça, c'est le côté commercial de la Suisse. On fait avec, mais on préfère sans.

**MICHEL CONTAT.**

★ Montreux Jazz Festival : *Marathon Night*, avec Chick Corea, Salif Keita, Courtney Pine, Jean-Luc Ponty, Mongo Santamaria, Yellowjackets, samedi 16. Egalement : Herbie Hancock, Michael Brecker à Nice le 19, à Montpellier le 20. Winton Marsalys à Andorre le 17. Miles Davis au Touquet le 16.

★ Discographie : Wynton Marsalis, *Live at the Blues Alley*, double CD, CBS (import) et *Standard Time*, vol. 1, CBS ; Chick Corea, *Eye of the Beholder*, Gramavision, OMD.

## CINÉMA

*Les dix ans du Cosmos*

## L'été sera russe

Le cinéma Cosmos, relayé par le 14-Juillet Parnasse, fête son dixième anniversaire en beauté avec soixante-dix films russes dont de nombreux inédits, projetés sur dix semaines, du 13 juillet au 20 septembre. La première semaine, consacrée à Tarkovski et ses élèves, est bien entamée, mais on peut revoir *Andreï Roublev*, le samedi 16 juillet, et, dimanche, *la Mort d'Ivan Illitch*. Le festival est projeté également au 14-Juillet Parnasse avec une semaine de décalage. Le cycle Tarkovski (et les autres) reprendra dans cette seconde salle dès le 20 juillet.

La deuxième semaine, consacrée à Klimov et à son épouse Larissa Chepitko (à voir *l'Ascension* de cette dernière), montre un visage méconnu du grave et puissant ex-président de l'Union des cinéastes, celui d'un auteur de comédies caustiques et vives (*Soyez les bienvenus*, *les Aventures d'un dentiste*) et l'intégrale du somptueux *Raspoutine* (2 h 30). Une semaine de Géorgiens paraîtra longuette en compagnie de Tenguiz Abouladze, dont la manière s'appesantit à chaque création nouvelle. On ne manquera pas *Ne sois pas triste* de Gueorgui Danélia.

Début août, on reverra les grands films de Panfilov (*les Débuts*, *Je demande la parole*, etc.), de Iosseliani (*Il était une fois un merle chanteur*, *Pastorale*, *la Chute des feuilles*), et de Paradjavov (*les Chevaux de feu*, *Sayat Nova*, etc.).

L'hommage aux frères Andreï et Nikita Mikhalkov-Kontchalovski est un sans-faute ; tout est bon, *le Premier Maître*, *Sibériade*, *Oncle Vania* d'Andreï, et *Cinq Soirées*, *l'Esclave de l'amour*, *Oblomov*, *Partition inachevée pour piano mécanique*, de Nikita. Fin août, on se calmera un peu avec des films émouvants mais inégaux, où l'on distinguera *le Conte des Contes*, de Youri Norstein, un des maîtres mondiaux du cinéma d'animation. Début septembre, sept films inédits de jeunes cinéastes seront projetés, dont *la Sonate à Kreutzer*, de Mikhaïl Schweitzer, et *Demain, c'était la guerre*, de Youri Kara.

Enfin, une quinzaine de films « libérés » par la « glasnost » clora le festival, avec notamment, *le Nageur*, d'Irakli Kvirikadzé, *Parmi les pierres grises*, de Kira Mouratova, *Le Bonheur d'Assia*, d'Andreï Kontchalovski, et *le Commissaire*, d'Alexandre Askoldov, tous inédits. Nous reviendrons sur la plupart des films cités tout au long du festival et particulièrement sur la quinzaine finale, l'histoire de chacun de ces films clandestins puis autorisés étant souvent édifiante à plus d'un titre.

Dans la mesure où les films sont nombreux et passent en alternance dans deux salles, nous ne pouvons que recommander l'achat du programme, réalisé par Jean Boyenval et Pascale Gallo, pour ne pas vous perdre dans les steppes de cette vaste programmation. Le soleil, le bronzage, c'est finalement démodé. Cette année, l'été sera russe et pluvieux.

**MICHEL BRAUDEAU.**

★ Le Cosmos : 76, rue de Rennes, 6e (45-44-28-80).

★ Le 14-Juillet-Parnasse : 11, rue Jules-Chaplain, 6e (43-26-58-00).

## VARIÉTÉS

*Les Francofolies de La Rochelle*

## Manu Dibango, le catalyseur

*Manu Dibango, cinquante-cinq ans, est le pionnier du jazz africain. La Rochelle lui a rendu hommage.*

Imaginées il y a trois ans par Jean-Louis Foulquier, les Francofolies multiplient rencontres et confrontations musicales dans le cadre du vieux port de La Rochelle et ouvrent toutes grandes les portes d'une aventure francophone bien vivante. Sans doute le festival n'a-t-il pas encore trouvé vraiment ses marques, hésite à s'élargir à des musiques limitrophes. Mais la quatrième édition a été un succès. Il est vrai que les têtes d'affiche s'y sont succédé six jours durant : Jean-Jacques Goldman, Michel Jonasz, Serge Gainsbourg, Catherine Lara, Didier Lockwood, Stephan Eicher, Fabienne Thibeault, Alpha Blondy, Julien Clerc, Johnny Hallyday et Hubert-Félix Thiéfaine.

Plus que jamais, le festival s'est tourné vers l'Afrique. D'abord avec les Têtes brûlées, le quatuor de musiciens-danseurs et chanteurs camerounais devenu la révélation de la saison estivale avec leur mélange de tradition et de sonorités européennes. Ensuite avec la « fête à Manu Dibango » : des échanges autour du pionnier de la musique africaine en France, celui qui servit de tampon entre deux mondes vingt-cinq ans avant l'intervention massive du show-biz.

Manu Dibango est arrivé chez nous à la fin des années 40. Il a pris goût au jazz, alors en pleine vogue, puis a rejoint un groupe congolais à Kinshasa au moment de l'Indépendance. Avec lui, il a tourné deux ans en Afrique. De retour à Paris, il est entré dans une société phonographique comme directeur artistique, à une époque où la musique africaine était le *« bas de catalogue que toute maison de disques se devait de posséder. Les enregistrements se faisaient à Paris avec un budget africain, c'est-à-dire avec presque rien »*. Les disques étaient tous expédiés en Afrique, où la vente n'excédait pas deux mille exemplaires. Plus tard, dans les années 70, Manu Dibango dirigera l'Orchestre de la Radio-Télévision ivoirienne, dont l'influence s'exercera sur toute une série de groupes.

### Confusion et mélanges

Manu Dibango a essuyé les plâtres d'une scène africaine balbutiante. A présent, il produit lui-même ses albums et vient de donner six concerts à Salvador de Bahia en compagnie de Gilberto Gil, avec un groupe composé de musiciens camerounais, zaïrois, sud-africains et français. *« Actuellemnent,* dit-il, *la confusion règne sur la scène africaine. Les musiciens se cherchent doublement : par rapport à l'Occident, par rapport à l'Afrique. Il y a des mélanges heureux, d'autres moins. Il faut laisser aux chanteurs et aux musiciens africains le temps de prendre véritablement en main leur aventure. »*

Pour sa « fête » aux Francofolies de La Rochelle, Manu Dibango avait choisi d'inviter des chanteurs français qui lui avaient mis le pied à l'étrier, comme Nino Ferrer dont il avait été l'organiste dans les années 60. Mais aussi des groupes africains comme Super Diamono, de Dakar, avec qui il a beaucoup tourné et Zao dont on a pu apprécier l'humour... noir.

**CLAUDE FLÉOUTER.**

## MUSIQUES

## Soutien national aux musiques traditionnelles

*« Le ministère de la culture va développer une politique de soutien à la musique traditionnelle française »*, a déclaré vendredi 15 juillet, M. Louis Gautier, conseiller technique auprès du ministre de la culture, à l'occasion des Rencontres internationales de luthiers et maîtres-sonneurs, à Saint-Chartier, dans l'Indre (quatre-vingts facteurs d'instruments anciens, français, britanniques, est-allemands, flamands, plusieurs centaines de musiciens européens et latino-américains, vingt-cinq mille visiteurs).

Les musiques traditionnelles, a souligné M. Gautier, loin d'être une survivance, manifestent une qualité et une jeunesse accrues. *« Il se fabrique en France trois fois plus de cornemuses que de violons »*. Preuve d'un tel engouement : *« La réussite d'un festival comme celui de Saint-Chartier »*, qui s'est développé depuis douze ans sans aucune subvention ministérielle.

Le représentant du ministère a notamment annoncé la création d'un centre national d'information sur les musiques traditionnelles, en collaboration avec la FAMT (Fédération des associations de musiques traditionnelles). Enfin, la seconde édition de *Musiques d'en France*, un guide des musiques et danses traditionnelles publié sous la houlette du ministère par le CENAM (1), a été présentée à Saint-Chartier. *(Corresp.)*.

(1) Centre national d'action musicale, 51, rue Vivienne, 75002 Paris. Tél. : 42-33-38-24.

# Communication

*Le développement du groupe Expansion*

## La difficile reprise en main de « la Vie française » et de « la Tribune »

Pour le groupe Expansion, l'année 1989 sera une année test. Premier éditeur français de presse économique et financière depuis qu'il a racheté, il y a plus d'un an, les journaux de M. Bruno Bertez – *la Vie française*, *l'AGEFI* et *la Tribune*, – le groupe dirigé par M. Jean-Louis Servan-Schreiber est en pleine réorganisation.

Celle-ci sera d'abord placée sous les auspices d'un déménagement. Entre le 10 et le 25 janvier 1989, les quelque dix titres du groupe, auparavant disséminés en sept lieux différents de la capitale, seront rassemblés au nouveau siège du Ponant, dans le quinzième arrondissement, sur l'ancien site des usines Citroën. Un immeuble dont la moitié des locaux appartiennent au groupe Expansion, qui y investira 150 millions de francs. L'informatisation des rédactions – les quotidiens d'abord, les magazines ensuite – devrait suivre. Les négociations avec le Syndicat du Livre CGT à ce sujet battent leur plein depuis juin.

Ce déménagement devrait être accompagné de la création de trois sociétés filiales. La première, L'Opinion, regroupera les quotidiens (*la Tribune de l'Expansion*, *l'AGEFI*, *l'AGEFI-Suisse* et, indirectement, *Cinco Dias*, du groupe espagnol Estructura dont Expansion a récemment acheté 30 % du capital). La seconde, baptisée Expansion, coiffera les magazines (*l'Expansion*, *la Vie française*, *Architecture aujourd'hui*, *Grandes lignes*), la revue *Harvard-l'Expansion* et *la Lettre de l'Expansion*. Enfin, la dernière filiale rassemblera les produits « hors presse » du groupe (annuaires, forums, éditions Hachette-Expansion, formations, etc.).

### Une « digestion » difficile

Fort d'un chiffre d'affaires prévisionnel de 1 milliard de francs en 1988, le groupe de M. Jean-Louis Servan-Schreiber n'a, cependant, pas complètement « digéré » l'acquisition des titres de M. Bertez. *« Ce qui marche le mieux dans notre groupe, c'est ce que nous faisons depuis longtemps : les magazines »*, indique le patron du groupe Expansion.

Doté d'une nouvelle maquette l'automne dernier, le bimensuel *l'Expansion* demeure le premier titre de la presse économique, avec une diffusion garantie de plus de 200 000 exemplaires et un portefeuille publicitaire, qui devrait, en 1988, dépasser les 2 500 pages (contre 2 300 en 1987). *L'Entreprise*, deuxième titre de la presse magazine économique lu par les cadres, selon un récent sondage IPSOS, poursuit sa progression avec une vente moyenne de 70 000 exemplaires et une pagination publicitaire de 1 000 pages. *Architecture aujourd'hui* vend 22 000 exemplaires, dont 50 % à l'étranger. Autant de motifs de satisfaction.

En revanche, *la Vie française* n'a pas encore trouvé sa vitesse de croisière, et son image flotte encore. L'hebdomadaire, pourvu d'une nouvelle maquette depuis son passage dans le groupe Expansion, devrait voir sa formule remodelée à l'automne. M. Servan-Schreiber veut en faire *« un véritable* news magazine *d'affaires, rapide sur les « coups », avec une vraie personnalité, mais qui mettra un an à être forgé »*.

L'ordre des rubriques va être modifié, certaines enrichies et d'autres supprimées. Ce qui devrait se traduire par trois licenciements au sein de la rédaction. Diffusée à 120 000 exemplaires (soit un gain de 8 000 exemplaires cette année), *la Vie française* n'a pourtant pas atteint ses objectifs de publicité et son score de lecture chez les cadres *« reste insatisfaisant »* pour M. Jean-Louis Servan-Schreiber.

Du côté des quotidiens du groupe, le bilan est également nuancé. Le quotidien économique et financier *l'AGEFI* se porte bien, avec une diffusion de l'ordre de 7 000 exemplaires. Un projet de trimestriel *AGEFI-Magazine*, luxueusement mis en pages et destiné à un lectorat de banquiers, d'investisseurs et d'hommes d'affaires est en préparation pour la fin de cette année. Son homonyme en Suisse a aussi le vent en poupe.

### L'avenir du « quotidien d'affaires »

Reste *la Tribune de l'Expansion*. A la fois enfant chéri et sujet d'anxiété du groupe. En janvier, le titre, qui s'appelait alors *la Tribune de l'économie*, a modifié son titre et sa maquette. Sa diffusion, depuis, dépasse 6 000 exemplaires sur Paris-surface et avoisine, selon les responsables du groupe, les 50 000 exemplaires au total (en 1987, le quotidien ne dépassait guère les 35 000).

Mais l'objectif des 70 000 exemplaires et du quadruplement du chiffre d'affaires publicitaire fin 1989 semble loin. La publicité commerciale et financière, victime de l'arrêt du programme de privatisations, ne rentre guère. Les actionnaires de *la Tribune de l'Expansion* (le groupe Expansion, Dow Jones, Moët-Hennessy, la Compagnie générale des eaux et la Société lyonnaise de banque) se sont fixé pour date-butoir le début de l'année prochaine. D'ici là, la pagination et la rédaction du quotidien économique, dont M. Servan-Schreiber veut faire *« un véritable quotidien d'affaires »*, devraient être renforcées, la maquette améliorée. Cela n'empêche pas les craintes au sein de la rédaction, qui s'inquiète d'un hypothétique arrêt du titre en janvier 1989 ou de sa vente. Le journal perd, il est vrai, 30 millions de francs par an pour un chiffre d'affaires de 110 millions de francs.

M. Servan-Schreiber se veut pourtant rassurant. *« Nous nous sommes donné trois ans pour relancer* la Tribune *et la rendre profitable. Nous avons là un titre dont la montée est progressive. »* Il admet pourtant que « la Tribune *est lourde pour un groupe comme le nôtre »*.

Malgré ses difficultés de « digestion » de certains titres, le groupe de M. Servan-Schreiber caresse plusieurs projets : outre le trimestriel *AGEFI-Magazine*, il prépare l'édition d'une lettre reprenant la presse économique et financière étrangère, ainsi qu'une série d'émissions avec TF 1.

**YVES-MARIE LABÉ.**

## Le « Courrier Sud » de Toulouse ne paraîtra pas cet été

Le quotidien toulousain *Courrier Sud* arrête sa parution pendant les vacances. Dernier né des quotidiens toulousains – le premier numéro date du 6 juin, – il avait succédé à l'hebdomadaire du même nom, créé en février 1986. Son but était de concurrencer *la Dépêche du Midi*.

Malgré un prix de vente relativement bas (3,50 francs) et une volonté affichée d'indépendance, mais *« une sensibilité proche de l'opposition actuelle »*, *Courrier Sud* n'a finalement pas tenu son pari : depuis le 1er juillet, sa vente a baissé environ de moitié (de 7 000 à 3 000 ou 4 000 exemplaires). M. Michel Demelin, rédacteur en chef de *Courrier Sud*, a toutefois annoncé que *« le journal redémarrerait en septembre avec une distribution nouvelle et des formules d'abonnement originales »*.

● **M6 va diffuser 24 heures sur 24.** – Après la Cinq et TF1, M6 se lance dans la diffusion non-stop de ses programmes. Depuis le 17 juillet, la chaîne émet 24 heures sur 24. Sa nouvelle grille de programmes prévoit notamment chaque nuit la diffusion de Sexy Clips, suivie de la rediffusion de quelques séries françaises (*la Misère et la gloire*, d'Henri Spade, le 17 juillet à 0 h 40 et 4 h 35...), ainsi que des émissions et documentaires, reprises du programme de la journée.

## Une lettre de la Société des journalistes des rédactions nationales de Radio-France

*A la suite de l'article « Radio-France : la guerre des clans » (le* Monde *du 9 juillet), où nous signalions l'existence de deux sociétés de journalistes rivales au sein de la chaîne publique, nous avons reçu de la Société des journalistes des rédactions nationales de Radio-France la lettre suivante :*

Il n'est pas obligeant d'assimiler notre entreprise à un phénomène de clan. Certes, nous n'avons pas été, à l'instar de l'autre société des rédacteurs, portés sur les fonts baptismaux sous couvert d'une direction obligeante. Pour autant, nous n'entendons pas fonder notre action sur une hostilité de principe à la direction actuelle, pas plus d'ailleurs qu'à l'endroit de toutes directions futures.

Plus largement, le terme de « clan » appliqué à notre initiative nous paraît inapproprié, tant il contrevient à l'idée que nous nous faisons de ce que doit être une société de journalistes : l'expression collective et rassemblée de journalistes soucieux de veiller à leur indépendance et au respect des règles déontologiques.

On ne comprendrait pas, sans cela, ni notre immédiate adhésion à la Fédération française des sociétés de journalistes, présidée par Denis Perrier-Daville, ni notre attachement de principe à l'unicité souhaitable d'une telle association, ni, enfin, notre volonté de réduire, dans des conditions démocratiques, cette incongruité que constitue, à l'évidence, l'existence de deux sociétés de journalistes pour une seule entreprise de presse.

# théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les concerts

La Cinémathèque

Les exclusivités

# Spectacles

## Samedi 16 - Dimanche 17 juillet

# théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

**LE CARREFOUR DES TROIS BROUILLARDS.** Le Lucernaire, Th. Rouge (45-44-57-34), 18 h 30.

**L'ECHANGE**, 20 h 30 ; **DIEU QU'IL EST TARDIEU**, 18 h 30, Roseau Théâtre (42-71-30-20).

**LES APPARENCES SONT TROMPEUSES.** Montreuil, salle Berthelot (48-58-65-33), 20 h 30.

**TROP C'EST TROP.** Berry (43-57-54-55), 20 h 30.

**JOURNAL D'UN LOUP-GAROU.** Tourtour (48-87-82-48), 19 h.

**LE CANAPÉ BLEU.** Montreuil, salle Berthelot (48-58-65-33), 20 h 30.

## *Les autres salles*

**ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE)** (45-89-43-22). La Colonie : 20 h 30.

**BERRY** (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. La Nuit suspendue : 20 h 30.

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24). *Si jamais je te pince : 18 h et 21 h*, dim. 15 h 30.

**CAFÉ DE LA GARE** (42-78-52-51). 20 h 15 : Smain.

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 19 h 30 et 21 h 30.

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

**COMÉDIE-FRANÇAISE** (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Jeu de l'amour et du hasard suivi par Le legs : 20 h 30, dim. 20 h 30. Le Legs précédé de le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30, dim. 20 h 30. ▷ Dim. Le Bourgeois gentilhomme : 14 h.

**CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE)** (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30, dim. 17 h.

**EDGAR** (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

**ESPACE ACTEUR** (42-23-90-90). Le Prince travesti IVe Festival de la butte Montmartre : 21 h.

**ESPACE MARAIS** (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30, dim. 19 h 30.

**FONTAINE** (48-74-74-40). Chant dans la nuit : 15 h, dim. 15 h, mer., ven. 18 h 30. Concours de circonstances : 18 h et 21 h.

**GUICHET MONTPARNASSE** (43-27-88-61). La Basse Epoque : 20 h 30.

**HOTEL DE LA MONNAIE (SALLE DUPRE)** (40-46-56-66). L'Epreuve : 20 h 30. A quoi rêvent les jeunes filles ? : 22 h 15.

**HUCHETTE** (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

**JARDIN SHAKESPEARE** (42-71-44-06). Sam. et dim., à 15 h : l'Ile des Esclaves.

**LA BASTILLE** (43-57-42-14). Voyage autour de ma chambre : 19 h 30. Trois voyageurs regardent un lever de Soleil : 21 h.

**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

**LE GRAND EDGAR** (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

**LE PROLOGUE** (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30 et 21 h.

**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

**MARIE STUART** (45-08-17-80). Une bouteille à la mer : 18 h 30. Il y a des salauds qui pillent le cœur des femmes : 20 h 30.

**MATHURINS** (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 18 h et 21 h.

**MATHURINS (PETITS)** (42-65-90-00). Frisette : 15 h, mer., jeu., ven., lun., mar. 18 h 30.

**MICHEL** (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30.

**MICHODIÈRE** (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 17 h 30 et 21 h.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15.

**MONTPARNASSE (PETIT)** (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h, dim. 15 h 30.

**MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE** (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h, mer., ven., dim., lun. 16 h, jeu. 14 h et 15 h.

**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 30 et 21 h 30.

**ODÉON (PETIT)** (43-25-70-32). La Force de tuer : 18 h, dim. (dernière) 18 h.

**ŒUVRE** (48-74-42-52). Exercices de style : 17 h 30 et 20 h 45.

**PALAIS ROYAL** (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h.

**POCHE-MONTPARNASSE** (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

**POTINIÈRE** (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30, dim. 15 h.

**ROSEAU-THÉATRE** (42-71-30-20). Finie la comédie : 20 h 30.

**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h.

**THÉATRE DE DIX HEURES** (42-64-35-90). Va donc mettre au lit tes ratures : 18 h 30. Enfin Bénureau : 20 h 30, dim. 16 h. 22, v'là du fric : 22 h.

**THÉATRE DE LA MAIN D'OR** (48-05-67-89). Salle I. L'Etranger : 20 h 30. L'Ecume des jours : 22 h. Salle II. Les Bonnes : 20 h 30.

**TINTAMARRE** (48-87-33-82). Barthélémy : 18 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

**TOURTOUR** (48-87-82-48). La Voix humaine : 20 h 30.

**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h.

## *Cafés-théâtres*

**AU BEC FIN** (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 19 h et 20 h 30. L'Instant Prévert : 22 h 15. Le Transamour : 23 h 30.

**AU CAF'MONGE** (43-37-52-44) Croqu'show : 22 h.

**BLANCS-MANTEAUX** (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Observateurs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

**CAFÉ D'EDGAR** (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15 et 23 h 45. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

**CAFÉ DE LA GARE** (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15. Le Knack et comment l'avoir : 22 h 15.

**CAVE DU CLOITRE** (42-39-42-42). Famo Sapiens : 22 h 45.

**EDGAR III** (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

**LE GRENIER** (43-80-68-01). Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

**MON PETIT CAFÉ-THÉATRE** (45-22-78-70). Folies douces : 21 h 30.

**PETIT CASINO** (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

**POINT-VIRGULE** (42-78-67-03). Gilles Butin : 18 h 30. La Genèse de Putinkon : 20 h. Vous avez dit Bigard : 20 h, dim. 20 h, mer., jeu., ven. 22 h 45. Nos désirs font désordre : 21 h 30 et 24 h.

**TAC STUDIO** (43-73-74-47). Consultations, suivi du Piège de la méduse : 21 h, dim. 16 h.

## *Les concerts*

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU** (42-77-11-12). Musiques électroacoustiques, 18 h 30. Œuvres de T. Mayuzumi, T. Takemitsu (sam.). Œuvres de L. Berio, B. Maderna, H. Pousseur, J. Cage (lun.). Dans le cadre de Musique années 50, Studio 5, 5e étage. Entrée libre.

**ÉGLISE DES BILLETTES** (42-72-38-79). Ensemble de cuivres Polyphonie, 21 h. Dir. François Merlin, J.-F. Devillier (orgue). Œuvres de Moussorgski, Mouret, Gabrieli, Dowland. Gabriel Fumet, Ichiro Nodaira, 17 h dim., 21 h mar. Flûte, piano. Œuvres de Debussy, Fauré, Poulenc, Roussel. Bruno Matthieu, 10 h, dim. Orgue. Œuvres de Bach. Entrée libre.

**ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE** (42-23-55-28). Orchestre Ad Artem de Paris, 18 h 30. Dir. Dominique Fanal. Œuvres de Vivaldi, Bach, Mozart. Trio mandolines et clavecin, 21 h, dim. C. Schneider, D. Meyer (mandolines), S. Pecot-Douatte (clavecin). Œuvres de Beethoven, Corelli, Canciello, Vivaldi.

**ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE.** Philharmonie de chambre, 21 h. Dir. Roland Douatte, Stefan Rodesco (violon). « Les Quatre Saisons » de Vivaldi.

**ÉGLISE SAINT-MERRI.** Diane K. Huling, Michael Appleman, 16 h, dim. Piano, violon. Œuvres de Debussy, Beethoven. Entrée libre. Miklós Schon, 21 h, sam. Récital de piano. Œuvres d'Albeniz, Beethoven, Chopin, Ravel. Entrée libre.

**MUSÉE DE CLUNY** (47-24-26-34). Camerata de Paris. Jusqu'au 14 août. 17 h. N. Maison (soprano), E. Polonska (harpe), I. Quellier (vielle), J. McLean (flûte), A. Quellier et J.-L. Pinna (danse). Chor. G. Canova, D.-C. Colonna, réalisation mus. E. Polonska. Musique et danse Moyen Age, Renaissance, Baroque. Salle des thermes. Dans le cadre du Festival de l'art vivant.

**MUSÉE D'ORSAY** (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre. *Tous les dim.* 16 h. Piano. E. Conquer (violon), E. Watelle (cello). Entrée libre.

**NOTRE-DAME DE PARIS.** Wolfgang Capek, 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Bach, Liszt, Heiller, Gigout, Nibelle. Entrée libre.

**SQUARE VIOLET.** Pavillon chromatique.

## *Opéras*

**OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER** (47-42-53-71). Faust. 19 h 30. Opéra en cinq actes de Charles Gounod, livret de J. Barbier et M. Carré. Mise en scène J. Lavelli, dir. musicale A. Lombard, avec A. Cupido, J.-P. Courtis, D. Soviero, B. Schexnayder. Norma. 19 h 30 (dernière). Opéra en deux actes de V. Bellini, livret de F. Romani. Mise en scène P.-L. Pizzi, dir. musicale M. Valdès. Avec G. Giacomini, D. Kavrakos, M. Lagrange, M. Dupuy. 3 h 15.

**THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE.** Il Giardino d'amore. 17 h. Opéra baroque de Haendel, par la compagnie Devaux-Daumas. Mise en scène Christian Daumas, dir. musicale Denis Laborde, Ensemble instrumental franco-polonais. Avec R. Akiyama (soprano), J.-C. Keck (ténor), L. Naouri (baryton).

# cinéma

## *La Cinémathèque*

### PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

#### SAMEDI

Astonished (1987, v.o.), de Jeff Kahn, 15 h ; les Enfants de Salem (1987, v.o.s.t.f.), de Larry Cohen, 17 h ; The Wall Shootin'Match (1980-1981, v.o.), de Eagle Pennell, 19 h ; Un héros de Tokyo (1935, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

#### DIMANCHE

It's alive (1973, v.o.s.t.f.), de Larry Cohen, 15 h ; Northern Lights (1978, v.o.s.t.f.), de John Hanson et Rob Nilsson, 17 h ; A cukoo in the nest (1933, v.o.), de Tom Walls, 19 h ; l'Athlète vedette (1937, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

### SALLE GARANCE CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

#### SAMEDI

Le Cinéma français des années cinquante : A bout de souffle (1959), de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; Archimède le clochard (1958), de Gilles Grangier, 17 h 30 ; Avant le déluge (1953), d'André Cayatte, 20 h 30.

#### DIMANCHE

Le Cinéma français des années cinquante : les Quatre Cents Coups (1969), de François Truffaut, 14 h 30 ; la Bête à l'affût (1959), de Pierre Chenal, 17 h 30 ; le Salaire de la peur (1952), de Henri Georges Clouzot, 20 h 30.

### VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

#### SAMEDI

De Barbès à Montmartre : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Bichat : le 18e arrondissement vu à travers les actualités, Actualités Gaumont, Un grand patron (1951) d'Yves Ciampi, 14 h 30 ; Enfants de Barbès et de Montmartre : la Goutte d'or (1971) de Jean-Pierre Olivier de Sardan, Enfants des courants d'air (1959) de E. Luntz, les Bottes de sept lieues (1971) de F. Martin, 16 h 30 ; le Mal de vivre : Bande annonce : le Grain de sable (1982) de Pomme Meffre, Paris vu par... vingt ans après (1984) de Philippe Venault, Frédéric Mitterand, Vincent Nordon, Philippe Garrel, Bernard Dubois, Chantal Ackerman, la Vie à l'envers (1964) d'Alain Jessua, 18 h 30 ; Milieu Montmartrois : *Bande annonce : Bob le flambeur* (1956) de Jean-Pierre Melville, Touchez pas au grisbi (1954) de Jacques Becker, 20 h 30.

#### DIMANCHE

De Barbès à Montmartre : Une journée ordinaire à la goutte d'or : Bande annonce : les ambassadeurs (1975) de Naceur Ktari, Visages de la goutte d'or (1984) de Gérard Lopez, Etoile aux dents (1971) de Derri Berkani, 14 h 30 ; Un Montmartrois au-delà de tout soupçon : Montmartre en couleur (1946) de Jean-Claude Bernard, Sheila chante Petite fille de Français moyen (1968) de E. Matalon, l'Impossible Monsieur Pipelet (1955) d'André Hunebelle, 16 h 30 ; Quartier chaud : Tatouages (1986) de Stéphane Frances, Hervé François, Laurent Guillaumat, Ma Dernière Nuit à la Goutte d'Or (1984) de Daniel Duval, Habibi (1983) de F. Prenant, 18 h 30 ; Errance : Bande annonce : la Vie à l'envers (1964) d'Alain Jessua, le Grain de sable (1982) de Pomme Meffre, 20 h 30.

## *Les exclusivités*

**ACTION JACKSON** (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**LES AILES DU DÉSIR** (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

**AMÈRE RÉCOLTE** (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**AMSTERDAMNED** (*) (Hol., v.f.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

**LES ANNÉES SANDWICHES** (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**AU REVOIR LES ENFANTS** (Fr.-All.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**BAGDAD CAFÉ** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

**BIRD** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

**LA BOHÈME** (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

**CHOCOLAT** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**CONTRAINTE PAR CORPS** (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

**CRY FREEDOM** (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

**DE BRUIT ET DE FUREUR** (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**LE DERNIER EMPEREUR** (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

**DOUBLE DÉTENTE** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**ECLAIR DE LUNE** (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

**EDDIE MURPHY SHOW** (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**EL DORADO** (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**EMMANUELLE 6** (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; *Le Gambetta*, 20e (46-36-10-96).

**EMPIRE DU SOLEIL** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS** (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**LE FESTIN DE BABETTE** (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

**LES FEUX DE LA NUIT** (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**FLIC OU ZOMBIE** (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**FRANTIC** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**GÉNÉRATION** (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**LES GENS DE DUBLIN** (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LE GRAND BLEU** (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LE GRAND CHEMIN** (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

**LA GRENOUILLE ET LA BALEINE** (Can.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

**HAIRSPRAY** (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

### LES FILMS NOUVEAUX

**L'ATTAQUE DES MORTS-VIVANTS.** (*) Film italien de Claude Milliken, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LA LÉGENDE DU LAGON.** Film Nouvelle Zélande d'Yvonne Mackay, v.f. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

**JUILLET EN SEPTEMBRE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

**LIAISON FATALE** (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**LONGUE VIE A LA SIGNORA** (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**MANIAC COP** (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**MATADOR** (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

**MÈRE TERESA** (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

**LA MÉRIDIENNE** (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**MILAGRO** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

**MON PÈRE C'EST MOI** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

**MR LUCKY** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

**NEUF SEMAINES ET DEMIE** (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

**NUIT DE FOLIE** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**L'ŒUVRE AU NOIR** (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

**PANICS** (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**POLICE ACADEMY 5** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**POWAQQATSI** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LES PRÉDATEURS DE LA NUIT** (*) (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**PUBLIVORE** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LES PYRAMIDES BLEUES** (Fr.-Mex.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

**LE QUATRIÈME PROTOCOLE** (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR** (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**SEPTEMBER** (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**LA SORCIÈRE** (It.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**THE GATE** (Can., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

**THE KITCHEN TOTO** (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**TWIST AND SHOUT** (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**TYPHOON CLUB** (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**UN ENFANT DE CALABRE** (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**UN MOIS A LA CAMPAGNE** (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

## *Les grandes reprises*

**A BOUT DE SOUFFLE** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU** (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

**AIR FORCE ACADEMY** (, v.f.) : Club, 9e (.

**LES AMOURS D'UNE BLONDE** (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

**LES ARISTOCHATS** (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**DE SABLE ET DE SANG** (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

**DERSOU OUZALA** (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

**DESPAIR** (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

**DEUX SUPER-FLICS** (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**DIRTY DANCING** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LES DIX COMMANDEMENTS** (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

**DOCTEUR FOLAMOUR** (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

**DONNE-MOI TES YEUX** (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

**LE PACTE** (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

**PAISA** (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**PANDORA** (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**PETER PAN** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LA PEUR** (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

**TAXI DRIVER** (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**LA VIEILLE DAME INDIGNE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

**VIOLENCE ET PASSION** (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

**VOYAGE EN ITALIE** (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 juillet à 0 heure et le dimanche 17 juillet à 24 heures.**

Le flux de Nord-Ouest permettra à une perturbation « atlantique » de traverser les régions de la moitié nord. Etant donné que le champ de pression reste élevé sur le pays, cette perturbation ne sera pas très active. Les remontées d'air chaud et instable dues à la dépression située sur le Portugal ne concerneront que les Pyrénées dimanche soir.

**Soleil au Sud mais il pleuvra faiblement au Nord.**

Sur la moitié Nord le ciel restera gris. Les petites pluies toucheront le matin les régions allant des Pays de Loire et de la Bretagne à l'Ile de France et au Nord. Elles se décaleront au fil des heures vers le Nord-Est. En fin de journée, il pleuvra encore par endroits de la Haute-Normandie à la Touraine, au Centre, aux Alpes du Nord, jusqu'aux frontières du Nord et du Nord-Est.

Après leur passage, le ciel restera chargé de l'embouchure de la Loire à la Bretagne et au Cotentin.

Des nuages également de la Vendée et des Charentes au Massif Central, mais dans l'après-midi des éclaircies se ménageront une petite place.

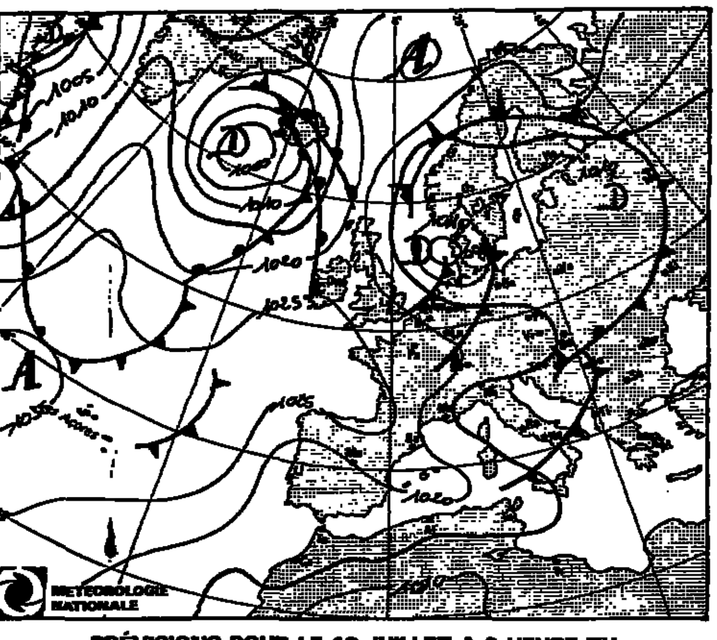
Les régions méridionales bénéficieront d'un ciel bleu dès le début de journée. Le mistral, modéré le matin, cessera en cours de journée.

Sur les autres régions de la moitié Sud, les éclaircies deviendront belles vers la mi-journée. Mais le ciel se voilera *par la suite sur le sud de l'Aquitaine et* de Midi-Pyrénées. Des ondées orageuses éclateront le soir sur les Pyrénées.

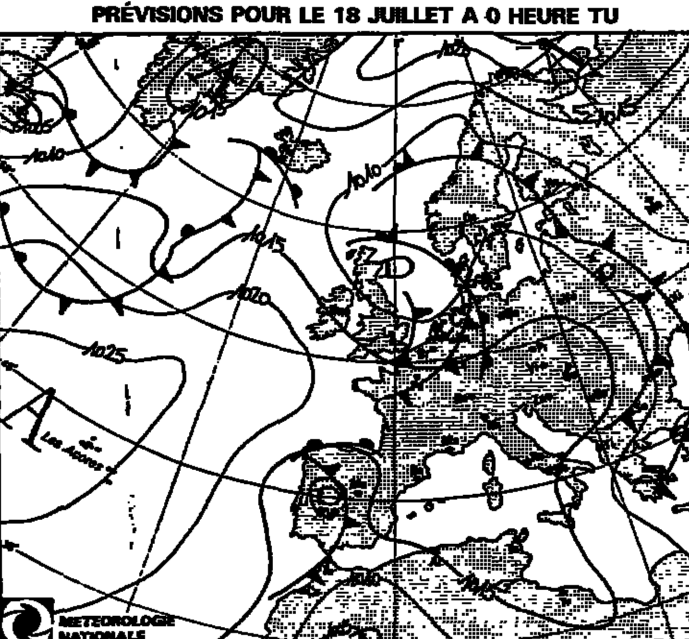
Le thermomètre variera de 9 à 18 degrés dans la nuit prochaine. C'est du Sud-Ouest au Massif Central qu'il fera le plus frais.

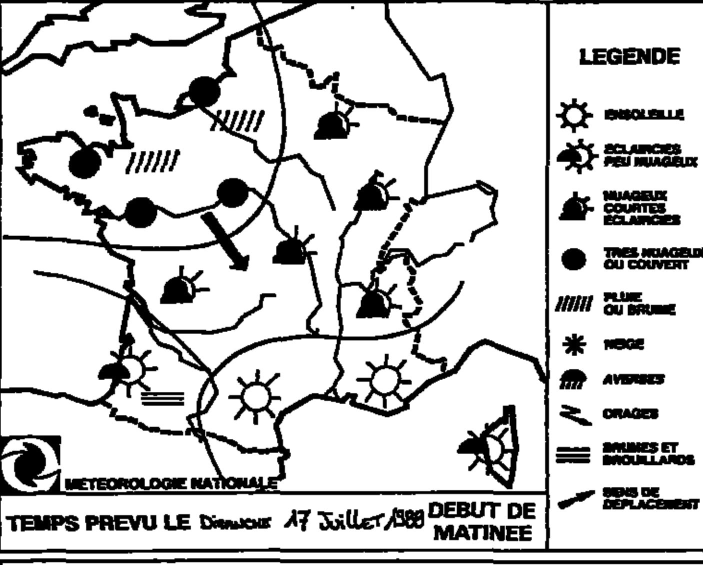
La journée sera fraîche sur la moitié Nord, il fera de 18 à 23 degrés. Plus au Sud, le thermomètre variera de 26 à 30 degrés.

SITUATION LE 16 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU




PRÉVISIONS POUR LE 18 JUILLET A 0 HEURE TU




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-7-1988 à 6 heures TU et le 16-7-1988 à 6 heures TU — le 16-7-1988

| | | | |
|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | |
| AJACCIO | 26 | 13 | N |
| BIARRITZ | 20 | 13 | N |
| BORDEAUX | 21 | 11 | D |
| BOURGES | 19 | 9 | B |
| BREST | 17 | 11 | N |
| CAEN | 18 | 10 | N |
| CHERBOURG | 16 | 12 | C |
| CLERMONT-FERR. | 16 | 12 | N |
| DIJON | 17 | 12 | C |
| GRENOBLE St-M-H | 20 | 13 | N |
| LILLE | 17 | 12 | N |
| LIMOGES | 16 | 10 | D |
| LYON | 19 | 14 | N |
| MARSEILLE-MAR. | 22 | 16 | D |
| NANCY | 15 | 13 | C |
| NANTES | 21 | 9 | D |
| NICE | 26 | 21 | D |
| PARIS-MONTS. | 19 | 12 | C |
| PAU | 20 | 10 | D |
| PERPIGNAN | 25 | 17 | D |
| RENNES | 20 | 9 | D |
| ST-ETIENNE | 17 | 12 | C |
| STRASBOURG | 18 | 13 | P |
| TOURS | 18 | 8 | N |
| TOULOUSE | 22 | 13 | D |
| POINTE-A-PITRE | 32 | 23 | D |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 29 | 17 | D |
| AMSTERDAM | 17 | 13 | P |
| ATHÈNES | 33 | 23 | D |
| BANGKOK | 30 | 26 | C |
| BARCELONE | 25 | 16 | N |
| BELGRADE | 26 | 17 | P |
| BERLIN | 21 | 13 | P |
| BRUXELLES | 14 | 12 | P |
| LE CAIRE | 34 | 23 | C |
| COPENHAGUE | 20 | 15 | A |
| DAKAR | 30 | 27 | D |
| DELHI | 31 | 27 | C |
| DJERBA | 30 | 25 | C |
| GENÈVE | 17 | 9 | N |
| HONGKONG | 32 | 27 | D |
| ISTANBUL | 31 | 21 | D |
| JÉRUSALEM | 28 | 18 | D |
| LISBONNE | 32 | 19 | D |
| LONDRES | 20 | 9 | N |
| LOS ANGELES | 24 | 18 | D |
| LUXEMBOURG | 14 | 11 | P |
| MADRID | 31 | 14 | D |
| MARRAKECH | 42 | 21 | D |
| MEXICO | 25 | 13 | A |
| MILAN | 26 | 18 | N |
| MONTRÉAL | 27 | 18 | C |
| MOSCOU | 29 | 18 | D |
| NAIROBI | 19 | 14 | C |
| NEW-YORK | 32 | 24 | N |
| OSLO | 20 | 13 | C |
| PALMA-DE-MAL. | 26 | 17 | N |
| PÉKIN | 28 | 23 | P |
| RIO-DE-JANEIRO | – | – | – |
| ROME | 28 | 19 | N |
| SINGAPOUR | 31 | 28 | C |
| STOCKHOLM | 23 | 13 | B |
| SYDNEY | 17 | 13 | P |
| TOKYO | 25 | 21 | P |
| TUNIS | 33 | 22 | N |
| VARSOVIE | 23 | 15 | P |
| VENISE | 18 | 14 | C |
| VIENNE | 19 | 13 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 4788**

HORIZONTALEMENT

*I. Travaillent grâce à ceux qui jouent.* – II. Membre d'un célèbre trio. Visibles sur certaines aiguilles. – III. Ceux qui mettent la main dessus lèvent aussi le pied. Dépourvu d'une certaine fraîcheur. Pour celui qui juge utile d'en rajouter. – IV. Pronom. A plus d'une bouche à nourrir. Ne s'est certes pas montré assez exigeant. – V. Gonfle un affluent de la Seine. Intervient dans de multiples préparations. Arrive à nos oreilles ou bien passe par le nez. – VI. De quoi remonter la pente. Ne fait certes pas passer un mauvais quart d'heure. – VII. Ne suffit pas à contrarier celui qui a promis de ne pas ouvrir *la* bouche. – VIII. Avec lui, on ne peut pas dire qu'il n'y a rien à voir. Poussées de fièvre. Les quatre saisons. Donne le meilleur d'elle-même. – IX. Retarde une chute. Entraîne des évasions. Peuvent, malgré tout, voir les choses en grand. – X. Où vont régulièrement ceux qui travaillent comme des bœufs. Cela peut être un homme de premier plan. – XI. Porte des patins. Fait une exposition. Adverbe. – XII. Tentative opérée en vue d'obtenir un changement de direction. Incident technique. – XIII. Entendu lors de certains échanges. Pronom. Saisir sans les mains. En France. – XIV. Cité espagnole. Fut envoyé au loin. Tel qu'on a sans doute été amené à boucher des trous. – XV. Frappées plus ou moins fortement. Sépare le bon grain de l'ivraie.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | | | | ■ | |
| II | | | | | | | ■ | | | | | | | | |
| III | | | | | | ■ | | | | | | | ■ | | |
| IV | | | ■ | | | | | | | | ■ | | | | |
| V | | | | | ■ | | ■ | ■ | | | | ■ | | | |
| VI | | | | | | | | | | ■ | | | | | |
| VII | | ■ | | | | | | | | | | | | ■ | |
| VIII | | | ■ | | | | | | ■ | | | ■ | | | |
| IX | ■ | | | | | ■ | | | | ■ | | | | | |
| X | | | | | | | ■ | | | | | | | ■ | ■ |
| XI | | | | | ■ | | | | | | | | ■ | | |
| XII | | ■ | | | | | | | | | ■ | | | | |
| XIII | | | | ■ | | | ■ | | | | | ■ | | | |
| XIV | | | | | ■ | | | | ■ | | | | | | |
| XV | | | | | | | ■ | | | | | | | | |

VERTICALEMENT

1. Ça n'est pas terminé pour lui quand les carottes sont cuites. Y allait par quatre chemins. – 2. A le bec crochu. Où il en est un pour lequel cela finit par chauffer. Sera adapté. – 3. Son apparition a fait grincer des dents. Accompagne une action. Pour lui, bien des choses ne sont pas à dire. – 4. Appelé à rester obscur parce que ne permettant pas de faire la lumière. Qui s'est donc mieux fait connaître. – 5. Reste couvert quand le temps est mauvais. Reste derrière nous quand il nous faut aller de l'avant. Note. – 6. Cause de renoncement. Donner matière à se réjouir. Se révèlent fort *utiles* quand *elles* sont tenues à « l'écart ». – 7. En avant. Perdit sa moitié. Conjonction. – 8. Pour celui qui a le pied à l'étrier. Font parfois ressentir de l'amertume. – 9. Personne à charge. N'est pas sans intérêt pour celui qui a décidé de serrer la vis. – 10. Elle et lui. Possessif. Utilisés par ceux qui n'hésitent pas à nous faire la peau. – 11. Dame qui fait le trottoir. S'intéressa à certains bruits. En sa présence, d'aucuns se gardent bien de chipoter. – 12. Est à quelques kilomètres de la mer. En moins. N'eut pas à regretter d'être tombé sur un bec. Exclamation. – 13. Lettres de noblesse. Endroit où se font de nombreuses « réceptions ». Ne concerne évidemment pas celui qui n'a rien à déclarer. – 14. Tel qu'il est possible de s'en payer plus d'une tranche. Tête de série. Endroits où l'on pose souvent des filets. – 15. Des hommes que *certains vices sont à même de fortement* contrarier. Père de famille nombreuse.

**Solution du problème n° 4787.**

*Horizontalement*

I. Prématuré. – II. Hamac. Rot. – III. Amitié. IV. Rée. Ans. V. Mate. Bide. VI. Autobus. VII. Elite. – VIII. Immenses. – IX. Eue. Sil. – X. Néon. Ta. – XI. Sot. Urnes.

*Verticalement*

1. Pharmaciens. – 2. Rameau. Mu. – 3. Emiettement. – 4. Mât. Eole. – 5. Acis. Biniou. – 6. Buts. Nr. – 7. Ur. Aisées. – 8. Round. Site. – 9. Et. Sets. Las.

GUY BROUTY.

## ÉDITION

### Les Centres Leclerc condamnés à vendre les livres au prix imposé

En dépit de la loi, dite « loi Lang sur le prix unique du livre », qui impose que les livres soient vendus, en France, à un prix fixe, les Centres Leclerc avaient décidé de passer outre et de consentir des rabais (1). Après une plainte du syndicat des libraires de Normandie, contre un centre Leclerc de la région, l'affaire avait été portée devant la cour de justice européenne de Luxembourg. M. Edouard Leclerc, fondateur des centres qui portent son nom, estimait en effet que la loi française sur le prix unique était en contradiction avec les règles de libre concurrence de la Communauté européenne.

Les juges de Luxembourg viennent de lui donner tort. Ils ont estimé qu'un Etat membre était libre d'instaurer une législation telle que celle sur le prix unique du livre. Ils ont affirmé que cette législation devait s'appliquer à tous les détaillants, *« pour peu qu'elle ne nuise pas au principe de libre circulation des marchandises »*. Il n'existe aucune procédure d'appel contre les arrêts rendus par la cour de justice européenne. Les Centres Leclerc devraient donc cesser de consentir des rabais illégaux sur les livres.

(1) Un rabais de 5 % – que pratiquent les FNAC – est autorisé. Mais les Centres Leclerc allaient au-delà.

## CONCOURS

### Ecole navale

*(par ordre de mérite)*

Guillaume de Garidel-Thoron. (1er) ; Antoine Garreta, (2e) ; Philippe Blaizot, (3e) ; Cyril Godart, (4e) ; Bruno Borricand, (5e) ; Vincent Rit, (6e) ; Denis Lantrade, (7e) ; Hervé Guéguen, (8e) ; Patrice Foillard, (9e) ; Gérard Carmona, (10e) ; Arnaud Le Joncour, (11e) ; Michel Lanneau, (12e) ; Emmanuel Niogret, (13e)œ ; Gurvan Lidec, (14e) ; Emmanuel Rioult, (15e) ; Jean-Charles Lauth, (16e) ; Vincent Delignon, (17e) ; Luc Aulanier, (18e) ; Olivier Gardès, (19e) ; Eric Simonnet, (20e) ; Yves Pizay, (21e) ; Benoît Couran (22e) ; Amoudane Ravi (23e) ; Stéphan Meunier (24e) ; Xavier Pépin (25e) ; Stéphane Giudicelli (26e) ; Bertrand Le Sellier de Chézelles (27e) ; Philippe Diette (28e) ; Hervé Hamelin (29e) ; Frédéric Gaillarde (30e) ; Benoît Salmon (31e) ; Hervé Le Beller (32e) ; Frédéric Sutter (33e) ; Arnaud Dufournier (34e) ; Xavier Petit (35e) ; *Matthieu Baret* (36e) ; Bertrand Humel (37e) ; Aymeric-Maurice Poulain (38e) ; Loïc Cascelli (39e) ; Sébastien Maloingne (40e) ; Xavier Tourneux (41e) ; Jacques Rivière (42e) ; Emmanuel Boulard (43e) ; Patrick Mansuy (44e) ; Marc Aussedat (45e) ; Frédéric de Geuser (46e) ; Henri de Gouzillon de Bélizal (47e) ; Pierre-Edouard Adénot (48e) ; Olivier Houette (49e) ; Laurent de *Féraudy* (50e) ; Loïc Goislart de Monsabert (51e) ; Jean-Marc Le Quilliec (52e) ; Christophe Lucas (53e) ; Jérôme Denis (54e) ; François-Xavier Dérôme (55e) ; Patrick de Dieuleveut (56e) ; Laurent Faber (57e) ; Xavier Colson (58e) ; Jean Roche (59e) ; Olivier Eechout (60e) ; André Stéphane (61e) ; Hugues de Reviers de Mauny (62e) ; Xavier Drilhon (63e) ; Jean-Marc Tescher (64e) ; Alain Huitric (65e) ; Bernard de Kerros (66e) ; François Valenton (67e) ; Adrien Toussaint (68e) ; Xavier Gélot (69e) ; Emmanuel Chopin (70e) ; Jean-Philippe Perrot (71e) ; Pierre-Yves Grente (72e) ; Hervé Breton (73e) ; Olivier Amrouche (74e) ; Bertrand Drescher (75e) ; Bi Bamélé (à titre étranger).

### Ecole des Chartes

*(par ordre de mérite)*

Bruno Ricard (1er) ; Sandrine Malotaux (2e) ; Mathieu Lescuyer (3e) ; Philippe Marcerou (4e) ; Régis Rech (5e) ; Fabienne Le Bars (6e) ; Frédérique Baehler (7e) ; Marc Boilloux (8e) ; Nathalie Rogeaux (9e) ; Marion Duvigneau (10e) ; Catherine Hofmann (11e) ; Catherine Sengel (12e) ; Marie-Claire Waille (13e) ; Alexis Rinckenbach (14e) ; Anne-Caroline Beaugendre (15e) ; Anne Burnel (16e) ; Hélène de La Tour (17e) ; Camille Houdaille (18e) ; Emmanuel Devaux (19e) ; Pascale Verdier (20e) ; Noël Thiboud (21e) ; Christophe Brocquet (22e) ; *Florence Courtial* (23e) ; *Luce Cremer* (24e) ; Jean-Philippe Dumas (25e).

# Sports

## CYCLISME : Le Tour de France

### Le peloton a trouvé son maître

**Un pont aérien entre Grenoble et Toulouse-*Blagnac* *fait* passer sans transition le Tour de France des Alpes aux Pyrénées. Un massif aux difficultés nombreuses que l'Espagnol Delgado aborde en position de force. Vainqueur de l'étape contre la montre en côte Grenoble-Villard-de-Lans devant Jean-François Bernard, il a repoussé la menace de Bauer et compte 2 min 47 s d'avance sur le Néerlandais Rooks.**

*VILLARD-DE-LANS*
*de notre envoyé spécial*

Cette fois l'étape contre la montre a mérité son titre d'épreuve de vérité. Tracée sur 38 kilomètres d'un parcours fortement accidenté entre Grenoble et Villard-de-Lans, elle a confirmé la supériorité de Pedro Delgado qui devient, ou redevient, le favori du Tour de France.

Le maillot jaune a des vertus stimulantes, c'est bien connu et la victoire du champion espagnol sur le plateau du Vercors ne constitue pas une surprise. Elle résulte principalement d'une condition physique proche de la perfection et d'une volonté de vaincre exacerbée. En d'autres termes, le peloton auquel il manquait un patron a trouvé son vrai leader.

Ainsi la course des incertitudes, des paradoxes et des chambardements vient de rendre un verdict sans équivoque. En un peu plus d'une heure, Delgado a distancé le Canadien Bauer, son principal adversaire, de 2 min 37 s et Lucho Herrera de 3 min 56 s. Le seul homme qui lui ait concédé moins de 1 minute – 44 secondes exactement – n'est autre que Jean-François Bernard, un spécialiste de ce genre d'effort.

Peut-on en conclure que le routier nivernais, défaillant dans les cols alpestres, est miraculeusement régénéré ? L'hypothèse paraît peu vraisemblable. On imagine en revanche que Bernard, stimulé par l'orgueil, a retrouvé pour un temps le goût de la lutte. Il s'accommode des épreuves de côte chronométrées. Il en maîtrise parfaitement la technique et sa performance est de nature à le réconforter, mais il ne peut raisonnablement combler un retard qui dépasse 23 *minutes*.

Au reste, cette étape contre la montre, d'une rudesse exceptionnelle, a sonné le glas des espérances françaises. Comme Jean-François Bernard la veille et comme Laurent Fignon quarante-huit heures plus tôt, Charlie Mottet a subi une défaite irrémédiable, sanctionnée par une place de 147e, inconcevable pour un ancien vainqueur du Grand Prix des Nations. Il a perdu 10 min 32 s et concédé près de 4 minutes à un Kelly en pleine déroute, classé 81e.

Mottet, qui possédait la confiance de Cyrille Guimard, a réalisé en la circonstance le plus mauvais temps de l'équipe Système U. Du coup, Eric Boyer réclame un régime de faveur. Le jeune Parisien est aujourd'hui le premier Français du Tour, juste devant le Breton Ronan Pensec. A 8 minutes de Delgado, cependant.

JACQUES AUGENDRE.

### Les classements

**Treizième étape : Grenoble-Villard-de-Lans (38 kilomètres contre la montre).**

1. Pedro Delgado (Esp.), en 1 h 2 min 55 s ; 2. **Bernard** (Fr.), à 44 s ; 3. Rooks (P.-B.), à 1 min 9 s ; 4. Breukink (PB), à 2 min 8 s ; 5. Pino (Esp.), à 2 min 32 s ; 6. Bauer (Can.), à 2 min 37 s.

**Classement général.** – 1. Delgado (Esp.), en 48 h 5 min 37 s ; 2. Rooks (P.-B.), à 2 min 47 s ; 3. Bauer (Can.), à 3 min 2 s ; 4. Parra (Col.), à 4 min 43 s ; 5, Herrera (Col.), à 6 min 21 s ; 6. Theunisse (P.-B.), à 7 min ; 7 Boyer (Fr.), à 8 min 5 s.

### Les petits métiers

*VILLARD-DE-LANS*
*de notre envoyé spécial*

Le Tour comme moyen de lutter contre le chômage ? On pourrait l'imaginer en voyant la masse de petits emplois que crée, dans son sillage, l'imposante caravane. Travail saisonnier, ou encore travail à la journée pour ces « renforts » enrôlés par des commerçants qui augmentent leur équipe traditionnelle parce que l'épreuve traverse leur ville. Les tréteaux sont de sortie pour accueillir gâteaux ou glaces, selon l'humeur du temps. Le Tour est un marché avec ses règles et ses contraintes, et les marchands sauvages de nougat ou les portraitistes en quête de cibles faciles doivent se méfier de la vigilance des responsables de la direction commerciale de la Société du Tour de France.

Hors des vendeurs estampillés, il y a peu de place pour les resquilleurs. Car le Tour est une énorme entreprise qui veille sur son exclusivité. Alors, place à la caravane publicitaire et à ses marques sélectionnées en fonction de critères précis ; place au marché des tee-shirts ou des journaux qui sont dûment inscrits. Eux fournissent les gros bataillons de ces quelque quatre mille personnes qui, chaque jour, suivent ou précèdent les coureurs. Des jeunes et des moins jeunes attirés par le voyage et la possibilité d'augmenter leursrevenus en juillet.

*Christian*, vingt ans, en est un exemple, lui qui, sur le bord des routes, fait avancer au bout d'une ficelle un *« vélo miniature, exacte réplique de celui des champions »*. Le reste de l'année, il court les marchés. Et sa première expérience sur le Tour ne le satisfait pas réellement. *« Le produit est bon, mais les spectateurs semblent réticents à débourser 80 F pour faire plaisir à leurs enfants. »*

Les chauffeurs, de leur côté, se récitent leurs états de service avec plaisir. Dix ans de présence sur la Grande Boucle font sourire des hommes qui prennent *« sur leur mois de congé depuis si longtemps »* pour suivre Jacques Goddet dans son aventure. Claude goûte toujours la magie du Tour à l'heure de sa dix-septième campagne : *« le charme ne s'est jamais rompu »*, affirme ce petit Breton qui *ressemble à Bernard Hinault*.

Claude est le responsable des 900 barrières qui, chaque soir, lors de l'arrivée de l'étape, doivent contenir le public. Il n'est pas devenu un membre saisonnier de la Société du Tour pour des motifs financiers. Son salaire de professeur d'éducation physique lui suffit pour vivre. Sa passion pour la compétition, son envie de côtoyer des athlètes de haut niveau l'ont incité à tenter l'expérience au début des années 60. Désormais, il fait partie des organisateurs à son modeste niveau : *« Depuis cinq ans, je recrute moi-même mon équipe dès le printemps. Nous sommes dix. Rien que des prof de gym assez musclés pour hisser les barrières dans les trois semi-remorques. »* Tous ces sportifs ne voient pas les coureurs sur les routes, mais toutes les arrivées en direct. *« Une fête toujours renouvelée »*, selon Claude, même si la fin de l'étape signifie pour eux le début du démontage, et les longues heures au volant d'un camion.

Le plus difficile, pour Claude, ce sont les quelques jours qui suivent l'épreuve. *« Après trois semaines de vie en groupe, d'amitié et de tension nerveuse,* dit-il, *il n'est pas simple de se retrouver en famille. »*

SERGE BOLLOCH.



Les mineurs de Gard…

Une grève dé…

Loi d'amnistie

La CFDT de Renault-Billancourt critique sévèrement la CGT

Chez Nissan

Vive les vacances… à la chaîne

## Les mineurs de Gardanne ont cessé le travail en avril

# Une grève désespérée et oubliée

*GARDANNE*
*de notre envoyée spéciale*

Jeudi 14 juillet, 23 heures, le feu d'artifice « ouvrier » de la mine de Gardanne (Bouches-du-Rhône) s'achève. Là-haut, sur une tour d'extraction à l'abandon, les derniers mineurs ramassent les débris de ce feu de joie tiré au nez et à la barbe des autorités, à plus de 50 mètres de hauteur. Au pied des bâtiments, sur le carreau, les femmes entament une ronde à pas lents. Les bras levés, elles fredonnent l'air du *Chant des Partisans*, avec leurs propres paroles : « *Ami, entends-tu les mineurs au combat, c'est la grève. Ami, entends-tu les mineurs qui se battent pour leurs salaires. Ohé Daumalin, toi qui veux nous affamer, c'est la guerre.* »

Autour d'elles, les hommes se sont tus. Immobiles, ils les regardent tourner dans la pénombre. Dans la petite cour plantée de platanes, les grévistes ont installé une estrade de fortune surmontée d'une large banderole de la CGT. Appuyés sur leurs guitares, les musiciens du groupe Los Gitanos, qui animent la soirée, écoutent les femmes sans mot dire. Ils se contenteront, à la fin du chant, de lancer en espagnol, dans un grand accord de guitare : « *Vive la lutte ouvrière !* » avant d'entonner *l'Internationale* le poing levé.

Etendue dans son landau, Andrey a fini par s'endormir. Ici on l'appelle le « *bébé gréviste* ». Elle est née le 21 avril alors que les mineurs observaient quotidiennement deux heures de grève par poste depuis deux semaines. Elle avait huit jours lorsque la grève totale a été déclenchée, douze lorsque les grilles du carreau ont été bloquées par la CGT... Elle a maintenant huit semaines, et le conflit dure toujours. « *Nous devons gagner* », s'exclame Louis Suzanne, secrétaire de la CGT, qui a sauté sur l'estrade sous les applaudissements, « *pour nos familles, pour nos enfants et pour ceux du fond* ».

Ceux du fond. Une cinquantaine de mineurs installés à plus de 500 mètres de profondeur dans les « cabanons » des galeries. Ils y sont descendus le soir du 13 mai lorsque le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence a ordonné l'évacuation du carreau de la mine sous astreinte de 1 000 F par jour. « *Là*, affirment-ils, *personne ne viendra nous chercher.* » Depuis, dit-on, ils n'ont pas bougé du fond. Tous les matins, les délégués des mineurs descendent leur porter leur casse-croute avec les quotidiens régionaux du jour, et leurs femmes les appellent grâce au téléphone intérieur. Ils s'ennuient, bien sûr.

Tous les jours, à 7 h 30, lorsque les équipes de sécurité descendent dans la mine pour leur tour d'inspection, « ceux du fond » revêtent de longues cagoules de toile noire. Ces équipes ne comprennent-elles pas des non-grévistes qui pourraient, disent-ils, les reconnaître ? Depuis un accord signé le 20 juin, ces équipes sont composées de deux « *anti-grévistes* », comme on les appelle sur le carreau, et d'un gréviste porteur d'un badge rouge, aux couleurs de la CGT. Ce protocole a mis fin à de longues semaines de courses-poursuites et d'échauffourées qui se produisaient chaque matin au fond de la mine.

### 20 000 F de perdus

En haut, sur le carreau, les mineurs se sont peu à peu installés. Le bureau de Jean-Alain Barrier, secrétaire CGT du comité central d'entreprise, est devenu le centre de la grève. Sur les murs, une affiche prévient les grévistes : « *Le téléphone est sur table d'écoute. Attention...* » A deux pas, dans un petit réduit privé de fenêtres, Loulette, la femme d'un mineur, a installé sa buvette. Un réfrigérateur rempli de bières et de Coca-Cola sur lequel elle veille jalousement : 3 F pour les grévistes, 5 F pour les visiteurs, le tout pour la caisse de solidarité. Combien contient-elle ? 1,8 million de francs, disent-ils. Officiellement, le fruit de collectes et de dons.

La CGT organise de temps à autre sur le carreau des journées de paye « sauvage » et remet aux grévistes qui n'ont rien touché depuis la fin du mois d'avril, des enveloppes de 200 F ou 300 F, guère plus. Elles sont parfois accompagnées de colis de sucre, d'huile, de café, de farine ou de légumes qui « *aident bien* ». Pour le reste, disent les grévistes, « *on s'arrange* ». La plupart des loyers sont payés par les Houillères, qui n'ont pas interrompu leurs versements, et pour les factures « *on négocie des étalements* ». Certains sont aidés par leurs parents, d'autres ont fini par assurer ici et là de petits travaux de maçonnerie ou des contrats au noir avec des transporteurs routiers. Depuis le début de la grève, la plupart ont perdu plus de 20 000 F.

Pour quelles revendications ? Au départ, une augmentation des salaires de 1,5 % à compter du 1er janvier 1988, et une prime de rattrapage de 1 500 F pour 1987. Ils avancent désormais le chiffre minimal de 400 F d'augmentation. Sans oublier « *l'argent volé* » d'avril : du 7 au 28 de ce mois, les grévistes sont descendus au fond six heures par jour, mais la direction, observant une baisse de production de plus de 50 %, a décidé de ne leur payer que la moitié de leurs salaires journaliers au lieu des six huitièmes escomptés. Une décision qui avait provoqué la grève totale.

La direction locale, elle, leur répète que les Charbonnages de France sont une entreprise publique dont les salaires sont négociés chaque année au niveau national. Le 6 avril dernier, le directeur des Charbonnages a réuni les syndicats pour leur proposer une augmentation générale de 1,1 % en masse, accompagnée de l'instauration d'un salaire minimal minier brut de 66 000 F par an. Faute de réponse des syndicats, une augmentation de 1 % serait appliquée « *à titre conservatoire* » le 1er avril. Ce qui a été fait.

### Solitaires

Le lendemain de cette réunion, le 7 avril, la CGT des Houillères de Provence – et elle seule – déposait un préavis de grève. « *Les revendications de la CGT sont irréalistes*, explique le directeur délégué Emile Fournel ; *de plus, les mineurs de Gardanne ne sont pas les plus mal lotis des Charbonnages : le salaire moyen ouvrier brut des Houillères de Provence est de 104 000 F par an hors avantages en nature, alors que ce même salaire, toujours sans les avantages, est de 90 000 F aux Charbonnages de France.* »

Et les non-grévistes ? « *Une petite minorité* », affirme la CGT qui bloque les grilles depuis plus de deux mois. Une petite minorité suffisamment importante pour que l'on y prête toutefois une grande attention. Ils ont commencé en avril par se réunir à deux pas des grévistes, dans les locaux de la direction des chantiers, jusqu'au jour où des tas de charbon déposés sur la route leur ont interdit l'accès, puis ils ont élu domicile dans la salle des fêtes de la mairie de Simiane dont la porte a été murée une nuit du mois de juin. Ils ont fini par échouer tous les matins, aux alentours de 8 h 30 sur la place du village.

Pas tout à fait seuls. Tous les jours, une petite vingtaine de grévistes s'installent au bord du terrain avec des appareils photographiques et des calepins, pour impressionner les présents. Un comité de non-grévistes, constitué le 23 mai, a recueilli 1 016 signatures qui ont été portées à l'inspection du travail, et la direction, qui a envoyé des lettres accompagnées de bulletins de vote aux 1 804 salariés des Houillères, a reçu 1 006 réponses en faveur de la reprise du travail. « *Bien sûr, nous sommes pour l'augmentation des salaires*, souligne un non-gréviste dans un haussement d'épaule, *mais ce mouvement n'a pas de sens. Gardane lutte seul entre des accords nationaux.* »

### Les « excommuniés »

Et puis il y a les violences : les coups de téléphone de menaces, les voitures barbouillées de peinture, les pneus crevés, les femmes prises à partie sur les marchés, le harcèlement des équipes de sécurité de la mine par les grévistes en cagoule. Certains des non-grévistes ne peuvent d'ailleurs participer à ces équipes, car la CGT leur interdit l'entrée de la mine. Ce sont les « *excommuniés* », disent les non-grévistes.

Quelques semaines avant le début de la grève partielle, Claude Daumalin, le directeur aujourd'hui symboliquement pendu au-dessus des grilles, avait été « *retenu* » pendant trois jours au sommet d'une tour d'extraction abandonnée. Certains non-grévistes d'aujourd'hui n'ont rien contre les séquestrations du directeur – « *Après tout*, disent-ils, *c'est de bonne guerre* », – mais « *pas les premiers jours* ». Comme le blocage des grilles décidé le 2 mai, « *très tôt* », ou les intimidations à la cagoule qu'« *on n'avait encore jamais vues* ».

Visiblement, la CGT est allée un peu vite en besogne, sans respecter les us et coutumes des grèves en pays minier.

Et puis, ajoutent les non-grévistes, on ne va tout de même pas mettre en péril la mine pour « *cinquante gars qui font les charlot sur le carreau* ». Depuis le début du mouvement, 700 000 heures de travail ont été perdues, et la mine ne supporte jamais très bien des semaines d'abandon. Sans compter, ajoute le directeur délégué Emile Fournel, qui estime le nombre d'emplois liés à la sous-traitance à plus de deux mille, les dégâts commerciaux, les pénalités financières sur les contrats non honorés.

Le conflit de Gardanne pourrit doucement, ignoré par les pouvoirs publics qui se sont contentés d'envoyer un conciliateur, dont le rapport a été rendu au début du mois de juillet. Le Parti communiste, lui, surveille les Houillères de Provence de près, et le maire communiste de Gardanne, Roger Meï, accorde aux grévistes un soutien sans faille. Mais la grève s'enlise. La direction estime avoir « *donné tout ce qu'elle peut donner* », et les grévistes mettent la barre un peu plus haut tous les jours. « *Nous devons agner, car maintenant nous ne pouvons plus nous permettre de perdre* », lançait Louis Suzanne aux grévistes, le soir du 14 juillet. La direction semble penser la même chose. Tous ne pourront pourtant sortir de ce conflit la tête haute.

ANNE CHEMIN.

## Loi d'amnistie

# La CFDT de Renault-Billancourt critique sévèrement la CGT

Rendue théoriquement possible par la loi d'amnistie, l'hypothèse de la réintégration des dix délégués CGT de Renault-Billancourt licenciés pour faute par la direction provoque des remous dans les rangs syndicaux.

Le PCF et la CGT pavoisent et ont organisé, le 13 juillet au soir, place du Marché à Boulogne-Billancourt, un « *bal des libertés et de la réintégration* » dont *l'Humanité* du 15 juillet a abondamment rendu compte. L'événement sera encore célébré le 22 juillet, à 12 heures, place de Bir-Hakeim, par l'union départementale CGT des Hauts-de-Seine, qui prépare un rassemblement pour « *fêter la lutte victorieuse* ».

Tel n'est pas l'avis de la CFDT de Renault-Billancourt. Sous le titre « *Dix de retrouvés, combien de perdus ?* », cette dernière proteste dans un tract contre ce tapage et raille férocement « *ce bal de l'indécence* ».

« *Au moment même où l'appareil politico-syndical CGT-PCF exulte sur ces dix* », écrit la CFDT, une quatrième procédure de licenciement est en préparation. Elle intervient après trois autres plans de réduction d'effectifs « *qui ont eu pour conséquence de livrer des centaines de salariés au chômage sans aucun recours* ». Opposant le sort des uns aux manifestations en faveur des autres, la CFDT met en cause « *le point de mire sectaire de la CGT (les « dix »)* ». Son attitude a décidé « *du prix fort payé pour la réintégration* ». « *L'opération des « dix » (...)*, poursuit la CFDT, *a contribué à mettre aux oubliettes les centaines de licenciements* ». « *C'est précisément là qu'apparait l'opposition entre les intérêts de l'appareil CGT-PCF et ceux propres aux salariés* », continue le syndicat. La critique ne porte pas sur la loi d'amnistie mais sur l'usage qui en est fait à Billancourt. La lutte « *pour les dix est un combat d'arrière garde* », affirme la CFDT, et le comportement de la CGT, estime-t-elle, « *a tout polarisé sur ces dix, comme s'il n'existait qu'eux seuls* ».

## Chez Nissan

# Vive les vacances... à la chaîne

La civilisation des loisirs n'est pas encore pour aujourd'hui au Japon. Non contents de travailler plus que leurs homologues occidentaux, les salariés nippons trouvent encore le moyen d'en rajouter. Ainsi les ouvriers de Nissan, deuxième constructeur automobile du pays, viennent-ils d'accepter de renoncer à une partie de leurs vacances d'été – déjà courtes puisqu'elles ne comptaient que dix jours du 10 au 19 août – pour répondre à une rapide augmentation des ventes de voitures au Japon et à l'étranger. Deux des derniers modèles de Nissan, la Sylvia (cylindrée de 1,8 litre) et la Cima (voiture de luxe de 3 litres) font en effet un tabac.

Du coup la direction a demandé au personnel de l'usine de Kyushu, qui fabrique la Sylvia, d'amputer leurs congés de deux jours et aux ouvriers de cinq autres usines qui produisent la Cima de renoncer à une journée de vacances. Des sacrifices qui seront compensés par le paiement d'heures supplémentaires et qui permettront à Nissan de produire cent quarante-deux mille véhicules en août, soit vingt mille de plus que prévu. La société s'apprête d'ailleurs à réviser en hausse (sans doute de quelque 5 %) ses objectifs de production pour l'année en cours, confirmant ainsi le redressement enregistré l'an dernier après un exercice déficitaire dû à la hausse du yen.

Le comble, c'est qu'au même moment le ministère du travail japonais publie un livre blanc dénonçant la médiocre qualité de la vie au Japon à cause notamment... de longues heures de travail. « *Les Japonais ont les plus gros salaires nominaux du monde*, souligne le document, *mais ils manquent de temps pour se consacrer à leur famille et aux loisirs.* »

## La stabilisation du déficit commercial américain a été accueillie dans une relative indifférence

**La hausse des taux d'intérêt aura volé la vedette aux résultats du commerce extérieur américain. Conforme aux prévisions des marchés financiers, le déficit de 10,9 milliards de dollars en mai, contre un chiffre révisé de 10,3 milliards en avril, n'a finalement ému personne, le vendredi 15 juillet. Une relative et provisoire indifférence qui remet à sa juste place des données mensuelles par définition volatiles.**

Ceux qui comptaient discrètement sur une temporaire aggravation du déficit pour calmer l'envol du dollar en sont pour leurs frais. Ils peuvent se préoccuper du dynamisme persistant de la demande comme de l'accélération des prix de gros. L'appétit pour le billet vert reste entier et pourrait constituer un sérieux test pour la concertation des principaux pays industriels qui ont confirmé, lors d'une réunion de leurs hauts fonctionnaires à Paris, le mercredi 13 juillet, leur volonté de stabiliser la devise américaine.

A vrai dire, les grands volets du commerce extérieur de mai n'apportaient aucun élément d'excitation pour les acharnés du jeu monétaire au jour le jour. L'excédent des échanges agricoles s'est à peine tassé de 20 millions de dollars, les conséquences de la vague de sécheresse qui a frappé le Middle West ne pouvant encore se faire sentir. Le déficit industriel reste inchangé à 10,9 milliards de dollars, la hausse des exportations ayant presque exactement compensé celle des importations. Seule la facture pétrolière s'alourdit de 17,7 % pour représenter 3,94 milliards de dollars. Les cours du brut étant désormais à leur niveau le plus bas depuis près de deux ans, cette dégradation devrait être de courte durée.

Les optimistes feront valoir l'amenuisement constant des déficits depuis le début de l'année. En moyenne mensuelle, ils étaient de 12,46 milliards au cours du premier trimestre. Ils sont revenus à 10,96 milliards au cours des trois derniers mois connus. Ceux qui craignent que l'évolution fondamentale de l'économie finisse par se venger tirent en revanche argument des indices publiés ces derniers jours pour lancer une mise en garde.

La hausse du pouvoir d'achat des Américains, de 2,8 % au deuxième trimestre, est moins forte qu'au début de l'année. Elle alimente malgré tout une consommation encore vive, la progression annuelle des ventes de détail, de 6,4 % au cours du premier semestre, en est l'une des dernières illustrations. Et si la remontée du dollar, en rendant moins coûteuses les importations des Américains, peut, un temps, compenser la vigueur de leurs achats à l'étranger, un trop net raffermissement du billet vert risque, s'il se poursuit trop longtemps, de remettre en cause le lent redressement du commerce extérieur : sur cinq mois, le solde négatif représente désormais 58,6 milliards de dollars, soit, en rythme annuel, 130 milliards à comparer aux 171,2 milliards enregistrés en 1987.

Cette crainte encore ténue a été renforcée par l'annonce, vendredi, d'une progression de 0,4 % des prix de gros en juin. Cet indice, censé préfigurer l'inflation à venir, commence à prendre en compte l'« *effet sécheresse* » : les prix des matières premières alimentaires ont fait un bond de 4,2 % le mois dernier. Les résultats de juin portent ainsi à 3,6 % en rythme annuel l'augmentation des prix de gros durant le premier semestre, contre 2,2 % seulement en 1987.

Les Etats-Unis vivent une période de transition trop incertaine pour pouvoir prédire l'évolution de la conjoncture, mais les risques inflationnistes se précisent malgré tout. Liés à un redressement du dollar, ils pourraient finir par gêner les exportateurs, à peine remis de la longue période de surévaluation du dollar entre 1982 et 1985. Le pire n'est jamais assuré. Les économistes des organisations internationales recommencent pourtant, avec prudence, à rappeler le caractère « *insoutenable* » des déficits extérieurs américains pour éviter que des mouvements excessifs sur le marché des changes ne viennent contrecarrer l'effort de correction des grands déséquilibres économiques mondiaux.

F. Cr.

# La hausse du dollar inquiète les partenaires des États-Unis

*(Suite de la première page.)*

Aujourd'hui, ces mêmes Japonais changent leur fusil d'épaule et se fixent pour objectif un cours de 140 yens pour le dollar, alors qu'ils visaient 115, et même 100 yens il y a à peine quelques semaines.

Un tel phénomène ne fait pas l'affaire des partenaires des Etats-Unis dans la mesure où, finalement, ils s'étaient assez bien accommodés de la baisse du dollar. Cette baisse n'avait guère affecté les exportations de l'Allemagne fédérale et, au Japon, la diminution des exportations, notamment vers les Etats-Unis, avait été compensée par une vigoureuse reprise du marché intérieur, la hausse du yen réduisant spectaculairement les prix des produits importés. Surtout, la revalorisation du mark et du yen avait contribué à maîtriser l'inflation en RFA et au Japon, grâce à ce phénomène de diminution du coût des importations, des matières premières notamment.

Dans ces conditions, le renversement qui s'opère sur les marchés des changes risque de relancer l'inflation chez ces mêmes partenaires et éveille leur inquiétude. La Banque fédérale d'Allemagne relève ses taux d'intérêt et la Banque du Japon voudrait bien en faire autant, alors que, pratiquement, toutes les banques centrales, à l'exception de celle du Japon, interviennent plus ou moins massivement pour s'efforcer de stopper la hausse du billet vert. Jusqu'à présent, leurs efforts ont été vains, car la force des marchés est irrésistible. Le seul facteur qui pourrait stopper ce mouvement serait une reprise de l'inflation aux Etats-Unis, susceptible de saper la confiance des investisseurs internationaux dans la solidité du dollar. Pour l'instant, ce n'est pas ou pas encore le cas, la banque centrale américaine se bornant à faire monter doucement les taux pour tenter d'éviter la surchauffe et le dérapage des prix.

Une telle politique, néanmoins, accélère la remontée du billet vert, dans la mesure où les placements en dollars, toujours dans l'immédiat, deviennent plus rémunérateurs que ceux effectués en yens ou en marks. Or, si le dollar remonte trop, la réduction du déficit commercial américain se ralentira ou cessera. Mais comment éviter de faire monter les taux outre-Atlantique si on veut vraiment juguler l'inflation ? Un véritable dilemme en pleine période électorale.

FRANÇOIS RENARD.

## REPÈRES

### Affaires

#### Recul de 18 % des bénéfices d'IBM au deuxième trimestre

Le groupe américain d'informatique IBM a annoncé, le 15 juillet, une baisse de 18 % de son bénéfice net au deuxième trimestre, due à une charge exceptionnelle pour restructuration, d'un montant de 364 millions de dollars. Le résultat net de « *Big Blue* » est ainsi tombé à 964 millions de dollars entre avril et juin, contre 1,18 milliard de dollars au cours de la même période de 1987. Le chiffre d'affaires trimestriel d'IBM a, de son côté, progressé de 6 % pour atteindre 13,6 milliards de dollars, contre 12,8 milliards d'avril à juin 1987.

A l'issue du premier semestre, IBM a dégagé un bénéfice net de 2,21 milliards de dollars, en hausse de 13 % sur les résultats du premier semestre 1987 (1,96 milliard de dollars).

#### Jeanneau (bateaux de plaisance) a augmenté son chiffre d'affaires de 17 %

La société Jeanneau, premier constructeur européen de bateaux de plaisance, dont le siège est aux Herbiers, en Vendée, a augmenté son chiffre d'affaires de 17 % durant l'exercice 1987-1988, le premier depuis le rachat de l'entreprise par ses salariés (RES). M. Michel Richard, PDG de Jeanneau, a précisé que le chiffre d'affaires de la société a été de 615 millions de francs entre le 1er juin 1987 et le 31 mai 1988. Durant cet exercice fiscal le bénéfice a été de 23 500 francs. Ces résultats seront soumis au prochain conseil d'administration, le 26 août. Selon le PDG, ces résultats sont dus notamment à l'« *exceptionnelle motivation* » des 1 307 membres de l'entreprise, dont 98 % sont devenus actionnaires après la signature, le 5 mai 1987, du RES, le premier ayant concerné autant de salariés.

### Prix des matières premières importées

#### + 30,6 % en un an

Les prix des matières premières importées par la France ont augmenté – en francs – de 8,7 % en juin par rapport à mai et de 30,6 % en un an (juin 1988 comparé à juin 1987).

Les prix des matières premières alimentaires ont augmenté de 18,6 % en un mois (juin par rapport à mai) et de 25,6 % en un an. Les prix des matières premières industrielles ont augmenté de 5,3 % en un mois et de 32,7 % en un an.

## EN BREF

● **Nouvelles Frontières doit payer 7 millions de francs à Minerve.** – Par décision en date du 12 juillet 1988, le tribunal de commerce de Paris a condamné la société Nouvelles Frontières à payer, avec exécution provisoire, quelque 7 millions de francs à la société Minerve SA qui réclamait plus de 10 millions de francs à ce voyagiste pour factures impayées et annulations de vols, indique la compagnie aérienne dans un communiqué. Pour le surplus de la demande de Minerve, le tribunal a renvoyé l'affaire à l'audience du 24 octobre prochain.

● **Courtauld vend son secteur papier au sud-africain Sappi.** – La firme sud-africaine de papier et de pâte à papier Sappi vient de prendre le contrôle de Saiccor, numéro un mondial des solvants de pâte à papier, en rachetant la participation de 66,7 % que détenait le géant du textile britannique Courtauld. Celui-ci a, de surcroît, cédé à Sappi son usine de pâte à papier, située au Swaziland. Ces deux reprises, qui ont coûté plus de 500 millions de dollars au groupe sud-africain, lui permettront d'atteindre un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de dollars (contre 750 millions actuellement).

● **Inquiétude des producteurs de porc.** – Les prix du porc sur le marché du porc de Loudéac sont retombés cette semaine à 8,20 francs le kilo, retrouvant leur bas niveau d'il y a un mois, lorsque les producteurs avaient manifesté, souvent violemment, dans l'ouest de la France. Le renflouement de la caisse d'aide aux éleveurs, Stabiporc, annoncé le 1er juin par le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, n'a pas été effectué. La dotation promise de 100 millions de francs, ramenée à 90 millions, n'a pas été versée, le Crédit agricole (qui doit acquitter 35 millions de francs) et les pouvoirs publics n'ayant pas trouvé d'accord sur les conditions de financement.

# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

**Semaine du 11 au 15 juillet**

SALE temps. Au lieu d'effacer en douceur les dernières traces laissées par le krach pour revenir à son niveau du 16 octobre 1987, la Bourse de Paris s'en est éloignée cette semaine à grandes enjambées. Et son timide redressement à la veille du week-end n'a pas changé grand-chose à l'affaire.

Le calendrier, il est vrai, a joué contre elle. Réduite à quatre séances par les cérémonies du 14 juillet, qui l'ont quasiment coupée en deux, cette semaine a été plus propice à l'évasion vers la grande bleue qu'à l'acharnement thérapeutique pour rendre au marché sa physionomie d'avant la crise. Les transactions ont fondu comme neige au soleil et, de 2 milliards de francs par jour, elles sont tombées à moins de 1 milliard. Le phénomène est bien connu, la faiblesse des échanges est toujours génératrice d'effritement. C'est presque un euphémisme de le dire. Ses forces l'ont si bien abandonnée que la Bourse, en l'espace des trois premières séances, s'est littéralement affalée (– 4 %). Son ressaisissement vendredi (+ 0,7 %) n'a pas réussi à faire passer la pilule. Le palais était désert et les ordres d'achats de l'étranger se comptaient presque sur les doigts d'une main.

Bis, le roi du travail temporaire, a réussi l'exploit de monter sur le podium avec... 25 titres échangés, tandis que Fichet Bauche accusait une des plus fortes baisses de la journée, lui, avec... 60 titres. Quelle activité ! Il y eut bien quelques exceptions à la règle et, par exemple, plus de 140 000 L'Air liquide changèrent de mains. Mais la Bourse fut aussi vide que le furent les rues de Paris et les touristes seuls y créèrent un peu d'animation. Grands collecteurs d'ordres, les banques, il est vrai, étaient fermées. Récupération oblige. C'est quand même la première fois dans l'histoire que la Bourse a travaillé tandis que les établissements financiers chômaient.

La corbeille n'a pas même eu droit à un requiem pour le premier anniversaire de sa disparition. Et quand il ne restait qu'un dernier et tout petit surjet à faire pour refermer la blessure causée par la crise, la plaie s'est un peu rouverte. Le calendrier certes, mais l'actualité n'a pas été très tendre non plus pour le marché.

### Refroidissement

D'abord, c'est important, la Bourse a perdu le soutien du mouvement d'OPA qui l'avait portée ces derniers temps, avec le débouclage des grandes manœuvres sur LVMH et sur Arjomari, bien que des rumeurs circulant au sujet de cette dernière entreprise fassent état d'une possible surenchère sur l'offre de Saint Louis. Est-ce un hasard ? La spéculation s'est aussi momentanément calmée sur Moulinex, Navigation Mixte, Club Méditerranée et Aussedat-Rey.

Deuxième élément contraire : les tensions monétaires, qui se sont finalement traduites par le relèvement des taux de base bancaires aux Etats-Unis, où la consommation des *ménages devient trop forte, n'ont pas été vraiment* dans le sens souhaité par la Rue de Rivoli. M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a eu beau répéter par deux fois qu'il y avait encore une marge de baisse en France, son discours n'a pas pleinement convaincu la communauté financière.

Par-dessus le marché, cette semaine a été placée sous le signe du commerce extérieur américain, dont les résultats étaient publiables vendredi à 14 h 30 (heure de Paris). Chaque mois, à l'approche du 15, une véritable fièvre s'empare de tous les marchés. Les augures ne se sont pas privés cette fois de prédire le pire, provoquant ainsi de sérieuses perturbations sur les grandes places occidentales. En définitive, le résultat s'est révélé bien moins mauvais que prévu, d'où le sursaut timide enregistré vendredi en début d'après-midi sous les colonnes, un peu plus tard à Wall Street.

*Sans ses langueurs estivales, Paris aurait peut-être réagi* plus vigoureusement. Car il faut également tenir compte de plusieurs facteurs défavorables : le malaise causé par les maladresses du gouvernement, qui, selon certains professionnels, atténuent la crédibilité de l'ouverture, politique, très prisée sur le parquet ; la légère déception laissée par les chiffres de l'inflation en juin (+ 0,3 % au lieu de 0,2 % en mai) ; enfin, l'approche du niveau 369,6 de l'indice CAC (cote du 16 octobre 1987), à la veille du krach, qui constitue une zone de forte résistance. En l'espace de six mois, le marché de Paris a remonté de 32 %. Si l'on se réfère aux comparaisons faites par Paluel-Marmont Diffusion, les valeurs françaises, avec un coefficient de 11,1 (dit délai de recouvrement), se retrouvent avec les américaines et les britanniques, à une encablure des japonaises, qui sont les plus chères de toutes.

Faut-il, dans ces conditions, s'étonner des piètres résultats du marché cette semaine. De l'avis général, les chances de Paris de surmonter dans les prochains jours son dernier accès de faiblesse sont assez minces. La liquidation générale va en effet avoir lieu le vendredi 22 juillet *et les investisseurs s'emploient à rajuster* leurs positions.

D'après les analystes sur graphique, situé à mi-chemin entre son niveau le plus élevé (460,4 à l'indice CAC) et son niveau le plus bas après le krach (251,3), le marché de Paris est dans une position transitoire difficile. Il lui faut, paraît-il, retrouver son équilibre pour s'élancer vers de nouveaux sommets. Une glissade, dit-on, risquerait d'être difficilement contrôlable.

Mais, en poussant à une hausse bien plus forte que prévu les résultats des entreprises travaillant dans la zone dollar, la hausse vertigineuse du billet vert pourrait l'aider à franchir ce cap difficile et à s'engager dans une reprise d'été.

Mais il n'y a plus de saison et, dans l'immédiat, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Bourse, le temps est à la fraîcheur. Des très rares événements de cette semaine, l'on retiendra la réussite de l'OPA lancée par le groupe britannique Thorn sur HOLOPHANE et l'annonce de l'entrée de la Société Générale sur le MONEP (marché des options) le 18 juillet prochain.

ANDRÉ DESSOT.

### *Alimentation*

| | 15-7-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Béghin-Say | 440 | – 38 |
| Bongrain | 2 355 | – 75 |
| BSN | 4 790 | – 160 |
| Carrefour | 2 400 | – 150 |
| Casino | 150 | – 4 |
| Euromarché | 2 325 | – 35 |
| Guyenne et Gasc. | 655 | – 20 |
| Lesieur | 1 900 | – 75 |
| Moët-Hennessy | 2 899 | – |
| Nestlé | 34 710 | – 710 |
| Occidentale (Gle) | 718 | – 25 |
| Olida-Caby | 345 | + 7 |
| Pernod-Ricard | 1 029 | + 4 |
| Promodès | 1 890 | + 9 |
| St-Louis-Bouchon | 1 050 | – 62 |
| Source Perrier | 881 | – 14 |

### *Bâtiment, travaux publics*

| | 15-7-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Auxil. d'entr. | 884 | – 25 |
| Bouygues | 929 | – 31 |
| Ciments Français | 1 025 | – 28 |
| Dumez (1) | 670 | – 15 |
| GTM | 576 | – 43 |
| J. Lefebvre | 909 | – 41 |
| Lafarge | 1 350 | – 36 |
| Maisons Phénix | 74,10 | + 0,60 |
| Poliet et Chausson | 490 | – 37 |
| SCREG | 575 | – 15 |
| SGE-SB | 38,20 | – 1,50 |

(1) Coupon de 21 francs.

### *Mines, caoutchouc, outre-mer*

| | 15-7-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Géophysique | 473,60 | + 51,40 |
| Imétal | 208 | – 3,20 |
| Michelin | 210 | – 9 |
| Min. Penarroya | 65 | – 3,30 |
| RTZ | 43,50 | – 1,80 |
| ZCI | 2,15 | – 0,13 |

### *Banques, assurances sociétés d'investissement*

| | 15-7-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Équipement | 303 | – 5 |
| Bancaire (Cie) | 500 | – 9 |
| Cetelem | 730 | – 32 |
| Chargeurs SA | 1 100 | + 79 |
| CFF | 876 | – 37 |
| CFI | 405 | – 17 |
| Eurafrance | 1 560 | – 101 |
| Hénin (La) | 495 | – 37 |
| Imm. Pl.-Monceau | 313,50 | – 5,50 |
| Locafrance | 408 | + 13 |
| Locindus | 816 | – 24 |
| Midi | 1 394 | + 13 |
| Midland Bank | 187 | + 1,40 |
| OFP | 1 160 | – 40 |
| Paris. de réesc | 375 | – 22,80 |
| Prétabail | 1 060 | – 10 |
| Schneider | 395 | – 10 |
| Suez (Cie Fin.) | 245 | – 17 |
| UCB | 183 | – 12 |

### *Valeurs diverses*

| | 15-7-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 442 | – 19 |
| L'Air liquide | 550 | – 30 |
| Arjomari | 2 285 | – 225 |
| Bic (2) | 673 | – 4,50 |
| Bis | 1 400 | – 81 |
| CGIP | 1 120 | + 55 |
| Club Méditerranée | 472 | – 25 |
| Essilor | 2 670 | – 80 |
| Europe 1 | 559 | – 22 |
| Hachette | 2 500 | + 18 |
| Havas (1) | 700 | + 15 |
| Navig. Mixte (3) | 1 056 | – 31,25 |
| Nord-Est | 109 | – 7,10 |
| L'Oréal | 3 448 | – 2 |
| Presses Cité | 2 852 | + 78 |
| Saint-Gobain | 510 | – 30 |
| Sanofi | 705 | – 54 |
| Skis Rossignol | 920 | – 36 |

(1) Coupon de 12 F.
(2) Coupon de 13,50 F.
(3) Coupon de 27,75 F.

### *Filatures, textiles, magasins*

| | 17-7-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Agache (Fin.) | 2 044 | – |
| BHV | 405 | – 0,50 |
| CFAO | 1 409 | – 1 |
| Damart-Servip. (1) | 2 150 | – 120,50 |
| Darty | 400,10 | + 2 |
| DMC | 464 | – 16,10 |
| Galeries Lafayette | 860 | inch. |
| La Redoute | 2 510 | – 10 |
| Nouvelles Gal. (2) | 398 | – 23 |
| Printemps | 500 | – 10 |
| SCOA | 51 | – 3 |

(1) Coupon de 64,50 francs.
(2) Coupon de 3,75 francs.

### *Mines d'or, diamants*

| | 15-7-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Anglo-American | 104,20 | + 0,10 |
| Amgold | 472 | inch. |
| Buf. Gold M. | 104,50 | + 0,60 |
| Consd. Gold Field | 111 | – 1,10 |
| De Beers | 72,70 | – 0,10 |
| Drief. Cons. | 66 | – 2,10 |
| Gencor | 100,50 | + 4,50 |
| Harmony | 43,45 | + 0,35 |
| Randfontein | 531 | + 18 |
| Saint-Helena | 57,50 | – 0,50 |
| Western Deep | 197,50 | + 1,50 |

### *Pétroles*

| | 15-7-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Elf-Aquitaine | 328,50 | – 1,50 |
| Esso | 311 | – 7,50 |
| Exxon | 281,80 | – 9,70 |
| Petrofina | 1 970 | – 10 |
| B.P.France | 69,05 | – 3,45 |
| Primagaz | 645 | – 5 |
| Raffinage | 69,50 | + 5,5 |
| Royal Dutch | 676 | + 6 |
| Sogerap | 280,10 | – 4,80 |
| Total | 340 | – 3 |

### *Matériel électrique services publics*

| | 15-7-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel | 2 025 | – 63 |
| Alsthom | 320 | – 15 |
| CGE | 314 | Inch. |
| Crouzet | 326 | + 5 |
| CSEE (ex-Signaux) | 500 | – 36 |
| Générale des Eaux | 1 253 | – 38,50 |
| IBM | 778 | – 9 |
| Intertechnique | 1 100 | – 50 |
| ITT | 321,80 | + 1,80 |
| Legrand | 2 845 | – 146 |
| Leroy-Somer | 789 | – 2 |
| Lyonnaise des Eaux | 1 403 | – 48 |
| Matra | 198,50 | – 5,10 |
| Merlin-Gérin | 2 400 | – 206 |
| Moulinex | 104,20 | – 7,30 |
| PM Labinal | 775 | + 23 |
| Radiotechnique | 755 | – 57 |
| Schlumberger | 206,70 | – 6,80 |
| SEB | 810 | – 45 |
| Siemens | 1 437 | – 28 |
| Thomson-CSF | 198 | – 18 |

(1) Coupon de 37,50 F.
(2) Coupon de 48 F.

### MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| | Cours 8 juillet | Cours 13 juillet |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 86 000 | 86 500 |
| – (kilo en lingot) | 86 000 | 87 350 |
| ● Pièce française (20 fr.) | 503 | 502 |
| Pièce française (10 fr.) | 381 | 381 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 532 | 538 |
| Pièce latine (20 fr.) | 491 | 497 |
| ● Pièce tunisienne (20 fr.) | 492 | 492 |
| Souverain | 625 | 634 |
| ● Souverain Elizabeth II | 627 | 627 |
| ● Demi-souverain | 380 | 380 |
| Pièce de 20 dollars | 2 920 | 2 920 |
| – 10 dollars | 1 580 | 1 520 |
| ● – 5 dollars | 1 035 | 1 035 |
| – 50 pesos | 3 220 | 3 285 |
| ● – 20 marks | 618 | 618 |
| – 10 florins | 520 | 517 |
| ● – 5 roubles | 335 | 335 |

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

### *Métallurgie construction mécanique*

| | 15-7-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Aispi | 302 | – 9,10 |
| Avions Dassault-B. | 725 | – 35 |
| De Dietrich | 1 410 | inch. |
| FACOM | 835 | – 231 |
| Fives Li | 127 | + 5,60 |
| Marine Wendel | 356 | – 12 |
| Penhoët | 340 | – 29 |
| Peugeot SA | 1 240 | – 70 |
| Sagem | 1 515 | + 15 |
| Saulnes-Châtillon | 226,90 | – 4,10 |
| Strafor | 490 | – 40 |
| Valéo | 499 | – 17 |
| Vallourec | 134,50 | – 6,60 |

### *Produits chimiques*

| | 15-7-88 | Diff. |
|---|---|---|
| Inst. Mérieux | 3 658 | + 68 |
| Labo. Bell. | 1 470 | + 10 |
| Roussel UC | 1 220 | + 60 |
| BASF | 890 | + 14 |
| Bayer | 1 016 | + 10 |
| Hoechst | 940 | + 13 |
| Imp. Chemic. | 111,30 | – 1,80 |
| Norsk Hydro | 194,10 | + 0,10 |

### *Valeurs à revenu fixe ou indexé*

| | 15-7-88 | Diff. |
|---|---|---|
| 10,30 % 1975 | 102,55 | + 0,05 |
| PME 10,6 % 1976 | 103,55 | + 0,27 |
| 8,80 % 1977 | 127,95 | + 0,60 |
| 10 % 1978 | 103,90 | + 0,10 |
| 9,80 % 1978 | 103,40 | + 0,10 |
| 9 % 1979 | 100,60 | inch. |
| 10,80 % 1979 | 107 | + 0,25 |
| 16,20 % 1982 | 111,65 | – 0,07 |
| 16 % 1982 | 114,35 | – 0,20 |
| 15,75 % 1982 | 108,78 | – 0,17 |
| CNE 3 % | 3 830 | inch. |
| CNB bq. 5 000 F. | 103,15 | + 0,10 |
| CNB Paribas 5 000 F | 103,10 | inch. |
| CNB Suez 5 000 F | 103,15 | – 0,05 |
| CNI 5 000 F | 103,20 | + 0,15 |

### Les déboires des sociétés de Bourse

## Coûteuse informatisation des ordres d'achat et de vente

Les sociétés de Bourse vont de déconvenue en déconvenue. Après avoir appris à la mi-juin *qu'elles devaient reconstituer* à hauteur d'un milliard de francs le fonds de garantie de l'ex-Chambre syndicale des agents de change, qui en a perdu plus de 500 millions sur le MATIF (Marché à terme des instruments financiers), elles découvrent les coûts élevés de l'informatique développée par... l'ex-Chambre syndicale.

En particulier pour le fonctionnement du système RONA (routage des ordres et négociations automatisées). Ce procédé sophistiqué et performant permet de mettre instantanément en communication les banques ou les établissements financiers, qui adressent ainsi directement leurs ordres d'achat ou de vente d'actions aux sociétés de Bourse. Ces dernières leur transmettent ensuite en retour le résultat des opérations. L'installation des moyens informatiques a entraîné un investissement d'une trentaine de millions de francs pris en charge entièrement par l'ex-Chambre syndicale. Il y a un an, en juillet 1987, un groupement d'intérêt économique rassemblant les charges d'agents de change (devenues depuis des sociétés de Bourse) était créé, avec mission de gérer la transmission électronique des messages boursiers.

Aujourd'hui, les adhérents découvrent que l'exploitation de ce système s'avère très onéreuse. La charge avoisinerait pour l'année 30 millions de francs, à répartir entre les différents membres. Les sommes *demandées à chacun sont*, toutes proportions gardées peu élevées, mais elles entraînent la grogne d'un certain nombre. Car elles viennent s'ajouter à d'autres contributions, et surtout elles auraient pu être moindres. Certes, les coûts de fonctionnement du système sont plus élevés en raison de la baisse du volume des transactions observée en début d'année, mais toutefois la facturation laisserait à désirer. Le prix fixé pour un service serait inférieur à son coût, et le GIE doit donc combler la différence.

D'autre part, quelques-uns commencent à s'interroger sur l'avenir de RONA, à l'heure où des systèmes concurrents se développent. L'un d'entre eux, le Système interbancaire de télécompensation (SIT), apparaît comme le plus dangereux. Ce projet informatique, choisi par l'ensemble des banques de la place, prévoit parmi ses développements de s'occuper du routage des ordres dès la fin de l'année 1989. Or les banques sont les clientes des sociétés de Bourse, et aussi désormais pour beaucoup leurs principales actionnaires... Continueront-elles à vouloir financer deux modes de transmission électronique ? Elles demanderont certainement d'ici là des comptes précis et serrés.

DOMINIQUE GALLOIS.

### LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

| Valeurs | Hausse % | Valeurs | Baisse % |
|---|---|---|---|
| Majorette | + 11,7 | Géophysique | – 9,8 |
| Labinal | + 7 | Saupiquet | – 9,1 |
| Compt. Moder. | + 3,9 | Arjomari | – 9 |
| Inst. Mérieux | + 3,9 | Hutchinson | – 8,5 |
| Locafrance | + 3,3 | La Hénin | – 8,3 |
| Eurotunnel | + 3,1 | Sanofi | – 8,2 |
| Télémécanique | + 2,8 | Merlin-Gerin | – 7,9 |
| Bellon | + 2,1 | LVMH | – 7,8 |
| OFP | + 2 | Eurafrance | – 7,7 |
| UIF | + 2 | Chargeurs | – 7,5 |
| Sefimeg | + 1,7 | Penhoët | – 7,4 |
| Berger | + 1,6 | Radiotechnique | – 7,4 |
| Maisons Phénix | + 1,4 | Raff.-Distrib. | – 7,3 |

### VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

| | Nbre de titres | Val. en cap. (F) |
|---|---|---|
| LVMH | 454 653 | 1 351 754 446 |
| Peugeot | 291 550 | 374 991 934 |
| Pernod-Ricard | 225 752 | 231 306 212 |
| Havas | 280 599 | 198 868 710 |
| Saint-Gobain | 375 924 | 194 397 707 |
| Michelin | 889 962 | 191 996 652 |
| Arjomari | 71 670 | 171 692 165 |
| CGE | 492 278 | 155 681 525 |
| Paribas | 378 791 | 150 383 660 |
| BSN | 27 495 | 133 033 979 |
| Gén. des Eaux | 104 049 | 132 821 236 |
| Bouygues | 122 047 | 114 427 219 |
| Midi | 81 530 | 111 931 705 |

(*) Du 7 au 13 juillet inclus.

### BONS DU TRÉSOR

Séance du 15-7-88

| Échéances | Plus haut | Plus bas | Cours compensation | Variation (jour/veille) en pts |
|---|---|---|---|---|
| Sept. | NT | NT | 93 | – |
| Déc. | NT | NT | 92,83 | – |
| Mars. | NT | NT | 92,74 | – |
| Juin | NT | NT | 92,67 | – |

### MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 juillet 1988

| COURS | ÉCHÉANCES Sept. 88 | Déc. 88 | Mars 89 | Juin 89 |
|---|---|---|---|---|
| Premier | – | – | – | – |
| + haut | 103,70 | 102,40 | 101,40 | – |
| + bas | 103,40 | 102,25 | 101,40 | – |
| Dernier | 103,45 | 102,25 | – | – |
| Compensation | 103,45 | 102,25 | 101,35 | 100,25 |

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 11 juillet | 12 juillet | 13 juillet | 14 juillet | 15 juillet |
|---|---|---|---|---|---|
| RM | | 1 610 013 | 1 388 057 | – | |
| *Comptant* | | | | | |
| R. et obl. | | 6 703 979 | 8 564 114 | – | |
| Actions | | 465 404 | 579 901 | – | |
| Total | | 8 779 396 | 10 532 072 | – | |
| **INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)** | | | | | |
| Françaises | 126,5 | 125,4 | 123,1 | – | – |
| Étrangères | 117,7 | 117,3 | 116,2 | – | – |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)** | | | | | |
| Tendance | 135,2 | 134,2 | 132,1 | – | 133 |
| (base 100, 31 décembre 1981) | | | | | |
| Indice gén. | 365,7 | 362,3 | 355,3 | – | 354,1 |



## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

**Plus 1 %**

Mon Dieu ! que le déficit commercial est joli ! C'est presque ainsi que le marché de New-York a accueilli vendredi l'annonce du résultat des échanges extérieurs américains pour mai, toujours aussi mauvais que le précédent. Mais celui-ci n'est pas vraiment pire. Tout étant relatif, Wall Street a repris sa progression, que la crainte d'une hausse des taux d'intérêt avait interrompue. Toute chose étant égale par ailleurs, la situation économique américaine n'apparaît pas mauvaise à la communauté financière avec le ralentissement du chômage et des prix de gros. Les seuls vrais points noirs sont constitués par la consommation des ménages, jugée trop forte, donc inflationniste, et la nouvelle vague de sécheresse dans le Middle West. Pour l'instant, les investisseurs, rassurés par un dollar remusclé, veulent ignorer ces éléments négatifs. D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones a progressé de 1 % pour s'établir à 2 129,44 (+ 23,29 points).

| | Cours 8 juillet | Cours 15 juillet |
|---|---|---|
| Alcoa | 52 3/4 | 54 5/8 |
| Allegis (ex-UAL) | 97 1/4 | 95 3/4 |
| ATT | 26 1/2 | 26 7/8 |
| Boeing | 58 1/4 | 59 1/8 |
| Chase Man. Bank | 29 5/8 | 29 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 88 7/8 | 89 1/4 |
| Eastman Kodak | 44 3/4 | 43 3/8 |
| Exxon | 44 5/8 | 46 7/8 |
| Ford | 52 3/4 | 52 |
| General Electric | 43 1/4 | 43 7/8 |
| General Motors | 77 3/4 | 79 1/2 |
| Goodyear | 62 1/4 | 60 3/4 |
| IBM | 126 3/8 | 125 7/8 |
| ITT | 52 1/2 | 51 3/4 |
| Mobil Oil | 44 3/8 | 44 3/8 |
| Pfizer | 50 7/8 | 50 7/8 |
| Schlumberger | 33 5/8 | 34 1/8 |
| Texaco | 47 1/4 | 45 3/8 |
| Union Carbide | 22 1/8 | 24 3/8 |
| USX | 31 7/8 | 31 1/4 |
| Westinghouse | 55 1/8 | 54 3/4 |
| Xerox Corp | 54 1/2 | 54 3/8 |

### LONDRES

**Moins 1 %**

La semaine a été relativement mauvaise pour le London Stock Exchange. Dans l'attente de la publication de toute une série d'indicateurs économiques, le marché a une grande partie du temps évolué de façon très nerveuse. D'autant plus que la rumeur a circulé que l'office koweïtien d'investissement était prêt à retirer ses fonds de la Bourse par mesure de rétorsion au traitement infligé dans sa participation à BP.

Indice « FT » du 15 juillet : industrielles, 1 861,5 (contre 1 877,2) ; cent valeurs, 1 497,5 (contre 1 506,8) ; mines d'or, 223,7 (contre 221,6) ; Fonds d'Etat, 87,52 (contre 87,90).

| | Cours 8 juillet | Cours 15 juillet |
|---|---|---|
| Beecham | 472 | 479 |
| Bowater | 408 | 418 |
| Brit. Petroleum | 264 | 258 |
| Charter | 393 | 392 |
| Courtaulds | 344 | 341 |
| De Beers (*) | 11 7/8 | 11 5/8 |
| Free Gold (*) | 9 1/8 | 9 3/8 |
| Glaxo | 988 | 996 |
| Gt. Univ. Stores | 16 7/16 | 16 3/8 |
| ICI | 10 13/16 | 10 13/16 |
| Reuters | 555 | 554 |
| Shell | 10 9/16 | 10 7/16 |
| Unilever | 478 | 470 |
| Vickers | 173 | 171 |
| War Loan | 37 15/16 | 38 1/16 |

(*) En dollars.

### FRANCFORT

**Reprise en fin de semaine**

Comme toutes les autres places, le marché allemand a été ragaillardi à la veille du week-end par l'annonce d'un déficit commercial américain moins élevé que prévu. Cependant, le redressement opéré n'a pas suffi, et de loin, à effacer les pertes essuyées en début de semaine. D'un vendredi à l'autre, les divers indices se sont repliés d'environ 1 %.

Indice de la Commerzbank du 15 juillet : 1 494,8 (contre 1 507,3).

| | Cours 8 juillet | Cours 15 juillet |
|---|---|---|
| AEG | 200,60 | 201 |
| BASF | 256,20 | 260 |
| Bayer | 291,20 | 296 |
| Commerzbank | 239,80 | 232,50 |
| Deutschebank | 482 | 482 |
| Hoechst | 271,20 | 277,50 |
| Karstadt | 443 | 441 |
| Mannesman | 159,70 | 156,40 |
| Siemens | 431 | 429,10 |
| Volkswagen | 262,60 | 268 |

### TOKYO

**Egal**

Le Kabuto Cho a fait jeu égal cette semaine, ou peu s'en faut. Après avoir repassé très à l'aise la barre des 28 000 points à l'indice Nikkeï, sur l'assurance, ensuite déçue, que les banques centrales s'étaient mises d'accord pour stabiliser les changes, le marché a ensuite dévalé la pente pour se retrouver à son point de départ. Les investisseurs avaient jugé prudent d'ajuster leurs positions avant la publication du résultat commercial américain.

Indices du 15 juillet : Nikkeï 27913,79 (contre 27917,08) ; général 2 186,42 (contre 2 197,91).

| | Cours 8 juillet | Cours 15 juillet |
|---|---|---|
| Akaï | 687 | 670 |
| Bridgestone | 1 380 | 1 330 |
| Canon | 1 300 | 1 300 |
| Fuji Bank | 3 220 | 3 060 |
| Honda Motors | 1 760 | 1 870 |
| Matsushita Electric | 2 580 | 2 550 |
| Mitsubishi Heavy | 951 | 1 020 |
| Sony Corp. | 5 420 | 5 300 |
| Toyota Motors | 2 440 | 2 690 |

Crédits

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Apathie en Europe, mais acti

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le maïs et le soja

BOURSES ÉTRANGÈRES

# Crédits, changes, grands marchés

## LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

# Apathie en Europe, mais activité à New-York

Solliciter le marché euro-obligataire en offrant des titres nominatifs tient de la gageure. C'est pourtant ce que fait un organisme américain que l'on considère comme l'une des meilleures signatures de son pays, la Federal National Mortgage Association, familièrement appelée « Fanny Mae », qui a lancé la semaine passée un emprunt de 500 millions de francs français dont les obligations à cinq ans, émises à 100,50 %, sont dotées de coupons de 8,25 % l'an.

En l'absence de titres au porteur, l'intérêt des investisseurs privés est pratiquement inexistant, et l'appétit pour ce genre de papier ne provient que d'institutions. Aussi les coupures sont-elles importantes, de 100 000 francs au minimum. La composition du groupe de direction, conduit par le Crédit commercial de France, se ressent également de la forme des obligations : n'y figure, par exemple, aucune banque belge ou luxembourgeoise, pour qui la forme nominative des obligations imposée par la pratique fiscale américaine est une attaque directe contre l'euromarché et contre la discrétion à laquelle leur clientèle est tant attachée.

L'opération « Fanny Mae » a cependant bien des atouts, car elle élargit le cercle des emprunteurs en euro-francs français, dans un compartiment obligataire qui donne des signes évidents de maturité. Ses conditions sont loin d'être généreuses, à quelque 25 points de base seulement au-dessus des fonds d'Etat français correspondants. Elles reflètent la qualité du débiteur, mais ne tiennent, pour l'instant, pourtant pas assez compte du fait surprenant que de nombreux prêteurs potentiels ne connaissent pas suffisamment l'emprunteur. « Fanny Mae » déploie son activité dans le secteur hypothécaire. Son emprunt est « swappé » contre des fonds en dollars à taux fixe...

La faible notoriété européenne d'un des plus grands débiteurs des Etats-Unis tranche vivement avec la réputation dont jouissent auprès des investisseurs américains les signatures étrangères de qualité. En témoigne le succès de la dernière en date des émissions de type « yankee » (c'est-à-dire lancée à New-York pour le compte d'un débiteur étranger). La Société générale vient, en effet, de réussir son entrée sur ce marché. Elle y fait la proposition suivante : 300 millions de dollars d'obligations subordonnées à quinze ans émises à 99,224 % et dotées de coupons (semestriels) de 9,875 %. Ces conditions, à la sortie de l'emprunt, faisaient ressortir une marge de 93 points de base au-dessus des fonds d'Etat américains de référence, en l'occurrence les bons du Trésor à dix ans. Cette marge s'est maintenue sans peine par la suite. Les commissions pour les banques se montent au total à 0,75 %.

L'opération, dirigée par Shearson Lehman Hutton et codirigée par Goldman Sachs, est la seconde de ce genre seulement à voir le jour sans avoir été enregistrée auprès de la Securities Exchange Commission (SEC). La Société générale profite de l'expérience de la BNP, qui avait été la première à faire valoir qu'une banque étrangère disposant d'une succursale sur place pouvait être dispensée d'une telle démarche contraignante, même pour un emprunt subordonné *(voir le* Monde *daté 15-16 mai)*. L'allégement est bienvenu, non seulement parce qu'il permet de respecter une discrétion souhaitable sur les projets d'une banque, mais également parce que la procédure d'émission d'un emprunt yankee est déjà suffisamment ardue en soi. Elle oblige, en effet, à préparer une note d'information à l'intention des investisseurs américains selon leurs propres critères, bien différents des schémas européens, plus exigeants.

C'est ainsi que, pour la première fois, la Société générale a dû faire part de la répartition géographique de ses engagements. Comme ceux-ci concernent pour plus de 85 % des pays d'Europe et d'Amérique du Nord et que les risques sur l'Amérique latine ne représentent que 2,2 % du total, les prêteurs américains n'ont guère eu de peine à se convaincre des mérites de leur investissement, et le succès a été instantané. La dette est cotée « AA1 » et « AA » par les agences spécialisées.

Par le biais d'un « *swap* » de taux d'intérêt, la grande banque française se procure des fonds subordonnés à quinze ans également et en dollars mais à taux variable, à des conditions fort avantageuses en ce qui concerne l'ajout au LIBOR à trois mois.

### La Générale et son beau yankee

L'apathie presque totale du marché de l'eurodollar la semaine passée, dans l'attente de la publication des statistiques commerciales américaines (qui ne devaient être connues que vendredi en début d'après-midi), a donné d'autant plus de relief aux possibilités offertes par New-York. La durée de l'opération Société générale est particulièrement remarquable. Elle n'aurait pu être atteinte pour un emprunt en devises sur aucune autre place.

Pour une opération subordonnée, destinée à renforcer les fonds propres d'un établissement financier, il est très important de s'assurer d'une longue échéance. Il est en effet tout à fait vraisemblable que sa prise en compte comme quasi-capital diminuera fortement lorsqu'un emprunt subordonné n'aura plus qu'une durée résiduelle inférieure à cinq ans. Ajoutons que le paiement du coupon n'est pas lié au versement d'un dividende, et que, d'une façon générale, on estime maintenant en France superflu d'assortir les emprunts subordonnés d'une clause de suspension d'intérêt.

On sait que l'émission d'emprunts subordonnés par les banques est liée à l'adoption de normes internationales sur les fonds propres par les gouverneurs des banques centrales, telles qu'elles ont été décidées au cours de leur réunion de lundi dernier à Bâle. Les établissements français se sont depuis des mois préparés à se conformer à ces normes, qui devraient être appliquées d'ici à 1992. Parmi les banques d'autres pays qui se manifestent avec ardeur sur les marchés des capitaux, celles du Japon sont particulièrement actives en ce sens. Certaines énormes opérations convertibles en actions paraissent s'annoncer en Suisse pour le compte de quelques-unes des plus puissantes d'entre elles, et il y aurait également un vif intérêt de leur part pour la solution complémentaire d'emprunts yankees subordonnés.

Pour revenir en France, la construction financière tout à fait originale montée récemment pour Rhône-Poulenc continue de retenir l'attention. Il s'agit de titres perpétuels subordonnés qui, rachetés par Merrill Lynch International, ont été transformés et replacés par l'eurobanque américaine dans le cadre d'une opération à caractère privé proposant un investissement à quinze ans. Finalement, Rhône-Poulenc est en mesure de renforcer ses fonds propres de 875 millions de dollars. Le coût, pour la société française, est celui du LIBOR majoré d'une certaine marge. Tout indique que la solution est particulièrement avantageuse. Son coût réel est « *nettement plus intéressant que celui de toute autre forme de financement en fonds propres* », assure Rhône-Poulenc.

Ce qui est frappant dans cette affaire, c'est son caractère hautement officiel. En la rendant publique, Rhône-Poulenc commence par faire mention de l'accord de deux ministères. D'ici à imaginer que des opérations de ce genre seraient envisagées par les pouvoirs publics pour celles des banques françaises encore nationalisées, il n'y a qu'un pas, que certains s'apprêtent à franchir.

Dans les milieux eurobancaires, tout en soulignant les mérites de la transaction Rhône-Poulenc, on la considère souvent comme un crédit déguisé. Aussi préférerait-on que l'on permette à ces établissements financiers soucieux d'accroître leurs fonds propres de prendre un chemin plus ouvert qui passerait par la transformation en actions de leurs certificats d'investissement.

CHRISTOPHE VETTER.

## LES DEVISES ET L'OR

# Nouvelle poussée sur le dollar

Le dollar s'envole ! A la veille du week-end, son cours avait passé 6,30 F, s'élevant à près de 6,35 F contre 6,19 F huit jours auparavant. A Francfort et à New-York, il débordait 1,88 DM contre 1,83 DM une semaine auparavant. A Tokyo, en revanche, le billet vert se montrait un peu moins ferme, n'atteignant que 135,50 yens contre 133 yens, et retrouvant seulement ses niveaux du 4 juillet.

Cette envolée s'est effectuée en dépit d'une augmentation relative du déficit commercial des Etats-Unis en mai, ce déficit passant de 9,89 milliards de dollars en avril (chiffre révisé à 10,30 milliards de dollars) à près de 11 milliards de dollars (10,90 milliards exactement).

A vrai dire, cette augmentation était prévue par la majorité des opérateurs, qu'elle n'a pas autrement émus. Ce qui les a émus, en revanche, c'est la nouvelle hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, à court terme aussi bien qu'à long terme *(voir en rubrique « Marché monétaire et obligataire »)*. Une telle hausse rend plus rémunérateurs les placements en dollars, au moment où la relative amélioration du commerce extérieur américain oblitère complètement les inquiétudes nourries précédemment sur la santé de la devise des Etats-Unis et sur l'aggravation des déficits de ce pays, tant pour le budget que pour la balance des paiements.

En fait, le dollar est partout à la hausse : « *Même avec un déficit commercial de 12 milliards de dollars, le billet vert aurait poursuivi sa hausse, après un petit recul initial* », commentait un opérateur, à la veille du week-end, qui voit le billet vert monter jusqu'en novembre. Un autre ajoutait : « *Tout le monde achète, surtout les importateurs de produits payables en dollars, qui se couvrent, tandis que les exportateurs attendent pour vendre leurs devises.* » C'est le fameux « termaillage », ou décalage des termes de paiements, « *leads and lags* » pour les Anglo-Saxons.

En ce genre de circonstance, l'effet d'entraînement joue. Les opérateurs à terme, d'abord, qui avaient pris des engagements de ventes à découvert sur le dollar (positions « courtes »), rachètent en toute hâte, et se portent acheteurs, également à découvert. En outre, on voit des groupes multinationaux se mettre à acquérir des dollars, par précaution.

Dans cette affaire, les banques centrales sont intervenues, certes, pour freiner la remontée de la devise américaine : Réserve fédérale des Etats-Unis, Banque fédérale d'Allemagne, Banque nationale suisse, Banque d'Italie, mais pour des montants modérés. Elles se bornent à fournir les acheteurs commerciaux, sans chercher vraiment à contrarier le mouvement : on ne lutte pas contre la marée ou alors, comme les enfants au bord de la mer, on dresse de fragiles murailles, emportées très rapidement...

L'optimisme qui prévaut actuellement sur le billet vert ne fait pas l'affaire de tout le monde, à commencer par les milieux industriels américains favorables à un dollar plus faible, afin de corriger le déficit commercial des Etats-Unis, et situant à 100 yens son niveau souhaitable. C'est, également, l'opinion de l'ancien chef des conseillers économiques du président Reagan, M. Martin Feldstein. Fidèle à ses idées, il estime que le dollar devrait baisser de 25 % au moins par rapport à la devise japonaise, et revenir à 100 yens d'ici un à trois ans. Les prix de gros aux Etats-Unis progressent de 6 % en rythme annuel, alors qu'au Japon ils baissent, indique M. Feldstein, assurant que « *le dollar devrait se déprécier au moins d'environ 10 % par rapport au yen afin de combler l'écart actuel entre les taux d'inflation dans les deux pays* ».

Selon les participants de la dernière réunion des gouverneurs des banques centrales des Dix à Bâle, les Etats-Unis seraient prêts à « autoriser » une poursuite du mouvement de hausse du billet vert, bien accueillie en période électorale, comme signe de vigueur pour l'économie américaine. De toute façon, l'administration de Washington n'ayant jamais rien fait d'efficace pour faire baisser ou monter le dollar, hormis des déclarations sans lendemain, c'est « la force des marchés » qui tranchera et, pour l'instant, cette force pousse le dollar à la hausse.

FRANÇOIS RENARD.

### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 11 AU 15 JUILLET

*(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)*

| PLACE | Livre | $ E.U. | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| New-York ... | 1,6638 | – | 15,8228 | 64,4330 | 53,3618 | 2,5510 | 47,3261 | 0,0726 |
| | 1,7040 | – | 16,2443 | 65,7030 | 54,6448 | 2,6109 | 48,5436 | 0,0708 |
| Paris ........ | 10,5102 | 6,3200 | – | 407,22 | 337,25 | 16,1224 | 299,10 | 4,5533 |
| | 10,4898 | 6,1560 | – | 404,47 | 336,39 | 16,0731 | 298,83 | 4,5431 |
| Zurich ....... | 2,5810 | 1,5520 | 24,5570 | – | 82,8175 | 3,9592 | 73,4501 | 1,1182 |
| | 2,5935 | 1,5220 | 24,7237 | – | 83,1694 | 3,9739 | 73,8835 | 1,1232 |
| Francfort ... | 3,1165 | 1,8740 | 29,6519 | 120,75 | – | 4,7806 | 88,6891 | 1,3501 |
| | 3,1183 | 1,8300 | 29,7274 | 120,23 | – | 4,7781 | 88,8350 | 1,3505 |
| Bruxelles ... | 65,1896 | 39,20 | 6,2025 | 25,2577 | 209,18 | – | 18,5518 | 2,8242 |
| | 65,2632 | 38,30 | 6,2216 | 25,1642 | 209,29 | – | 18,5922 | 2,8266 |
| Amsterdam .. | 3,5139 | 2,1130 | 33,4335 | 136,15 | 112,75 | 5,3903 | – | 1,5223 |
| | 3,5102 | 2,0600 | 33,4638 | 135,35 | 112,57 | 5,3786 | – | 1,5282 |
| Milan ....... | 2308,24 | 1388 | 219,62 | 894,33 | 740,66 | 35,4082 | 656,89 | – |
| | 2308,92 | 1355 | 220,11 | 898,27 | 740,44 | 35,8786 | 657,77 | – |
| Tokyo ....... | 224,67 | 135,10 | 21,3766 | 87,0490 | 72,0918 | 3,4464 | 63,9375 | 0,0973 |
| | 226,38 | 132,85 | 21,5806 | 87,2865 | 72,5956 | 3,4686 | 64,4903 | 0,0980 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le mercredi 13 juillet (*) 4,6780 F contre 4,6338 F le vendredi 8 juillet.

(*) Le marché des changes était fermé à Paris les 14 et 15 juillet en raison du chômage des banques.

## LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

# Les taux américains montent

C'est fait : les banques américaines ont relevé leur taux de base d'un demi-point, le portant de 9 % à 9,50 %. C'est le deuxième relèvement depuis le début de l'année, le premier, de 8,50 % à 9 %, ayant été effectué le 11 mai dernier. Ce taux de base retrouve presque son niveau d'avant le krach de Wall Street en automne, qui avait atteint 9,75 % en cinq augmentations successives. Après le krach, il avait été abaissé par trois fois, revenant à 8,50 % en février 1988, cette baisse étant facilitée par la Réserve fédérale des Etats-Unis, qui avait largement alimenté le marché en liquidités pour compenser l'effet dépressif (pensait-on) de ce krach d'octobre.

Aujourd'hui, c'est l'inverse. S'inquiétant d'un risque de surchauffe de l'économie américaine et d'un éventuel regain d'inflation, cette même Réserve fédérale a entrepris de faire doucement remonter les taux sur le marché interbancaire (les « Federals Funds »). Déjà, ces taux avaient été portés de 6,50 % fin mars à un peu plus de 7 % début mai, ce qui avait renchéri d'autant le coût des ressources de banques américaines, les certificats de dépôt notamment, et poussé ces banques à relever leur taux de base. Cette fois-ci, le processus a été identique, les taux sur le marché interbancaire progressant encore d'un demi-point à plus de 7,60 %, avec la même réaction des banques outre-Atlantique.

Ce relèvement s'est produit au lendemain d'une déclaration faite devant le Congrès par le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, selon laquelle la Banque centrale américaine penchait plutôt pour une politique plus sévère. « *Dans cette conjoncture*, a-t-il dit, *la Réserve fédérale serait mieux avisée de se montrer plus restrictive que laxiste.* » La Fed essaierait de ramener la croissance de l'économie américaine à un rythme annuel de 2 % à 2,5 % au second semestre, au lieu des 3,6 % du premier trimestre.

A New-York, les opérateurs pronostiquent de nouveaux relèvements des taux d'ici à la fin de l'année, au moins un et peut-être deux, selon M. John Paulus, chef économiste de la banque américaine Morgan Stanley. Pour ce dernier, la question n'est pas de savoir si la Réserve fédérale va relever son taux d'escompte, mais quand et de quel pourcentage. « *Je pense que la Fed le fera un peu trop tard cette année.* »

Ajoutons que la hausse rapide du dollar n'oblige plus la Réserve fédérale à le soutenir par des taux élevés, et l'incite même à ne pas le faire pour ne pas accélérer encore cette hausse, alors qu'elle devrait s'y résoudre : un véritable cercle vicieux. Sur le front des taux à long terme, le rendement des bons du Trésor américain a monté, par contagion avec le court terme, celui du « trente ans » passant de 9,10 % à près de 9,20 %, ce qui a un peu déprimé le MATIF à Paris : le cours de l'échéance septembre est revenu de 104,45 à 103,10, après une petite poussée à 103,70 vendredi après-midi sur l'annonce du déficit commercial américain en mai, considéré comme « neutre ».

A Paris, beaucoup d'opérateurs redoutent un nouveau relèvement du taux directeur de la Banque fédérale d'Allemagne, au cas où le dollar monterait trop par rapport à un mark affaibli. Une tension en début de semaine sur les taux à court terme allemands, qui atteignaient 4,50 %, bien au-dessus du taux des pensions de la Bundesbank (3,75 %), paraissait anticiper un tel relèvement ou à tout le moins celui du taux Lombard (avances sur effets), à l'issue du conseil d'administration de la banque, jeudi dernier. Il n'en a rien été, le taux de ses pensions ayant été maintenu auparavant à 3,75 %.

Aujourd'hui, toutefois, à l'inverse de l'automne 1987, la vigueur du dollar et la montée des taux américains permettraient aux Allemands d'augmenter leurs taux, prélude à une augmentation générale dans le monde comme le pronostiquait déjà il y a deux mois le chancelier de l'Echiquier britannique, M. Nigel Lawson, qui vient de récidiver.

Sur le front des SICAV court-terme, la progression des en-cours se poursuit à un rythme soutenu, avec une augmentation de 14,7 milliards de francs en juin (+ 2,6 %), selon les statistiques de Techniques de gestion financière (TGF). En un an, cet en-cours est passé de 365,3 milliards de francs à 568,9 milliards (+ 56 %).

Pendant le mois sous revue, un infléchissement de tendance a été noté. Ainsi, pour les SICAV dites « monétaires », qui détiennent en permanence plus de 75 % de leurs actifs en valeur de courte durée sans risque de variation de cours (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt, etc.), la programmation de l'en-cours s'est ralentie, revenant à 6,6 milliards de francs contre 21,8 milliards en mai et 11,6 milliards en avril. En revanche, l'en-cours des SICAV « régulières », qui donnent la priorité à l'évolution de la valeur liquidative avec un portefeuille composé essentiellement d'obligations à taux fixe et à durée de vie courte, recommence à progresser (+ 6,2 milliards de francs en juin et 5,7 milliards en mai.

Les SICAV, elles-mêmes, recherchent une sensibilité de la valeur liquidative aux variations des cours de Bourse et, en fait, veulent faire des performances lorsque les taux baissent et les cours montent ; elles recommencent à croître lentement depuis deux mois (+ 1,9 milliard en juin et + 0,9 milliard en mai après vingt et un mois de croissance, leur en-cours s'élevant à 51,9 milliards de francs contre 116 milliards au plus haut en août 1986, 69,5 milliards il y a un an et 50,1 milliards en janvier). Cet infléchissement de tendance reflète l'espoir des marchés en une baisse ou une stabilisation des taux à long terme. Il est à noter que l'en-cours des SICAV purement obligataires a relativement peu varié, passant de 160,8 milliards de francs en juin 1987 à 174,2 milliards en juin 1988, avec toutefois une augmentation de 5,6 milliards de francs en juin, la plus forte depuis deux ans.

F. R.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

# Le maïs et le soja sur le feu

Les cours du blé à Chicago sont restés cette semaine relativement stables, au-dessous de 4 dollars le boisseau (1). La récolte de blé d'hiver, qui représente 75 % environ de la production des Etats-Unis, a été ramassée avant la sécheresse et devrait atteindre 42,4 millions de tonnes, soit quelques centaines de milliers de tonnes au-dessus de la production de 1987. Il reste que l'absence de pluies dans les régions céréalières de l'Amérique – Iowa et Illinois principalement – inquiète vivement les fermiers, les opérateurs et le gouvernement.

Selon un rapport des services nationaux de météorologie, publié le 14 juillet, la sécheresse devrait persister pour les trente jours à venir, seulement entrecoupée de timides précipitations. Dans ce contexte, les prévisions pessimistes divulguées en début de semaine par l'USDA (département américain de l'agriculture) ont toutes les chances de se réaliser. Celui-ci estime que, globalement, la récolte céréalière des Etats-Unis devrait totaliser 212 millions de tonnes en 1988, soit une baisse de 24 % sur la campagne précédente.

Dans le détail, la production de blé pourrait reculer de 12,3 % (en raison d'une récolte désastreuse de blé de printemps). Estimée à 44,5 millions de tonnes, la récolte de soja devrait diminuer de 13.1 %. C'est la récolte de maïs qui devrait être la plus touchée et ne plus atteindre que 130 millions de tonnes, soit un repli de 26 % sur 1987. Ces prévisions que rien ne vient infirmer expliquent largement la nouvelle flambée qu'ont connue ces derniers jours le maïs et le soja à Chicago. Le prix du boisseau de soja a même dépassé les 10 dollars en séance du 14 juillet, avant de redescendre autour de 9.85 dollars à la suite de prises de bénéfices, tandis que le boisseau de maïs s'échangeait à 3,36 dollars.

Ces tensions sur l'offre ne concernent pas seulement les Etats-Unis. Selon un responsable de la commission canadienne du blé, la très forte sécheresse qui frappe l'ouest du pays va entraîner une diminution de moitié de ses exportations en 1988. Le Canada devrait seulement vendre 14 millions de tonnes de blé, contre 30 millions l'an passé. Les fermiers canadiens spéculent en outre sur une possible hausse de leurs prix intérieurs qui pourrait être décidée le 1er août par la commission du blé. En attendant, ils se gardent bien de livrer leur gain et paralysent ainsi l'activité du port de Thunder Bay, sur le lac Majeur, le poumon céréalier du Canada. Vingt navires sont en attente de chargement et six cents marins ont déjà été mis à pied.

Ces perturbations interviennent au moment où le marché reste très demandeur. L'Union soviétique a ainsi acheté, le 14 juillet, 150 000 tonnes de maïs américain, dans le cadre de l'accord céréalier quinquennal qui la lie aux Etats-Unis, et dont l'expiration arrive en septembre.

Selon le président de l'ONIC (Office national interprofessionnel des céréales), M. Daniel Tournay, la sécheresse en Amérique du Nord offre à la CEE, et à la France en particulier, de nouvelles perspectives de débouchés, même si « *la baisse de la production envisagée ne met pas en péril les approvisionnements, ni les exportations américaines* ». L'ONIC estime que la France a de bonnes cartes à jouer en Inde, dans le bassin méditerranéen et en Afrique noire. Cependant, « *il est à craindre que, si les Etats-Unis doivent être plus sélectifs dans leurs programmes d'exportations subventionnées, ils privilégient les marchés traditionnels de la CEE* », estime M. Tournay.

En attendant, le niveau élevé des cours mondiaux permet à Bruxelles de réaliser des économies sur les restitutions (subventions à l'exportation) qu'il accorde aux marchands de grain. Celles-ci sont passées en un mois de 120 ECU (840 F) à 70 ECU (490 F par tonne). Une aubaine dont la CEE n'a pas encore tiré tous les avantages.

ERIC FOTTORINO.

(1) Un boisseau de blé ou de soja = 27,216 kilos.
Un boisseau de maïs = 25,4 kilos.

● Depuis le 12 juillet, le Fonds commun des Nations unies destiné à stabiliser les prix des produits de base peut être mis en place, après la décision des Maldives d'y adhérer. La modeste contribution de cet Etat de l'océan Indien porte les sommes recueillies à 66,68 % des 470 millions de dollars prévus. Le Fonds peut fonctionner lorsque les deux tiers de son capital sont réunis. C'est chose faite. Les modalités d'application seront étudiées à l'automne.

| PRODUITS | COURS DU 15-7 |
|---|---|
| Cuivre h. g. (Londres) Trois mois | 1 260 (– 61) Livres/tonne |
| Aluminium (Londres) Trois mois | 1 465 (– 63) Livres/tonne |
| Nickel (Londres) Trois mois | 14 000 (– 500) Dollars/tonne |
| Sucre (Paris) Août | 2 240 (+ 255) Francs/tonne |
| Café (Londres) Juillet | 1 077 (+ 7) Livres/tonne |
| Cacao (New-York) Septembre | 1 559 (– 36) Dollars/tonne |
| Blé (Chicago) Septembre | 393,5 (– 3) Cents/boisseau |
| Maïs (Chicago) Septembre | 343 (+ 24,25) Cents/boisseau |
| Soja (Chicago) Août | 289,20 (+ 13,2) Dollars/t. courte |

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Le Monde



## M. Soisson rencontre les partenaires sociaux

# La politique salariale en question

A l'occasion de ses entrevues avec les organisations syndicales et patronales, commencées le 11 juillet avec la CFTC, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, fournit à ses interlocuteurs des précisions sur les domaines où il entend agir en priorité.

Bien entendu, le dossier de l'emploi et du chômage revient dans toutes les conversations, ainsi que l'a souligné M. Guy Drilleaud (CFTC). Selon M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, le ministre aurait *« laissé entendre qu'il présenterait un programme formation-emploi d'ici la fin de l'année »*. Dans l'immédiat, il pourrait s'intéresser à l'utilisation qui est faite des TUC et des SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle). La CFDT, après la CFTC, a rappelé que ces formules étaient *« détournées de leur fonction »* et a plaidé pour *« une mise en ordre »*.

Mais la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) a marqué les limites du débat. M. Jean Brunet, qui a reconnu l'existence d'*« abus criants et manifestes »*, notamment dans le secteur de la distribution, ne souhaite pas que les SIVP soient remis en cause. Le vice-président de la CGPME s'est prononcé pour *« un système unique »* englobant la formation en alternance et l'apprentissage.

Comme précédemment, M. Soisson a insisté sur le développement de la négociation contractuelle et sur la nécessaire correction de trajectoire de la politique salariale. Il a rappelé que les entreprises *« continuent à pratiquer une politique de rigueur salariale trop stricte qui démobilise les salariés »* alors que l'on assiste à un rétablissement des marges financières. D'après M. Kaspar, le ministre voudrait que *« les salariés participent aux résultats des entreprises comme ils avaient participé à l'effort de rigueur »*.

Président de la CGC, M. Paul Marchelli a lui aussi entendu le ministre reconnaître que *« la politique de rigueur est excessive dans de nombreuses entreprises par rapport à leur situation économique »*. Il s'est empressé de répondre en affirmant qu'il appartenait au gouvernement de *« montrer la voie »*, avec la fonction publique, et de souligner que, *« si rien n'est fait dans les mois qui viennent, on risque des conflits sociaux dans les entreprises »*. Bien entendu, le président de la CGC a été très sensible à la critique, par M. Soisson, de la politique d'individualisation des salaires. *« Il faut mette en place des procédures moins injustes »*, a estimé M. Marchelli.

M. André Bergeron, qui avait été reçu auparavant, a eu la même impression, ajoutant que le gouvernement n'avait pas l'intention de *« remettre en cause le SMIC »*. Le secrétaire général de Force ouvrière a affirmé *« qu'il était nécessaire de lâcher du lest »* sur les salaires. *« Les représentants patronaux reconnaissent avoir gagné beaucoup d'argent. Il est juste que les salaires en reçoivent une partie »*, a repris M. Bergeron qui a évoqué la relance de la négociation collective, *« élément de stabilité sociale »*, puis souligné à son tour les déviations de l'intéressement.

Une fois de plus, il a également été question de la législation sur les licenciements économiques depuis la suppression de l'autorisation administrative. Plutôt que la négociation entre partenaires sociaux, à laquelle pense M. Jean-Pierre Soisson comme avant lui M. Michel Delebarre, le secrétaire général de FO estime *« que, pour remplacer la loi Séguin, c'était plus simple d'en voter une autre »*. *« Nous serions par contre d'accord pour discuter de la situation des salariés licenciés à cinquante ou cinquante-cinq ans »*, a-t-il concédé.

La réaction de M. Jean Brunet (CGPME) montre bien que la situation est bloquée de part et d'autre sur ce dossier. *« Il est hors de question de renégocier sur les conditions de licenciement »*, a-t-il déclaré à sa sortie du ministère, tout en admettant l'idée d'*« ajustements »* de l'accord d'octobre 1986. *« Nous avons clairement dit au ministre qu'il nous paraissait impossible d'accepter qu'un gouvernement puisse dire que les conclusions d'une négociation ne lui conviennent pas. »*

Sur ce point comme sur d'autres, les prochaines rencontres avec la délégation du CNPF (reportée) et avec la CGT, le 19 juillet, ne risquent guère de modifier le paysage social que M. Jean-Pierre Soisson s'attache à découvrir.

## M. Delebarre propose des primes aux « aiguilleurs du ciel »

M. Michel Delebarre, ministre des transports et de la mer, a envoyé, le vendredi 15 juillet, une lettre aux syndicats de contrôleurs aériens qui ont déposé une préavis de grève pour lundi, dans laquelle il se propose de les rencontrer *« le plus rapidement possible »*. M. Delebarre suggère en outre de mettre en œuvre, dès maintenant, l'attribution d'*« une prime exceptionnelle »* conforme aux modalités définies lors d'une réunion, qui s'est tenue le 30 juin dernier à Paris. Son versement devrait intervenir *« au plus tard au mois de septembre »*, selon la lettre du ministère que cite la CFDT, l'un des syndicats qui ont déposé un préavis de grève.

Cette prime varie *« en fonction des affectations »*, a précisé la CFDT. Pour les contrôleurs aériens, elle devrait ainsi s'établir de 2 300 F à 4 000 F, pour les électroniciens de 2 500 F à 3 316 F et pour les techniciens de 2 000 à 2 897 F.

De leur côté, les syndicats de pilotes et de mécaniciens d'Air Inter maintiennent leur grève pour la tranche horaire 0 heure-8 heures, du 18 au 23 juillet. La réunion direction-syndicats, vendredi, n'a rien donné.

Air Inter, en application d'un programme minimal, prévoit d'effectuer une trentaine de vols. Pour sa part, Air France pense être en mesure d'assurer 20 % des vols moyen-courrier et tous ses vols long-courrier.

★ Renseignements : Air Inter, tél. : 35-39-25-25 et minitel : 36-14, code AIRINTER ; Air France, tél. : 43-20-11-55 et 45-35-61-61.

## A Paris

# Quatre morts et trois brûlés dans l'incendie d'un hôtel

**Quatre personnes sont mortes et trois autres ont été grièvement brûlées dans un violent incendie qui a détruit, le samedi 16 juillet à 3 h 30, un hôtel, 98, rue d'Hauteville, dans le dixième arrondissement, à Paris. L'origine du sinistre n'avait pu être établie samedi, en fin de matinée.**

La cage d'escalier de l'hôtel Saint-Vincent-de-Paul est totalement calcinée et un bout de drap blanc est accroché à l'appui d'une des fenêtres du troisième étage. Une échelle de corde a été abandonnée sur le trottoir, devant l'entrée entièrement ravagée par l'incendie.

Dans le matin gris, quatre heures après le sinistre, les pompiers vident encore l'immeuble des derniers débris de l'incendie. Un à un, ils empilent sur le trottoir, au pied de l'hôtel, des sommiers calcinés, des matelas brûlés, des chaises détruites, des poubelles entières de gravats dévorés par les flammes.

Cet établissement proche des gares de l'Est et du Nord, qui compte une vingtaine de chambres, accueillait, semble-t-il, des touristes de passage. Les pompiers ont retrouvé au milieu des décombres des appareils de photo fondus par la chaleur et des pièces de monnaie étrangères. Tous les papiers pouvant aider à l'identification des clients ont été mis de côté.

Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, à 3 h 30, la cage d'escalier était embrasée et des flammes s'échappaient du quatrième étage du bâtiment. Après une heure d'effort, les soixante-cinq pompiers venus de cinq casernes sont parvenus à éteindre l'incendie, après avoir évacué les clients par les fenêtres, à l'aide d'échelles. Quatre corps ont été retrouvés dans les chambres : deux au quatrième étage, un au cinquième, et un dernier dans une chambre située sous les toits, au sixième étage.

L'un des blessés, actuellement soigné à l'hôpital Foch de Suresnes (Hauts-de-Seine), était, samedi 16 juillet en fin de matinée dans un état désespéré.

L'incendie semble avoir pris naissance au pied de la cage d'escalier, peu après 3 heures. Le feu s'est alors propagé rapidement vers les étages, et la cage d'escalier, en bois, a été entièrement détruite par les flammes, interdisant l'évacuation des personnes qui dormaient dans les chambres. Selon la police, qui a ouvert une enquête, aucun élément ne permet de conclure à un acte criminel.

ANNE CHEMIN.

● **Feux de forêt dans le Var.** – Favorisés par un fort mistral, plusieurs feux de forêt ont éclaté, vendredi 15 juillet, dans le département du Var.

Le plus important de ces incendies a été signalé sur les collines du Revest, au nord de Toulon. Trois cents pompiers, des hélicoptères et des avions-citernes sont venus à bout du sinistre après quatre heures de lutte. D'autres foyers se sont déclarés à Ollioules, Solliès-Pont et Carcès.

## Grâce à un échange avec la NHK japonaise

# RFI va émettre en Asie

Grâce à un accord d'échange signé le 15 juillet avec la radio-télévision publique japonaise NHK, Radio France internationale (RFI) va diffuser, dès le 1er août, quatre heures trente quotidiennes d'émissions en ondes courtes, partie vers la Chine et partie vers la péninsule indochinoise. Ces émissions en français, relayées par l'émetteur de Yamata au Japon, devraient être portées à six heures en avril prochain.

En échange de ce service, RFI met à la disposition de la NHK un des quatre émetteurs de TDF qu'elles utilise à Montsinéry en Guyane. Radio-Japon émettra ainsi une demi-heure en espagnol et quatre heures en japonais vers l'Amérique latine, notamment pour toucher mieux qu'avec ses émetteurs actuels de Moyabi (Gabon) le million de japonisants qu'on estime vivre en Argentine et au Brésil.

Cet accord conclu jusqu'en 1991 permet à RFI de colmater, en Asie, l'un des « trous » de sa carte de diffusion, là où les rares émissions en français sont russes, japonaises ou australiennes. Si RFI obtient satisfaction en ce qui concerne ses demandes budgétaires et peut trouver de nouvelles capacités d'émetteurs, l'intention de son président, M. Tézenas du Montcel, est d'ajouter aux programmes français des programmes en chinois, en vietnamien ou en cambodgien.

La politique d'échanges d'émetteurs, nouvelle pour RFI, pourrait d'ailleurs se poursuivre, pour mieux desservir l'Asie du Sud-Est, en particulier, par exemple à partir de la Chine, où une mission doit se rendre prochainement. A terme, dans cette région, RFI compte toujours sur la construction d'émetteurs en Thaïlande, pour lesquels les crédits sont déjà réunis, mais dont l'implantation officielle attend toujours le feu vert des autorités thaïlandaises, retardé par les élections de juillet dans ce pays.

Indirectement, l'accord avec la NHK favorisera la pénétration radiophonique française au Japon. Pour être acheminé à Yamata, le programme mondial de RFI occupera en effet un canal permanent sur un satellite Intelsat, et son signal pourrait être repris par les réseaux câblés japonais, notamment dans une grande partie de Tokyo.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

# Un traitement expérimental de l'hépatite B jugé prometteur aux Etats-Unis

Un traitement expérimental contre l'infection par le virus de l'hépatite B – transmise par le sang et les produits du sang – semble donner des résultats préliminaires « excitants » (*« exciting »*) selon l'expression des chercheurs qui l'ont mis au point (1).

Trente-neuf patients atteints d'hépatite B chronique ont fait l'objet de ces travaux : dix-huit ont reçu durant six semaines une hormone stéroïde, de la prednisone, puis pendant quatre-vingt-dix jours de l'interféron alpha ; les autres malades ne recevant aucun traitement. Chez la moitié des malades traités, l'arrêt de la réplication du virus a été observé et chez quatre d'entre eux le virus a disparu complètement.

L'intérêt de ces résultats est tempéré par les risques d'effets secondaires non négligeables des substances utilisées : la prednisone peut provoquer des inflammations du foie dangereuses chez les patients dont la maladie est avancée ; quant à l'interféron – dont 10 à 20 % des malades faisant partie de l'étude n'ont pas supporté l'administration à hautes doses, – il a une incidence sur les leucocytes et les plaqettes sanguines.

Il reste toutefois que, si ces travaux prometteurs étaient confirmés par une plus large expérimentation, ce protocole constituerait le premier traitement valable de ce type d'hépatite, relativement rare dans les pays occidentaux, et qui peut entraîner chez ceux qui en sont atteints une hépatite fulminante, une hépatite chronique et plus tard une cirrhose pouvant évoluer vers un cancer du foie.

(1) Docteur Robert Perillo (Veterans Administration Medical Center, à Saint-Louis, Missouri) dans *Annals of Internal Medicine* du 15 juillet.

# Des promeneurs agressés dans la capitale : un mort, deux blessés

Trois personnes qui se promenaient à Paris dans la nuit du 14 au 15 juillet, non loin des lieux où avait été tiré le feu d'artifice traditionnel, ont été attaquées par des inconnus, qui ont tué une de ces personnes, non encore identifiée, et blessé les deux autres, MM. Bruno Vandeville, trente et un ans, et Christophe Rosse, vingt-quatre ans.

Les faits se sont déroulés dans l'île aux Cygnes, dans le quinzième arrondissement. Il semble que ce soit une même équipe de deux malfaiteurs, cherchant à dérober bijoux et portefeuilles, qui ait opéré. L'un des agresseurs était armé d'un pistolet de petit calibre avec lequel il a fait feu sur les victimes ; l'une d'elles a pu donner à la police un signalement, mais assez vague, des deux hommes. La veille, un touriste allemand, M. Bernard Kaiser, avait été blessé par balle au Champ-de-Mars par un homme auquel il avait refusé de remettre son portefeuille.

## Débauche et « messageries roses »

# Le parquet fait appel du jugement de relaxe

Le parquet de Paris a décidé d'interjeter appel du jugement rendu le 4 juillet par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris selon lequel il n'existerait aucun texte permettant actuellement de sanctionner le directeur d'une « messagerie rose » sur le fondement du délit de *« publication d'annonces attirant l'attention sur des occasions de débauche »* (*le Monde* des 6 et 7 juillet).

Le tribunal avait constaté que les pseudonymes, particulièrement évocateurs, et les petites annonces à *caractère obscène consultables* de la part des utilisateurs et notamment par des enfants *« constituent bien des annonces attirant l'attention sur des occasions de débauche, ce terme devant être compris au sens de dérèglements sexuels »*. Cependant, les juges observaient que la responsabilité d'un directeur de la publication aurait pu être retenue uniquement dans le cas où un tel acte *« personnel positif »* aurait été proposé puisque, en l'occurrence, il ne s'agissait ni d'un délit de presse ni d'une infraction au droit du travail.

Si le parquet, en engageant les poursuites, n'avait pas caché qu'il s'agissait d'un « test », la Fédération des familles de France, la Confédération nationale des associations familiales catholiques et les unions départementales des associations familiales du Val-de-Marne, des Yvelines et de Paris s'étaient constituées parties civiles en réclamant une sanction dissuasive. Ces associations ont été les premières à interjeter appel, et leur action a sans doute contraint le parquet à se joindre à elles, bien que la dix-septième chambre correctionnelle, présidée par Mme Jacqueline Clavery, ait précisé, dans son jugement, qu'*« il n'appartient pas aux juridictions pénales mais au législateur ou aux pouvoirs publics de pallier les insuffisances du système juridique mis en place »*.

M. P.

Le numéro du « Monde » daté 16 juillet 1988 a été tiré à 477 803 exemplaires





## Avertissement de la CNCL à la 5 et à M 6 sur le quota des films

La CNCL a attiré l'attention, le mercredi 13 juillet, sur les quotas de diffusion de films de La 5 et de M 6, les deux chaînes privées ayant *« consommé au premier trimestre de leur deuxième année d'exercice presque le tiers des œuvres cinématographiques qu'elles peuvent diffuser annuellement »*.

Dressant un bilan des obligations des chaînes pour la période du 1er mars au 31 mai pour La 5 et M 6, et du 1er janvier au 31 mai pour les autres, la CNCL note *« qu'au rythme de la programmation actuelle, M 6 diffuserait 236 films et La 5, 264 »* contre les 192 autorisés. Pour la 5, poursuit la Commission, *« on constate une augmentation de 50 % entre avril et mai, essentiellement due à la programmation de films américains, avec une incidence sur les quotas de nationalité »* (39,4 % CEE, 33,6 % d'œuvres originales françaises, contre 60 % et 50 % requis).

## EN BREF

● **M. Rocard en visite privée en Espagne.** – Le premier ministre, M. Michel Rocard, est arrivé dans la soirée du jeudi 14 juillet à Madrid pour passer quelques jours de vacances en Espagne en compagnie de son épouse et de son fils aîné.

Durant son séjour, prévu jusqu'à dimanche, M. Rocard devait être reçu pour un déjeuner privé par le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez.

● **M. Arafat au Parlement européen.** – M. Hamadi Essid, directeur de la mission de la Ligue des Etats arabes à Paris, a fait la déclaration suivante au sujet de la protestation de M. Théo Klein, président du Conseil juif européen, à la suite de l'invitation de M. Yasser Arafat par le Parlement européen (*le Monde* du 15 juillet) : *« En essayant de barrer la voie à l'expression légitime des aspirations nationales du peuple palestinien tout en parlant d'une recherche de dialogue israélo-arabe, M. Théo Klein, qui proteste contre l'invitation faite à M. Yasser Arafat au Parlement européen, ne fait que reprendre le schéma classique de la dialectique colonialiste qui consiste à n'accepter le dialogue qu'avec un partenaire de sa propre invention. Par de telles positions, le Congrès juif européen confirme le gouvernement israélien dans son aveuglement et l'encourage à poursuivre la répression dans les territoires occupés. »*

● **L'auteur de coups de fusil sur un jeune Marocain est écroué.** – Un chômeur de vingt-deux ans, Laurent Vinchon, qui, en état d'ivresse, avait tiré, le 14 juillet à Mantes-la-Jolie (Yvelines), un coup de fusil de chasse sur un adolescent de treize ans, Nordine Dardouchy, de nationalité marocaine, qui allumait des pétards avec d'autres jeunes gens, a été inculpé de tentative de meurtre et écroué. Laurent Vinchon, voisin de la famille Dardouchy, a déclaré qu'il avait agi dans un moment de dépression.

● **Fuite de gaz dans la navette américaine.** – Le départ de la navette américaine *Discovery*, prévu pour le début de septembre, a été retardé de plusieurs semaines. Selon un porte-parole de la NASA, une fuite de gaz (du tétra-oxyde d'azote) a été découverte au cours de la soirée du jeudi 14 juillet, dans l'un des moteurs qui permettent de manœuvrer la navette en vol. – (*AFP*).

● **Football : championnat de France.** – Nantes et Monaco ont fait match nul (1-1), vendredi 15 juillet, dans une rencontre avancée de la première journée du championnat de France.